



European Committee for Catholic Education

Comité Européen pour l'Enseignement Catholique

Europees Comité voor het Katholiek Onderwijs

Anthologie des Principaux Textes
sur l'Ecole Catholique
publiés par la
Congrégation pour l'Education Catholique
à Rome de 1965 à 2009

Edition française
Bruxelles - 2011

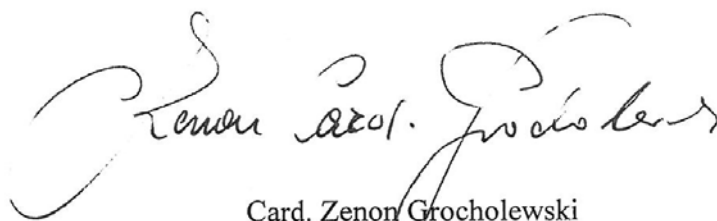
Préface

Quand la publication d'une recherche était confiée presque exclusivement au livre de papier, il était d'une certaine façon plus facile de choisir des instruments efficaces pour l'étude, la formation ou le simple intérêt personnel envers la connaissance. Maintenant que nous vivons dans une société de la communication et de l'informatique, nous sommes envahis par une quantité illimitée d'informations et de connaissances produites à la hâte, dont la qualité n'a par conséquent pas toujours été filtrée. Il existe le risque de se retrouver comme « dans une forêt obscure, ayant perdu le droit chemin », pour utiliser l'expression du grand Dante Alighieri au début de son itinéraire de la connaissance.

La présente publication entre dans l'univers de la communication comme un humble mais précieux « droit chemin » vers ce qui est essentiel – et qui donc échappe à l'usure du temps – dans le domaine de l'enseignement scolaire catholique. La recherche effectuée, fruit de la passion pour l'éducation qui anime les responsables du Comité Européen pour l'Enseignement Catholique, puise dans les principaux documents de la Congrégation pour l'Education Catholique publiés après la Déclaration du Concile Vatican II sur l'éducation chrétienne, communément citée sous le titre de *Gravissimum educationis* (28 octobre 1965).

La longue histoire des écoles catholiques témoigne au monde de la sollicitude de l'Eglise, soucieuse d'offrir aux hommes de tout peuple, de toute race, religion et condition sociale, un instrument efficace, qui certes est « lieu de développement assidu des facultés intellectuelles (...), exerce le jugement, introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, promeut le sens des valeurs, prépare à la vie professionnelle, fait naître (...) à la compréhension mutuelle » (*Gravissimum educationis*, n.5), mais également propose l'Evangile comme école de formation. Les documents pris en considération abritent le cœur vibrant de cette longue pédagogie de la charité. C'est pourquoi cette publication essentielle d'un index analytique, accompagné d'une belle anthologie de textes classés par thèmes, peut être un instrument très utile entre les mains des éducateurs, leur permettant d'accéder à un trésor venu à maturité dans l'amoureux dévouement de l'Eglise à la cause de l'éducation, d'une manière particulière avec les écoles catholiques.

Les destinataires sont tous les éducateurs, à commencer par les parents, pour qui l'éducation des enfants est un devoir essentiel, originel et premier, irremplaçable et inaliénable. A cette responsabilité participent les autres sujets : les enseignants, les dirigeants et le personnel scolaire, l'Etat, l'Eglise... Je souhaite donc que l'utilisation de ce texte puisse contribuer à susciter chez tous les acteurs en jeu un engagement toujours plus enthousiaste, dans la formidable œuvre de formation de « personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience » (Congrégation pour l'Education Catholique, *L'école catholique*, n.31). En des temps d' « urgence éducative », alors qu'éduquer « semble devenir toujours plus difficile », mais où en même temps « l'on ressent avec force une soif diffuse de certitudes et de valeurs », le Pape Benoît XVI demande aux éducateurs de « transmettre aux générations futures un contenu substantiel, des règles solides de comportement, d'indiquer des objectifs élevés vers lesquels orienter avec détermination sa propre existence » (8 novembre 2009).



Card. Zenon Grocholewski
Préfet de la Congrégation pour l'Éducation Catholique

Avant-propos

Les écoles catholiques s'efforcent de donner à leurs élèves une formation intégrale dans une communauté éducative mue par un esprit chrétien. Elles le font en conformité avec le souhait des parents qui leur confient leurs enfants. Tout éducateur sait qu'il est à un carrefour entre le présent et le futur, mais aussi le passé. Pour une école catholique, cela signifie qu'elle développe un dialogue entre la foi catholique et la culture transmise du passé, mais aussi entre la vie et la foi. Elle crée également chaque jour une propre culture avec et par les élèves. Témoins de la foi, les éducateurs chrétiens font ainsi mémoire, ils sont présents au présent et ouvrent une perspective d'espérance sur le futur. La société évolue et ses défis se posent aussi à l'école catholique. Il n'est donc pas étonnant que celle-ci doive sans cesse repenser son projet éducatif en fonction du contexte dans lequel elle travaille. Ce processus est à nouveau à l'œuvre dans nos pays.

J'ai l'intime conviction qu'il est donc recommandé de renouer avec la grande tradition des textes sur l'école catholique. La Congrégation pour l'Education Catholique à Rome a produit durant ces cinquante dernières années une vraie richesse en documents sur l'école catholique. Ils sont sources de réflexion et invitent à l'action. Toute personne qui lit ces textes est immédiatement plus sensible à la diversité des thèmes et des acteurs du monde de l'éducation. Ces textes présentent également la mission de l'Eglise pour témoigner de la Bonne Nouvelle.

Pour soutenir ce renouvellement, j'ai constitué une anthologie de ces textes, de façon un peu plus schématisée afin d'en faciliter la lecture. Elle contient une sélection de textes à l'intention des laïcs qui travaillent dans nos écoles. Celui ou celle qui s'engage dans une école catholique doit savoir ce que cela représente. La sélection se limite à l'enseignement maternel, primaire et secondaire. J'ai conservé la numérotation officielle faisant référence aux textes intégraux de sorte que la lecture des documents originaux en soit facilitée. Vous trouverez aussi un index pratique, préparé de façon méticuleuse par Myriam BADART, collaboratrice au CEEC, que je remercie vivement.

Mon souhait le plus cher est que cette publication puisse être inspiratrice afin de continuer, sur base de ces sources, à rénover les écoles catholiques d'une manière créative et intelligente, et à témoigner de la Bonne Nouvelle au sein de notre société.

Etienne VERHACK
Secrétaire Général CEEC
www.ceec.be

Index

Abréviations utilisées

(ordre chronologique selon la date de publication)

- DEC** Déclaration sur l'Education Chrétienne (*Gravissimum educationis*)
28 octobre 1965
- EC** L'Ecole Catholique
19 mars 1977
- LC** Le Laïc Catholique : Témoin de la Foi dans l'Ecole
15 octobre 1982
- OEAH** Orientations Educatives sur l'Amour Humain
Traits d'Education Sexuelle
1^{er} novembre 1983
- DR** La Dimension Religieuse de l'Education dans l'Ecole Catholique
7 avril 1988
- ECAS** L'Ecole Catholique au Seuil du Troisième Millénaire
28 décembre 1997
- PC** Les Personnes Consacrées et leur Mission dans l'Ecole
Réflexions et Orientations
28 octobre 2002
- EE** Eduquer Ensemble dans l'Ecole Catholique
8 septembre 2007
- LCER** Lettre circulaire sur l'Enseignement de la Religion dans l'Ecole
5 mai 2009

A	
amour	DEC 3 / EC 46 / LC 18, 19, 43, 55 / OEAH 4, 5, 6, 16, 18, 23-26, 31, 32, 36, 42, 56, 61-63, 71, 90, 91, 94-98, 100, 103, 105, 106, 109 / DR 44, 49, 76, 87, 96, 110, 112 ECAS 15 / PC 8, 18, 26, 47, 53, 59, 82 / EE 21-25, 44-46
anciens élèves	DEC 8
apostolat	EC 63, 71, 75, 78, 83, 88 / DR 87 / DEC 8 / LC 8, 24, 33, 46, 57, 61, 62, 65 / ECAS 5 / PC 6, 8, 10
associations professionnelles	EC 79, 80 / LC 36, 63, 75
atmosphère cordiale, sereine (égalité)	DR 1, 106 / LC 77 / OEAH 75
atmosphère chrétienne (esprit évangélique)	DEC 8 / DR 1 / EC 55, 73 / LC 38 / EE 38 LCER 6
atmosphère éducative	DR 26, 28 / LCER 6
atmosphère familiale	DEC 3 / DR 27, 40, 87
atmosphère sociale à l'école	LC 23 / DR 45, 46
atmosphère spécifique	EC 47
autocritique	EC 67
B	
baptême	DEC 8 / EC 7, 47 / LC 6, 38 / OEAH 43, 46, 53, 55, 62 / DR 1, 98 / EE 42
bien commun, bien de tous	DEC 3, 8, 12 / EC 60, 62 / DR 45, 48, 104 / OEAH 64, 68, 111 / PC 45, 55, 64, 74, 80
but de l'école catholique	EC 30 / ECAS 9
but de l'éducation	DEC 1
but de l'éducation sexuelle	OEAH 98
but de l'enseignement religieux	PC 54
C	
caractère spécifique de l'école catholique	EC 33, 37, 73, 78, 80 / LC 38, 39, 44 / ECAS 11 / DR 1, 25, 26, 66 / LCER 15
caractère communautaire	EC 53, 54, 56, 60-62 / LC 19, 22-25, 34 / DR 31 / EE 15 ECAS 18 / PC 60
catéchèse, catéchétique	DEC 4, 7 / LC 57, 66 / OEAH 56, 57, 59, 60, 63 / DR 70
changement	EC 66, 74, 86 / LC 30, 67 / PC 31-33, 60
charisme	LC 39 / DR 111 / PC 6, 8, 13, 17, 21, 43, 57-59, 76, 81, 82
Christ (voir aussi « Jésus-Christ »)	DEC Préambule, 3, 8 / EC 6, 7, 33-36, 43, 47, 53-55, 60 / LC 6, 16, 18, 26, 43, 54, 55 / OEAH 29-31, 43-45, 47, 53, 56, 90 / DR 34, 44, 63, 74, 96 / ECAS 9 / PC 6-10, 19-21, 25, 36, 37, 48, 51, 63, 78, 82 / EE 3-5, 21-25, 40, 44-46 / LCER 17
Christ fondement du projet éducatif	EC 34, 35, 47, 55 / EE 3
climat (voir aussi « atmosphère » et « milieu »)	DR 24-26, 39, 40, 103, 104 / LC 30 / OEAH 7, 103, 108 ECAS 18 / PC 41, 45, 61, 80, 83
collaboration, coopération	EC 12, 13, 14, 57, 60, 61, 67, 70, 77, 80 / DEC 8, 12 / LC 22, 29, 31, 33, 34, 43, 44, 80 / OEAH 15, 51, 54, 72, 73, 75, 83 / EE 4 / DR 39, 40, 42-44, 70, 87, 98, 100, 103, 105 / PC 5, 20, 41, 57, 80 / LCER 8
communauté chrétienne	EC 67, 77 / LC 41 / OEAH 54, 55 / ECAS 12 / EE 38
communauté ecclésiale	LC 18, 22, 43, 63 / EC 48 / DR 30, 44, 101, 103, 104 / OEAH 45, 53, 54, 56 / PC 21, 42 / LCER 5
communauté éducative	EC 53-56, 60, 61, 70, 73 / LC 22-24, 34, 41, 51-53 / DR 38, 39, 107 / ECAS 18, 20 / PC 20, 21, 41, 43, 46-50, 54, 58, 65, 69 / EE 5, 16, 17, 26-33, 37-40, 47-48
communauté paroissiale, paroisse	EC 48 / OEAH 54 / DR 70 / LCER 17
communauté rencontre	EC 53, 54, 57, 60
communauté scolaire	DEC 8 / EC 29, 34, 55, 56, 59 / LC 38 / OEAH 71 / DR 1 / PC 41, 42, 48, 75, 82 / EE 39
communautés unies	EC 12

communion	LC 18, 28 / OEAH 5, 26, 45, 53, 92, 95, 100 / PC 15-17, 21, 24, 35, 36, 41, 42, 48, 65, 66, 82-84 / EE 5, 16-17, 34-35, 39, 43, 44-46, 47-48
communion vécue	EE 43
Congrégation pour l'Education Catholique	EC 88 / OEAH 1, 3, 111 / PC 3, 4, 29, 84
connaissances	DEC 8 / EC 42 / LC 16, 55 / DR 49, 70,76 / ECAS 8, 10 EE 26-33 / LCER 6, 17
conscience	DEC 1, 6 / EC 9, 29, 31, 45, 55, 61, 66 / LC 28, 30, 33, 42, 48, 53, 61-63 / OEAH 37, 41, 50, 68, 90, 94 / DR 6, 31, 47, 51, 89, 91 / ECAS 9, 17 / PC 23, 41, 44, 52, 59, 74, 79, 80, 82 / EE 40
coordination scolaire	DEC 12
courage et audace	EC 83
critères	EC 11, 30, 56, 67, 75, 84, 86 / LC 47 / DR 57, 61, 70, 100, 101 / PC 69
culture	DEC 5, 8 / EC 11, 13-14, 15, 26, 30, 36, 42, 62, 78, 85 / LC 12, 20, 21, 23, 24, 29, 35, 38, 65 / OEAH 3, 16, 44 / DR 1, 34,51-53, 57, 96, 100, 101, 108 / ECAS 14, 16 / PC 4-6, 11, 14, 21, 26, 30, 31, 38, 39, 54, 60, 63-68, 71, 77-79, 82, 84 / EE 5, 39 / LCER 6, 17
culture et foi	EC 37, 38, 42, 43, 71 / LC 29, 49, 56, 64 / DR 51-53 / ECAS 14
D	
développement de la personne	DEC 8 / EC 19, 31, 77 / LC 17, 18 / OEAH 1, 4, 18, 21, 34, 49, 68, 75, 86, 107 / DR 1, 98, 99, 108 / PC 52 / LCER 6
développement des peuples	EC 58 / DR 45 / PC 76 / ECAS 5
dialogue	EC 12, 15, 45 / LC 21, 29, 33, 42, 49, 50, 53, 55, 64, 66 / OEAH 32, 49, 63, 70 / DR 34, 96 / ECAS 11, 20 / EE 41 PC 11, 14, 31, 36, 41, 44, 45, 62, 65, 66, 68, 76, 78, 83
difficultés de l'école catholique	EC 66, 67
dimension religieuse	EC 19, 30 / DR 1, 26, 47, 48, 50, 54-56, 57-61, 63, 99, 103, 104, 110, 111 / ECAS 19 / PC 52 / LCER 1
dimension communautaire	EC 54 / LC 22-24, 34-36 / DR 31, 38 / EE 15 / ECAS 18 PC 60
discipline(s)	EC 37, 39, 41 / OEAH 102, 105 / DR 53, 88, 101 / ECAS 14 / LC 64 / PC 39, 50, 53, 72, 83 / LCER 18
diversité	EC 11 / LC 43 / OEAH 3 / DR 31 / PC 41, 44, 64, 65 / EE 47-48
doctrine évangélique	EC 49, 56 / LC 42, 59 / OEAH 98
doctrine sociale de l'Eglise	LC 65 / PC 72
droit à l'éducation	DEC 1 / LC 13 / LCER 10, 11
droit à une éducation chrétienne	DEC 2 / LC 56
droit de choisir une école	LC 14 / ECAS 17 / DEC 6 / EC 13, 14 / LCER 3
droits de l'enfant	OEAH 68, 107 / PC 47, 74
droits de l'homme	LC 18, 36, 50 / ECAS 17 / PC 60, 74
E	
école catholique (propre de)	DEC 8 / EC 25-29, 73 / LC 38, 39 / DR 66 / ECAS 11 / EE 5 / LCER 15
école catholique : centre de vie	DR 109
école catholique communauté	EC 32, 53, 54 / ECAS 18, 19 / DR 31
école catholique en pays de mission	EC 77 / LC 53 / PC 76
éducateur catholique : définition, fonction, rôle	EC 29 / LC 16, 18, 19, 20-23, 26, 29, 30, 33, 34, 36, 42, 49, 55, 63, 65, 68 / ECAS 9, 10
éducateurs : une vocation	LC 73, 74 / EE 6, 21-25 / ECAS 19 / PC 55
éducateurs croyants	EE 4 / LC 54
éducateurs témoins	EC 43 / LC 33, 53, 54 / DR 37 / EE 4, 15
éducateurs : premiers responsables	ECAS 19 / DR 26

éducation	DEC 1-5 / EC 53, 58, 62, 70, 79 / LC 13, 17, 53-55, 73-75 / OEAH 1 / LCER 1 / DR 34 / PC 6, 62, 72
éducation à la foi	EC 9, 43 / LC 38, 49, 74 / DR 96 / EE 38 / PC 52, 58
éducation aux valeurs	DEC 1 / EC 11, 42, 53 / LC 12, 30, 49 / DR 6, 100, 107 / OEAH 39, 91 / ECAS 14 / PC 79 / EE 39
éducation aux vertus	EC 36, 37, 47 / OEAH 91 / DR 76
éducation catholique : définition	ECAS 10
éducation chrétienne	DEC 2-4 / EC 73, 79, 84 / OEAH 1, 21, 46 / DR 6, 45, 63, 98
éducation intégrale	EC 8, 19, 26, 36, 39, 45 / LC 17, 20, 24, 28 / OEAH 2, 15 / DR 63, 70, 98, 99, 101 / ECAS 11, 18 / PC 31, 41 / EE 3
éducation interculturelle	PC 65, 66, 67
éducation religieuse	EC 71 / LC 17 / PC 54
éducation sexuelle	OEAH 1,2,7-10,12,14,16,17,20,34,37,43,52-54, 63, 66, 67, 70-72, 76, 89, 97, 98, 106, 110
éducation sociale	DEC 3 / LC 19, 65
Eglise	DEC Préambule, 3, 4 / EC 6-15, 49, 62, 66, 70 / LC 2, 14, 18, 20, 22, 23, 24, 26, 38, 43-46, 48, 54, 58,64, 65, 71-74, 80 / OEAH 17, 19, 47, 53, 108 / DR 6, 29-31, 34, 44, 45, 66, 87, 101/ ECAS 5, 11, 12, 19 / EE 3, 6 / LCER 6, 16, 17
Eglise (présence à l'école)	DEC 8 / EC 62 / DR 44
élève	DEC 5, 8 / EC 38, 41, 42, 45, 47, 55, 61, 67, 71, 79, 86 / LC 12, 14, 17, 18, 19, 21-25, 28-35, 38, 41, 42, 49-56, 64 / OEAH 70, 72, 74, 76 / DR 1, 6, 22, 27, 29, 40, 42, 48, 49, 51, 54, 55, 58, 63, 66, 70, 76, 82, 89, 91, 96, 98-100, 104-107, 110, 111 / ECAS 19 / PC 27, 41, 46, 47, 49, 52-54, 61, 71-73, 78, 79 / EE 38, 43, 44-46 / LCER 6, 15-17
élève non-catholique	LC 42, 55 / DR 6 / LCER 16
élève non-chrétien	DR 6, 108 / EC 85
élève, participation	DR 106
élève, partie prenante	DR 105
enseignement religieux	EC 49-50, 71, 73 / LC 56-59, 66 / DR 51,65, 66, 70, 104 / LCER 1, 15-18
éthique sociale	DR 88, 89
évangélisation	LC 9, 14, 23, 28, 31, 49, 54 / DR 34, 66,108 / ECAS 11 / PC 29, 31, 40, 56, 76
évêques	EC 71 / LC 46, 63, 66 / OEAH 55, 72 / PC 42
F	
facultés, universités	DEC 10, 11 / LC 65 / DR 97
famille	DEC 3, 5, 9 / EC 48, 67,73 / LC 12, 24, 26, 34, 80 / OEAH 15, 48-50, 52, 54, 57-59, 66, 69, 72, 77, 79, 102, 103, 108, 110 / DR 6, 22, 27, 40, 42, 43, 45, 61, 64, 70, 87, 101, 103, 104 / ECAS 5, 15, 16, 20 / EE 26-33, 47,48 / PC 34, 45, 47, 52, 53, 70, 83 / LCER 8
fidélité au projet éducatif propre	EC 86
foi	DEC 2, 8 / EC 9, 37-39, 42, 43, 45, 47, 53, 54, 62, 71 / LC 20, 21, 24, 28, 29, 31, 32, 38, 40-42, 49, 50, 56, 64, 65, 72, 74 / OEAH 21, 34, 43, 45, 53, 55, 56, 63, 91, 110 / DR 1, 34, 37, 48, 49, 51-53, 60, 82, 87, 88, 96, 98, 108 / EE 15-17, 26-33, 38, 44-46 / PC 5, 6, 26, 30, 38, 51, 52, 54, 58, 60, 70, 82, 84 / ECAS 14-16 / LCER 6, 16
foi et culture	EC 37, 38, 42, 43, 71 / LC 29, 49, 56, 64 / DR 51-53 / ECAS 14
formation à l'esprit de communion	EE 34-35, 39
formation de la conscience	OEAH 52, 61
formation intellectuelle	DR 49
formation morale	DEC 1, 5, 8 / LC 65

formation professionnelle des éducateurs	LC 16, 27, 60, 61, 64, 68, 79 / EE 21-25 / PC 39
formation religieuse des éducateurs	LC 60, 62, 63, 65, 68 / DR 61,70
formation théologique et spirituelle des éducateurs	EE 26-33 / OEAH 80
fruits de la grâce et de la liberté	EC 84
G	
garantie du caractère spécifique	EC 73
gestion, gestionnaires de l'école catholique	LC 46 / DR 100 / PC 6, 41, 83
H	
histoire (enseignement de)	DR 58
humilité	EC 75 / LC 72 / OEAH 46
I	
identité de l'école catholique	EC 34 / ECAS 11, 14 / DR 66, 100 / LCER 5, 6
identité de l'enseignant laïc catholique	LC 24, 25, 26, 27, 37
importance de l'école	DEC 5
individualisme	EC 45, 62 / PC 26, 67 / EE 44-46
innovation pédagogique	ECAS 5
instituts religieux	ECAS 13 / EC 74, 75 / LC 39, 45, 75
itinéraire chrétien	DR 48 / PC 63
J	
Jésus-Christ (voir aussi « Christ »)	EC 11, 33, 35 / LC 31, 59 / DR 25 / ECAS 9 / EE 15 / OEAH 30, 31, 35, 43 / PC 7, 10, 22, 25, 27, 54
justice	DEC 6 / EC 58 / LC 30, 52 / OEAH 100 / DR 45, 89 / PC 30, 60, 71, 75, 77, 83 / ECAS 17 / EE 44-46
L	
laïc	EC 71, 79 / LC 1, 2, 6-10, 14, 18-20, 24, 26, 27, 32, 34, 36-41, 44-46, 48-54, 57, 60, 61-63, 65, 68, 71-75, 77-80 / DR 37, 38 / EE 26-33, 40, 41, 47-48 / PC 20, 46, 57
liberté (promotion de la)	EC 13, 14, 30, 31, 48
liberté (vraie)	DEC 1
liberté de choix	DEC 6 / EC 31, 48 / LC 14, 17 / ECAS 16, 17 / LCER 7 / PC 52
liberté de conscience	EC 13-14 / DR 6, 34
liberté de l'Evangile	EC 55 / DR 25, 38
liberté et charité	DEC 8 / EC 55 / DR 1, 25, 38, 103 / LC 38 / EE 38 / LCER 6
liberté religieuse	LC 16, 50 / DR 6 / ECAS 17 / LCER 10, 11, 16
libre concours de tous	EC 59
littérature, art, philosophie	DR 60, 61
liturgie	EC 54 / LC 40 / OEAH 53 / DR 30
M	
Magistère de l'Eglise	LC 18, 59 / OEAH 2, 14, 57, 61, 102 / DR 70 / PC 83
maître de religion	EC 71 / LC 59 / DR 65, 96, 97 / PC 54
mal	DR 91, 94, 95 / OEAH 42, 45, 46, 76, 90 / PC 63
message chrétien	EC 43 / LC 31 / DR 100 / EE 26-33 / LCER 6
message évangélique	EC 37 / LC 9, 53, 54 / DR 6, 22, 34, 57 / PC 12, 41
milieu (voir aussi « atmosphère » et « climat »)	LC 22, 40 / OEAH 53, 77, 105 / DR 25, 28, 45, 103, 104, 106 / PC 41, 78
milieu éducatif	DR 1, 24, 25, 26, 31, 106 / PC 46, 59, 61
milieu familial	OEAH 38, 48, 81, 107 / DR 27, 40 / PC 61
mission de charité éducative	ECAS 15
mission de l'Eglise	DEC Préambule, 3, 4 / EC 6-11, 88 / LC 12, 24, 38, 46, 73 / OEAH 53, 108 / DR 31, 34, 66, 101 / EE 3 / PC 59, 81 / ECAS 5, 11, 19
mission (spécifique) de l'école catholique	EC 73, 79, 80 / LC 79 / ECAS 15 / PC 33, 52
modèle	EC 35, 47 / LC 18, 32, 38 / OEAH 50, 91 / DR 63 / PC 10, 28, 46, 66, 67

mystère chrétien, du salut	DEC Préambule, 2 / EC 43, 47 / DR 98
mystère de l'homme	OEAH 29 / DR 76 / ECAS 10 / PC 36, 68
O	
ouverture aux autres	EC 57, 58 / LC 44 / OEAH 31, 35 / ECAS 16 / PC 36 / EE 44-46 / LCER 6
P	
parents	DEC 3, 6, 8 / EC 13-14, 61, 73, 79 / LC 12, 14, 23, 34, 41, 51, 56 / OEAH 9, 15-18, 49-52, 59, 64, 68, 69, 72-74, 81, 87, 106, 107, 111 / DR 28, 40, 43, 66, 100 / ECAS 5, 17, 20 / PC 27, 41, 47 / EE 47-48 / LCER 2, 7, 15, 16
pastorale	EC 71, 78 / LC 41, 44 / OEAH 101 / DR 31, 70 / EE 40 ECAS 5, 12 / PC 4, 15, 42
patience	OEAH 110 / DR 96
pauvres, pauvreté	DR 87 / ECAS 15 / PC 28, 30, 34, 40, 69-73, 75, 76, 84
pauvres (solidarité avec les)	DEC 9 / PC 69
pauvreté évangélique	OEAH 46 / DR 29 / PC 7, 12, 26
pédagogie	EC 78 / LC 21, 24, 39, 66, 68 / OEAH 34, 37, 41 / DR 63
pensée chrétienne : un critère face à la diversité	EC 11
personnalités autonomes	EC 12, 31 / LC 17 / PC 45 / EE 42
personne humaine, homme	DEC Préambule, 1-3 / EC 8, 11, 15, 29, 30, 34-36, 45-47, 54, 85 / LC 12-14, 16-22, 24, 28, 30-32, 38, 43, 47, 50, 52-54, 56, 65 / OEAH 1, 4, 5, 19, 21-29, 32, 33, 44, 52, 69, 90, 102, 105 / DR 1, 25, 31, 34, 50, 51, 53-58, 63, 64, 76, 87, 89, 91, 98, 108 / ECAS 9, 10, 17, 19 / PC 6, 12, 15, 18, 19, 23, 31, 34-38, 44-46, 60, 64, 66, 68, 74, 78 EE 3, 39, 44-46
personne intégrale	EC 35, 36 / LC 18 / LCER 1
personnes consacrées	PC 2-8, 10-14, 16-20, 22-33, 37-43, 46-48, 50, 53-59, 61-65, 69-71, 73-76, 78, 80-84 / EE 41, 47-48
philosophie	DR 55, 57, 60
pluralisme	EC 11, 13-14, 66 / LC 50, 64 / ECAS 16 / PC 37, 83
pluralisme scolaire	EC 13-14 / LC 14 / DR 108 / LCER 7
pouvoir organisateur	EC 80 / LC 23, 78
pouvoirs publics	DEC 6 / ECAS 17
prière	LC 31, 72 / OEAH 45, 46, 100 / DR 87 / PC 10, 23, 24, 27, 51, 82 / EE 26-33, 38
prière réciproque	DR 111
principe de participation et coresponsabilité	EC 70
problèmes possibles pour l'école	DR 104
professeurs : formation, unité, témoins, fonction	DEC 8 / LC 64
profil de l'école catholique (identification au projet)	LC 39
programme de l'école catholique	EC 28, 37, 38 / LC 51 / DR 57
projet éducatif	EC 9, 15, 29, 34, 55, 59, 60, 61, 65, 67, 70, 85, 86 / LC 39 / DR 22, 34, 42, 45, 96, 100-102-104, 106, 110 / ECAS 9, 14, 20 / PC 41, 46, 51, 60, 61, 64, 69, 70 / EE 3 LCER 6, 15
projet éducatif : critères	DR 101
projet éducatif : dimension religieuse	DR 103
projet éducatif : liberté, justice	DR 45
projet éducatif : processus	DR 102
projet éducatif chrétien et les non-chrétiens	EC 85
projet éducatif fondé sur le Christ	EE 3
propre de l'école catholique	DEC 8 / EC 25-29, 73 / LC 38, 39 / DR 66 / ECAS 11 / EE 5 / LCER 15
R	
rapports interpersonnels éducateurs-élèves	EC 32 / OEAH 70, 77 / DR 103, 110 / ECAS 18 / PC 41, 43 / EE 4, 39

réalisme	LC 26, 33 / DR 91 / PC 20, 28
réalité	EC 28, 29, 31-33, 36 / LC 8, 17, 19, 28, 31, 35, 43, 68 / OEAH 5, 27, 31, 48, 50, 51, 95 / DR 22, 34, 51 / ECAS 16 / PC 24, 51, 54, 65, 66, 83 / EE 39, 43 / LCER 6
référence à l'Evangile	EC 9
référence à la parole du Christ	EC 11, 55
référence explicite à la vision chrétienne	EC 33, 34
relations avec les élèves	LC 21, 25, 33 / DR 110
relations personnelles	LC 33 / OEAH 97 / PC 62 / ECAS 19
relativisme	EC 12 / EE 42 / LCER 12
respect	DEC 3 / EC 39, 57, 60, 80, 85 / LC 14, 28, 30, 42, 50, 53, 55 / OEAH 35, 52, 75, 90, 105 / DR 6, 31, 45, 47, 53, 70, 76, 87, 100, 101 / PC 44, 45, 65, 74, 79, 80 / EE 15, 47-48 / ECAS 17 / LCER 16
responsabilité(s)	DEC 1, 3, 5 / EC 45, 47, 60, 61, 70, 80 / LC 19, 30, 45, 48, 53, 71, 78, 80 / OEAH 8, 14, 37, 42, 55, 62, 71, 75, 99, 110 / DR 26, 49, 106 / ECAS 19 / PC 53, 54, 57 / LCER 3
responsables de l'école	EC 70, 80 / LC 46, 80 / OEAH 72 / DR 40, 70, 101
révélation	LC 20, 26, 28 / OEAH 27 / DR 57, 91 / PC 66
rôle de l'école dans la formation catholique	LCER 1
S	
sacrements	EC 54 / LC 40, 43 / OEAH 30, 45, 56, 62, 100 / DR 87 / PC 24, 51, 82
science, nature, technique, technologie	EC 31 / DR 54 / PC 52
sécularisation	EC 66 / LC 30, 48
service	DEC 1, 4, 8 / EC 45, 60, 62, 79, 86, 88 / LC 30, 52 / OEAH 16 / DR 31, 43, 46, 54, 63, 87 / PC 21, 41, 42, 55, 58, 61, 68, 70, 72, 84 / EE 3 / ECAS 5, 16, 17
service de l'Eglise	EC 62 / DR 87
service de Dieu	EC 45 / DR 54 / PC 55
service social, à la société	DEC 8 / EC 62 / DR 46 / ECAS 5, 16
sexualité	OEAH 1,2,7-10,12,14,16,17,20,34,37,43,52-54, 63, 66, 67,70-72,76,89,97,98,406,110
société civile	DEC 5 / OEAH 64, 95 / DR 46, 103
société pluraliste	LC 48, 50 / EC 11, 66
solidarité	DEC 9 / EC 62 / LC 18, 30, 52 / OEAH 105 / PC 16, 30, 34, 36, 41, 46, 47, 60, 64, 69, 71, 73, 75, 79, 84 / EE 44-46
spécificité du projet éducatif	EC 15 / DR 100 / LCER 15
spiritualité	LC 59 / PC 8, 57-59
spiritualité de communion	EE 16, 17 / PC 24, 36, 41, 42
structure communautaire de l'école	LC 23, 24 / EE 15
style chrétien	DR 25 / EE 15 / ECAS 19
style de vie	PC 8, 10, 26, 50, 71 / EE 38
style de vie évangélique	EC 60
style d'éducation	PC 53 / ECAS 18
subsidiarité (famille - école)	EC 70 / PC 60, 64 / OEAH 17 / ECAS 17 / LCER 8
synthèse foi - culture	EC 37, 38, 43, 71 / LC 29, 49, 56, 64 / DR 52 / PC 6, 54 / ECAS 14
synthèse foi - vie	EC 37, 43, 45, 71 / LC 31 / PC 6, 54
T	
témoignage	DEC 8 / EC 47, 78 / LC 21, 32, 33, 40, 42, 46, 53, 54, 59 / OEAH 39, 53, 88 / DR 29, 37, 38, 60, 95, 96, 103, 104, 110 / PC 6, 11, 19, 21, 26, 27, 41, 50, 75, 82 / EE 16-17, 38-40, 44-46
témoigner/manifester	EC 43, 53 / PC 7, 10, 12, 26 / DR 96 / EE 5, 15 / LCER 16

témoin	DEC 8 / OEAH 23 / PC 38, 78 / EE 4, 15, 38
transformation	EC 66 / LC 30 / OEAH 105
transmission de la culture chrétienne	EC 36 / LC 20, 21, 24, 29, 30, 59 / DR 108 / EE 26-33
travail interdisciplinaire	DR 64
U	
unité	DEC 8 / EC 35, 67 / LC 20 / DR 98, 108 / ECAS 9, 14 / PC 63, 64, 66 / EE 16-17, 44-46
unité d'intention	EC 59 / DR 98
universités (catholiques)	DEC 10 / DR 97
V	
valeurs	DEC 1, 5 / EC 11, 26, 29, 30, 32, 35, 39, 42, 53, 85 / LC 12, 30, 31, 47, 49 / ECAS 9, 14, 15 / OEAH 16, 19, 32, 36, 37, 39, 46, 52, 56, 62, 64, 70, 85, 88, 89, 91, 94, 97, 104, 105, 109 / DR 6, 25, 26, 52, 53, 63, 100, 107 / PC 20, 38, 41, 46, 53, 54, 58, 60, 63, 65, 75, 79, 84 / EE 5, 26-33, 39
valeurs chrétiennes	EC 53 / LC 30
valeurs évangéliques	OEAH 46 / DR 100 / PC 41, 54, 58, 84 / EE 5, 26-33
valeurs de la vie et de l'humanité	EC 8, 30 / LC 28
valeurs et motifs religieux	DR 107
vérité	EC 39, 41 / LC 16, 29, 30, 32, 52, 55 / DR 49, 57, 82, 107 / ECAS 9, 14 / PC 6, 10, 11, 18, 37-39, 41, 47, 50, 81 / EE 3, 26-33, 38, 40
vie chrétienne	EC 60 / OEAH 47, 52 / EE 15 / LCER 17
vie liturgique, sacramentelle	EC 54 / LC 40, 72
vie personnelle de l'enseignant	EC 78 / LC 21 / DR 38
vie professionnelle	DEC 5 / EC 80 / LC 12, 16, 17, 27, 36
vie scolaire	EC 58, 73 / OEAH 73 / DR 47 / EE 44-46
vision de la réalité	EC 28, 29, 32, 33, 34, 36 / DR 34 / EE 39
vocation	DEC Préambule, 1, 5 / EC 36, 45 / LC 6, 19, 24, 27, 33, 37, 38, 43, 60, 61, 65, 68, 72-74, 78, / OEAH 2, 5, 21, 22, 24, 26, 27, 29-31, 33, 43, 46, 56 / DR 61, 76, 87 / PC 5, 12, 13, 17, 21, 24, 30, 31, 37, 49, 55, 56, 58, 59, 82 / EE 3, 6, 15, 21-25, 40, 41, 44-46, 47-48 / ECAS 5, 12, 19

Déclaration sur l'Éducation Chrétienne

Gravissimum educationis

28 octobre 1965

Déclaration sur l'Éducation Chrétienne

Gravissimum educationis

(28 octobre 1965)

DEC

Préambule

« L'extrême importance de l'éducation dans la vie de l'homme et son influence toujours croissante sur le développement de la société moderne sont pour le saint Concile œcuménique l'objet d'une réflexion attentive. »

Le texte situe l'éducation dans le développement de la technique, de la recherche scientifique et des moyens de communication sociale. Ces évolutions facilitent l'accès au patrimoine culturel et spirituel de l'humanité. On s'efforce partout « de favoriser toujours plus l'éducation ».

Pour l'Église, l'éducation est une mission, celle « d'annoncer à tous les hommes le mystère du salut et de tout édifier dans le Christ ». Pour s'acquitter de cette mission, « l'Église doit prendre soin de la totalité de la vie de l'homme y compris de ses préoccupations terrestres, dans la mesure où elles sont liées à sa vocation surnaturelle. Elle a donc un rôle à jouer dans le progrès et le développement de l'éducation ».

DEC 1

Droit universel à l'éducation

« Tous les hommes de n'importe quelle race, âge ou condition, possèdent, en tant qu'ils jouissent de la dignité de la personne, un droit inaliénable à une éducation qui réponde à leur vocation propre. »

Le but de l'éducation :

« Le but que poursuit la véritable éducation est de former la personne humaine dans la perspective de sa fin la plus haute, et du bien des groupes dont l'homme est membre et au service desquels s'exercera son activité d'adulte. »

« Il faut (...) aider (...) les jeunes (...) à développer harmonieusement leurs aptitudes physiques, morales, intellectuelles, à acquérir graduellement un sens plus aigu de leur responsabilité, dans l'effort soutenu pour bien conduire leur vie personnelle et la conquête de la vraie liberté. (...) Qu'ils soient formés à la vie sociale. »

Inciter les enfants à apprécier les valeurs et à connaître et aimer Dieu :

« De même, le Concile proclame le droit pour les enfants et les jeunes gens d'être incités à apprécier sainement les valeurs morales avec une conscience droite et à les embrasser dans une adhésion personnelle, - tout autant, à connaître et aimer Dieu plus parfaitement. »

DEC 2

L'éducation chrétienne

« Devenus créatures nouvelles » par leur baptême, « tous les chrétiens ont droit à une éducation chrétienne. « Celle-ci ne vise pas seulement à assurer la maturité (...) de la personne humaine, mais principalement à ce que les baptisés, introduits pas à pas dans la connaissance du mystère du salut, deviennent chaque jour plus conscients de la foi qu'ils ont reçue. »

DEC 3

Les responsables de l'éducation

Les parents :

C'est aux parents, les premiers éducateurs, « de créer une atmosphère familiale, animée par l'amour et le respect envers Dieu et les hommes, telle qu'elle favorise l'éducation totale, personnelle et sociale de leurs enfants. La famille est donc la première école des vertus sociales nécessaires à toute société. Mais c'est surtout dans la famille chrétienne (...) que dès leur plus jeune âge les enfants doivent (...) apprendre à découvrir Dieu et à l'honorer ainsi qu'à aimer le prochain. »

La société :

Des responsabilités éducatives et des droits précis reviennent à la société civile. « Elle garantit les devoirs et les droits des parents et des autres personnes qui jouent un rôle dans l'éducation ; elle leur fournit son aide dans ce but. Selon le principe de subsidiarité, en cas de défaillance des parents ou à défaut d'initiatives d'autres groupements, c'est à la société civile, compte tenu cependant des désirs des parents, d'assurer l'éducation ».

L'Eglise :

« Les tâches éducatives concernent enfin (...) l'Eglise (...) surtout parce qu'elle a pour fonction d'annoncer aux hommes la voie du salut, de communiquer aux croyants la vie du Christ et de les aider par une attention constante à atteindre le plein épanouissement de cette vie du Christ. L'Eglise « est donc tenue (...) d'assurer l'éducation qui inspirera toute leur vie de l'esprit du Christ. En même temps, elle s'offre à travailler avec tous les hommes pour promouvoir la personne humaine dans sa perfection, ainsi que pour assurer le bien de la société (...) et la construction d'un monde toujours plus humain. »

DEC 4 Moyens variés au service de l'éducation chrétienne

Dans l'accomplissement de sa mission éducative, l'Eglise dispose de différents moyens. « Le premier est la formation catéchétique qui éclaire et fortifie la foi, nourrit la vie selon l'esprit du Christ, achemine à la participation active et consciente au mystère liturgique et incite à l'action apostolique ». L'Eglise « fait grand cas des autres moyens éducatifs (...) » dont l'école en est un, et « s'efforce de les pénétrer de son esprit et (de) les porter à un niveau supérieur. »

DEC 5 Importance de l'école

« Entre tous les moyens d'éducation, l'école revêt une importance particulière. » Elle est « le lieu de développement assidu des facultés intellectuelles ». (...) « Elle exerce le jugement, elle introduit au patrimoine culturel hérité des générations passées, elle promeut le sens des valeurs, elle prépare à la vie professionnelle, elle fait naître entre les élèves de caractère et d'origine sociale différents un esprit de camaraderie qui forme à la compréhension mutuelle. De plus, elle constitue comme un centre où se rencontrent pour partager les responsabilités de son fonctionnement et de son progrès, familles, maîtres, groupement de tous genres créés pour le développement de la vie culturelle, civique et religieuse, la société civile et enfin, toute la communauté humaine ».

« C'est une belle mais lourde vocation, celle de tous ceux qui, pour aider les parents dans l'accomplissement de leur devoir et représenter la communauté humaine, assument la charge de l'éducation dans les écoles. Cette vocation requiert des qualités toutes spéciales d'esprit et de cœur, la préparation la plus soignée et une aptitude continuelle à se renouveler et à s'adapter ».

DEC 6 Devoirs et droits des parents. Les pouvoirs publics

« Les droits et devoir, premiers et inaliénables, d'éduquer leurs enfants reviennent aux parents. Ils doivent donc jouir d'une liberté véritable dans le choix de l'école. Les pouvoirs publics (...) doivent veiller à la justice distributive en répartissant l'aide des fonds publics de telle sorte que les parents puissent jouir d'une authentique liberté dans le choix de l'école de leurs enfants selon leur conscience. » (...)

« L'Etat doit (...) garantir le droit des enfants à une éducation scolaire adéquate, veiller à la capacité des maîtres, au niveau des études, ainsi qu'à la santé des élèves, et d'une façon générale développer l'ensemble du système scolaire sans perdre de vue le principe de subsidiarité, donc, en excluant n'importe quel monopole scolaire. » (...)

« Le Concile exhorte (...) les chrétiens (et) les associations de parents « à suivre et à soutenir tout le travail de l'école, en particulier, l'éducation morale qui doit y être donnée ».

DEC 7 Education morale et religieuse à l'école

L'Eglise se doit également d'être présente auprès des enfants qui ne sont pas élevés dans les écoles catholiques « par le témoignage de vie de leurs professeurs et directeurs, l'action apostolique de leurs camarades et surtout par le ministère des prêtres et des laïcs qui leur transmettent la doctrine du salut ».

Le texte incite les parents à exiger au besoin, un cours de catéchèse et l'Eglise félicite les autorités civiles qui, « soucieuses du droit à la liberté religieuse, (...) (assurent) « une éducation conforme à leurs propres principes moraux et religieux ».

DEC 8 Les écoles catholiques

« La présence de l'Eglise dans le domaine scolaire se manifeste à un titre particulier par l'école catholique. Tout autant que les autres écoles, celle-ci poursuit des fins culturelles et la formation humaine des jeunes. »

Qu'est-ce qui lui appartient en propre ?

« Ce qui lui appartient en propre, c'est de créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême, et finalement d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme, soit illuminée par la foi. C'est ainsi que l'école catholique en s'ouvrant comme il convient au progrès du monde moderne, forme les élèves à travailler efficacement au bien de la cité terrestre. En même temps, elle les prépare à travailler efficacement à l'extension du Royaume de Dieu de sorte qu'en s'exerçant à une vie exemplaire et apostolique, ils deviennent comme un ferment de salut pour l'humanité.

L'école catholique revêt une importance considérable, dans les circonstances où nous sommes, puisqu'elle peut être tellement utile à l'accomplissement de la mission du peuple de Dieu et servir au dialogue entre l'Eglise et la communauté des hommes, à l'avantage de l'une et de l'autre. Aussi, le Concile proclame-t-il à nouveau le droit de l'Eglise, déjà affirmée dans maint document du magistère de fonder et de diriger des écoles de tous ordres et de tous les degrés. Il rappelle que l'exercice de ce droit importe au premier chef, à la liberté de conscience, à la garantie des droits des parents ainsi qu'au progrès de la culture elle-même. »

Les professeurs dans les écoles catholiques :

« C'est d'eux avant tout qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins. »

- (1) Une bonne formation des maîtres est nécessaire : « Qu'on les prépare donc avec une sollicitude toute particulière à acquérir les connaissances tant profanes que religieuses qui soient sanctionnées par des diplômes appropriés ainsi qu'un savoir faire pédagogique en accord avec les découvertes modernes. »
- (2) Unité dans la charité : « Que la charité les unisse entre eux et avec leurs élèves. »
- (3) Témoins du Christ : « Qu'ils soient tout pénétrés d'esprit apostolique pour rendre témoignage, par leur vie autant que par leur enseignement, au Maître unique, le Christ. »
- (4) « Qu'ils travaillent en collaboration, surtout avec les parents. »
- (5) « Qu'ils s'appliquent à éveiller l'agir personnel des élèves. »
- (6) « Qu'ils restent proches (des anciens élèves) par leurs conseils et leur amitié, ainsi que par des associations, toutes pénétrées du véritable esprit de l'Eglise. »

Fonction enseignante et devoir des parents :

« La fonction enseignante ainsi conçue (...) est un apostolat au sens propre du mot, tout à fait adapté et en même temps nécessaire à notre époque ; c'est aussi un authentique service rendu à la société. Le Concile rappelle aux parents catholiques le devoir de confier leurs enfants où et quand ils le peuvent, à des écoles catholiques, le devoir de soutenir celles-ci selon leurs ressources et de collaborer avec elles pour le bien de leurs enfants. »

DEC 9 **Les différentes sortes d'écoles catholiques**

« Que toutes les écoles qui, d'une façon ou d'une autre, dépendent de l'Eglise, se rapprochent de leur mieux de cet idéal bien que, en fonction des circonstances locales, elles puissent revêtir des formes diverses. Les écoles qui, spécialement dans les territoires des jeunes églises accueillent même les élèves non catholiques, sont assurément très chères à l'Eglise. »

(...)

« Ce Concile invite avec force les pasteurs et tous les fidèles à n'épargner aucun sacrifice pour aider les écoles catholiques à remplir chaque jour plus fidèlement leur tâche et d'abord à répondre aux besoins de ceux qui sont dépourvus de ressources financières ou privés de l'affection et du soutien d'une famille ou encore de ceux qui sont étrangers à la foi. »

DEC 10 **Facultés et universités catholiques**

Ce texte parle des écoles supérieures et des universités et facultés. « On saisira plus profondément comment la foi et la raison s'unissent pour atteindre l'unique vérité. » Elles constitueront « une présence publique, durable et universelle de la pensée chrétienne dans tout l'effort intellectuel vers la haute culture. »

Que (les universités et facultés catholiques) « brillent moins par leur nombre que par la valeur de leur enseignement ; et que l'accès en soit facilité aux étudiants qui donnent davantage d'espérances, même s'ils sont de condition modeste, surtout s'ils sont originaires des jeunes nations. »

Finalement, l'Eglise souhaite la fondation de foyers et de centres universitaires catholiques « qui offrent en permanence à la jeunesse universitaire, une assistance spirituelle et intellectuelle. »

DEC 11 **Les facultés de Théologie**

Les facultés de théologie préparent leurs étudiants « non seulement au ministère sacerdotal mais surtout à l'enseignement dans les chaires d'études supérieures ecclésiastiques ou encore au travail personnel de la recherche scientifique ou enfin aux tâches les plus exigeantes de l'apostolat intellectuel. C'est également le rôle de ces facultés d'étudier plus profondément les domaines des différentes sciences sacrées afin d'acquérir une intelligence chaque jour plus pénétrante de la Révélation sacrée, d'ouvrir plus largement l'accès au patrimoine de sagesse chrétienne légué par nos aînés, de promouvoir le dialogue avec nos frères séparés et avec les non-chrétiens, et de fournir enfin une réponse adéquate aux questions posées par le progrès des sciences. »

DEC 12 **La coordination dans le domaine scolaire**

« La coopération (...) au plan des diocèses, des nations et entre les nations s'impose dans le domaine scolaire. Aussi doit-on mettre tous ses soins à établir au mieux cette coordination entre les écoles catholiques et à développer entre elles et les autres écoles la collaboration que requiert le bien commun de l'humanité tout entière. »

DEC **Conclusion**

« Le Concile exhorte instamment les jeunes à prendre conscience de la valeur éminente de la fonction enseignante et à être prêts à l'assumer avec courage et générosité surtout dans les régions où le manque de maîtres met en péril l'éducation de la jeunesse.

Le Concile exprime sa profonde gratitude envers les prêtres, les religieux, religieuses et laïcs qui, en esprit de renoncement évangélique s'adonnent à l'œuvre excellente entre toutes, de l'éducation et de l'enseignement dans les écoles de tous les genres et de tous les niveaux ; il les encourage à persévérer généreusement dans la tâche entreprise et à s'efforcer d'exceller par leur souci d'inspirer aux élèves l'esprit du Christ, par leur valeur pédagogique et par l'étude des sciences, de sorte qu'ils aident non seulement l'Eglise à se renouveler de l'intérieur mais qu'ils s'accroissent et servent sa présence bienfaisante au monde d'aujourd'hui, plus spécialement dans le domaine de la culture. »

L'Ecole Catholique

19 mars 1977

L'Ecole Catholique

(19 mars 1977)

I

L'ECOLE CATHOLIQUE ET LA MISSION DE L'EGLISE

Mission de l'Eglise

EC 6 **L'Eglise accomplit sa mission en relation avec le Christ**

L'Eglise, fondée par le Christ, est un organisme vivifié par l'Esprit. C'est dans sa relation vitale avec le Christ que l'Eglise trouve sa force pour accomplir sa mission.

EC 7 **Cette mission est d'évangéliser**

« Cette mission de l'Eglise est donc d'évangéliser, c'est-à-dire d'annoncer à tous la bonne nouvelle du salut, d'engendrer par le baptême de nouvelles créatures dans le Christ et de les éduquer à vivre en fils de Dieu. »

EC 8 **L'école catholique / lieu privilégié d'éducation intégrale**

(...) « C'est pour remplir cette mission qu'elle établit des écoles catholiques, parce qu'elle voit dans l'institution scolaire un moyen privilégié de formation intégrale, en ce qu'elle est un lieu où se développe et se transmet une conception du monde, de l'homme et de l'histoire. »

EC 9 **Eduquer à la foi dans la ligne de la mission de l'Eglise**

L'école catholique s'insère dans la ligne de la mission de l'Eglise, en particulier dans sa tâche d'éduquer à la foi, de « promouvoir (...) la pleine conscience de leur régénération à la vie nouvelle ». (*Gravissimum educationis*, 3)

Le projet éducatif particulier « se définit (...) dans sa référence explicite à l'Evangile qu'il s'agit d'implanter profondément dans la conscience et dans la vie des chrétiens ».

La mission éducative de l'Eglise en face du pluralisme culturel

EC 11 **La pensée chrétienne : un critère valable en face de la diversité**

« Dans la société actuelle caractérisée entre autres manifestations, par le pluralisme culturel, l'Eglise discerne le besoin urgent d'assurer la présence de la pensée chrétienne en tant qu'elle offre un critère valable en face de la diversité des conceptions des comportements : « la référence à Jésus-Christ apprend en effet à discerner les valeurs qui font l'homme d'avec les contre-valeurs qui le dégradent. » (Paul VI, OIEC, 1974)

Former des personnalités autonomes et des communautés unies

EC 12 1) former des « personnalités autonomes et responsables pour résister au relativisme », et
2) promouvoir des communautés unies « qui, par leur christianisme vivant et actif, puissent apporter une contribution originale et positive à la construction de la cité dans un esprit de dialogue et de collaboration ».

EC 13-14 **L'école catholique : promotion de la liberté dans un monde pluriel**

Dans un contexte de pluralisme culturel, l'Eglise préconise le principe du pluralisme scolaire. Par l'offre de l'école catholique, l'Eglise veut répondre aux besoins de coopération positive qui se manifestent dans un monde caractérisé par le pluralisme culturel, elle contribue à promouvoir la liberté de l'enseignement et par là, à soutenir et garantir la liberté de conscience et le droit des parents à choisir l'école qui répond le mieux à leurs vues éducatives. (*Gravissimum educationis*, 8).

EC 15 **L'école catholique : une contribution originale ou dialogue culturel**

« Enfin l'Eglise est pleinement convaincue que l'école catholique, en offrant son projet éducatif aux hommes de notre temps, remplit une tâche ecclésiale indispensable et urgente. En effet, par l'école catholique, l'Eglise apporte au dialogue culturel une contribution originale en faveur du vrai progrès et de la formation intégrale de l'homme. »

II

L'ACTUELLE PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

La dimension religieuse contribue au développement des autres aspects de la personnalité

EC 19 « Une éducation intégrale ne peut faire abstraction de la dimension religieuse et que cette dimension contribue efficacement au développement des autres aspects de la personnalité dans la mesure même où elle est intégrée à l'éducation générale. »

III

L'ÉCOLE, LIEU D'HUMANISATION PAR L'ASSIMILATION DE LA CULTURE

EC 25 **L'école catholique : d'abord une école**

Il faut d'abord rappeler que l'école catholique « ne peut être école catholique si elle n'est pas d'abord école et ne présente pas les éléments déterminants d'une école ».

EC 26 **L'école catholique : un lieu de formation intégrale à travers l'assimilation systématique et critique de la culture**

L'école est « un lieu de formation intégrale de la personne à travers l'assimilation systématique et critique de la culture ». En d'autres mots elle est « un lieu privilégié de promotion intégrale au moyen d'une approche vivante et vitale du patrimoine culturel ».

Cette fonction nécessite un contact et un engagement personnels « qui abordent les valeurs absolues à partir du contexte actuel et tendent à leur insertion dans ce contexte. »

EC 28 **Les programmes et méthodes en accord avec sa vision**

L'école doit ajuster son programme de formation et ses méthodes à la vision de la réalité dont elle s'inspire.

EC 29 **Référence à une conception de vue basée sur des valeurs**

On ne peut donc éluder, en éducation, la référence implicite ou explicite à une conception de vie déterminée qui soit partagée « à des degrés variés de conscience » par les membres de la communauté scolaire.

C'est en effet la référence à des valeurs, sur lesquelles se base cette vision de la réalité, qui constitue pour les adultes et les enseignants le titre d'autorité pour exercer la fonction d'éducateur.

Un projet éducatif qui tend à la promotion totale de la personne

« On ne peut pas ignorer que l'école instruit pour éduquer, c'est-à-dire pour permettre à l'homme de s'épanouir, pour le libérer des conditionnements qui pourraient l'empêcher de vivre en homme autonome et responsable. C'est pour cela qu'elle doit explicitement se fonder sur un projet éducatif qui tend à la promotion totale de la personne. »

EC 30 **Promotion du dynamisme spirituel et la liberté morale de la personne**

Le but de toute école est de « découvrir la dimension éthique de la culture en vue de promouvoir le dynamisme spirituel du sujet et d'aider celui-ci à atteindre la liberté morale ». Cette liberté morale ne se base pas sur « des critères d'actualité », mais sur « les valeurs absolues qui font le sens et la valeur de la vie de l'homme ».

EC 31 **Face au développement des sciences et de la technologie : former des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libre et conformes à la conscience**
Si l'école doit répondre aux exigences d'une société caractérisée par le développement des sciences et de la technologie, elle doit éviter de tomber dans la dépersonnalisation et la massification sur lesquelles les sciences et la technologie risquent de déboucher. Elle doit, au contraire, être une école vraiment éducative, en mesure de former des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et conformes à la conscience. « La nécessité d'un tel engagement apparaît encore plus clairement si l'on considère l'école comme une institution qui amène les jeunes à s'ouvrir à la réalité et à se faire une conception de vie déterminée. »

EC 32 **Un choix de valeurs manifestées dans les rapports interpersonnels et dans l'adhésion de la vision**
« Ainsi conçue, l'école ne suppose pas seulement un choix de valeurs qui doivent se manifester d'une manière active. C'est pour cela que l'école doit être une communauté dans laquelle les valeurs se manifestent dans des rapports interpersonnels authentiques entre les divers membres qui la composent et dans l'adhésion non seulement individuelle, mais communautaire, à la vision de la réalité qui inspire l'école. »

IV **LE PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE**

Le caractère spécifique de l'école catholique

Les fondements

EC 33 **Sa référence à la conception chrétienne de la réalité avec le Christ au centre**
Tout d'abord, ce qui la caractérise comme catholique, « c'est sa référence à la conception chrétienne de la réalité. C'est Jésus-Christ qui est le centre de cette conception ».

EC 34 **Le Christ, fondement du projet éducatif**
C'est le Christ qui est aussi, par conséquent, le fondement du projet éducatif de l'école catholique : Il révèle le sens nouveau de l'existence et transforme cette existence en rendant l'homme capable de vivre d'une manière divine, c'est-à-dire de penser, vouloir et agir selon l'Évangile, faisant des béatitudes la loi de sa vie.
Référence explicite à la vision chrétienne
C'est proprement dans cette référence explicite à la vision chrétienne partagée – bien qu'à des degrés divers – par tous les membres de la communauté scolaire que l'école est catholique, car ainsi les principes évangéliques inspirent son projet aussi bien comme motivations que comme finalités.

EC 35 Par là l'école catholique s'engage consciemment à promouvoir l'homme intégral, parce que dans le Christ, l'Homme parfait, toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine réalisation et leur unité harmonieuse (...).

Le Christ modèle et exemple de vie

En effet, Jésus-Christ ennoblit l'homme et donne à son existence une nouvelle valeur. Il est le modèle et l'exemple de vie que l'école catholique propose aux jeunes.

EC 36 **La culture acquiert sa place dans la vocation intégrale de l'homme**
Si donc l'École catholique, comme toutes les écoles, est orientée vers la transmission systématique et critique de la culture en vue de la formation intégrale de la personne, elle tend à cette fin dans la ligne d'une vision chrétienne de la réalité par laquelle la culture acquiert « sa place dans la vocation intégrale de l'homme ». (*Gaudium et Spes*, 57)

Former aux vertus

« Consciente que l'homme historique est l'homme sauvé par le Christ, l'école catholique s'efforce de former le chrétien aux vertus qui doivent le caractériser et lui permettent de vivre la vie nouvelle dans le Christ et de contribuer à l'édification du royaume de Dieu. » (*Gravissimum educationis*, 2)

EC 37 Programme et devoirs de l'école catholique

De ces fondements, on peut déduire les devoirs et le programme de l'école catholique :

- (a) assurer la synthèse entre la culture et la foi par l'assimilation, à la lumière du message évangélique, du savoir humain contenu dans les différentes disciplines ;
- (b) assurer la synthèse entre la foi et la vie par l'acquisition des vertus qui caractérisent le chrétien.

(a) Synthèse entre la foi et la culture par l'assimilation du savoir humain

EC 38 En se proposant de promouvoir chez les élèves la synthèse entre la foi et la culture à travers l'enseignement, l'école catholique se fonde sur une conception profonde du savoir humain.

EC 39 Dans le respect de l'autonomie et de la méthodologie de chaque discipline

« Les différentes disciplines du savoir humain ne conduisent à l'éducation intégrale et ne servent l'approfondissement et le développement de la foi que dans la mesure où l'on respecte leur autonomie et leur méthodologie propre. »

« Or, les disciplines ne présentent pas seulement un savoir à acquérir, mais encore des valeurs à assimiler et en particulier des vérités à découvrir. »

EC 41 Dans la recherche de la vérité totale

Tout d'abord, l'école considère le savoir humain comme une vérité à découvrir « en toute honnêteté et rigueur intellectuelle ». En faisant ainsi, elle crée les bases pour la recherche de la vérité totale, au-delà des vérités partielles. Si le maître connaît sa discipline et possède en même temps la sagesse chrétienne, il révèle à l'élève le sens profond de ce qu'il enseigne et le conduit par la-même au cœur de la vérité.

EC 42 Des valeurs humaines aux valeurs éternelles

« Outre les valeurs du vrai, d'autres valeurs sont gardées dans le trésor du patrimoine culturel de l'humanité. Lorsque le maître chrétien s'efforce de les faire saisir à l'élève, de les lui faire apprécier et assimiler, il le conduit insensiblement à s'élever vers les valeurs éternelles. »

Vers la Valeur suprême qu'est le Créateur de toutes choses

« C'est finalement de cette orientation intrinsèque des connaissances et des valeurs humaines vers la Valeur suprême qu'est le Créateur de toutes choses, que dérive l'importance de l'enseignement pour la croissance de la foi. »

EC 43 Le rôle éminent de la personne de l'éducateur : manifester le mystère chrétien

Que l'enseignement devienne une véritable école de foi qui communique le message chrétien, dépend surtout de la personne de l'éducateur. « A ce point de vue, la synthèse entre la culture et la foi est conditionnée en grande partie par la synthèse entre la foi et la vie qui se reflète dans la personne de l'éducateur. A l'imitation de l'unique Maître, le Christ, l'éducateur est appelé de par sa noble mission à manifester le mystère chrétien non seulement par ses paroles, mais par chacun de ses gestes et par toute son attitude ».

(b) Synthèse de la foi et de la vie : la formation intégrale de la personnalité chrétienne

EC 45 La tâche spécifique de l'école catholique est la formation intégrale de la personnalité chrétienne. Cette « synthèse entre la foi et la vie ne se réalise dans la personne de l'élève qu'en vertu d'un processus constant de conversion par lequel il tend à devenir ce que Dieu veut qu'il soit ».

- L'école catholique apprend aux jeunes à entrer en dialogue avec Dieu.
- Elle les incite à vaincre l'individualisme et à « découvrir à la lumière de la foi la vocation spécifique qu'ils sont appelés à vivre en toute conscience, et la responsabilité en union avec les autres ».
- Elle aide les jeunes à trouver dans leur existence « à s'engager au service de Dieu en faveur de leurs frères et à transformer le monde en une demeure digne des hommes ».

EC 46 Interpréter le langage de l'univers

- L'école catholique leur enseigne à interpréter le langage de l'univers qui révèle le Créateur.
- L'action dans le monde comme expression de Dieu
Elle leur apprend que leur activité dans le monde est destinée à devenir expression de l'amour de Dieu à l'égard de tous les hommes.

EC 47 Une atmosphère spécifique

L'école catholique doit créer une atmosphère spécifique : l'école catholique se propose de créer en son sein une atmosphère (*Gravissimum educationis*, 8) dans laquelle l'élève se sente invité à une foi toujours plus vivante et plus mûre pour parvenir graduellement à des dispositions grâce auxquelles il pourra assumer les responsabilités de son baptême.

- Eduquer aux vertus : elle attache une attention particulière à l'éducation aux vertus.
- Le cœur de l'action éducative est le Christ : le cœur de l'action éducative de l'école catholique, c'est le Christ, qui est le modèle sur lequel le chrétien doit configurer sa vie.
- Une école catholique se distingue d'une autre école : c'est en cela que l'école catholique se distingue de toute autre école qui se limite à former l'homme; elle se propose de former le chrétien et de faire connaître aux non-baptisés, à travers son enseignement et son témoignage, le mystère du Christ.

EC 48 Eduquer à la maîtrise de soi pour être capable de choisir librement et d'avoir un jugement critique

Face aux autres milieux « parallèles » qui éduquent les jeunes – la famille, la communauté paroissiale, les organisations des jeunes, etc. – l'école doit éduquer les jeunes à la maîtrise de soi qui les rend capables de choix libres, et former leur jugement critique.

EC 49 Enseignement de la doctrine évangélique

« L'école catholique est consciente de l'importance de l'enseignement de la doctrine évangélique de l'Eglise... »

EC 50 Enseignement religieux

... et de l'enseignement religieux explicite et systématique. »

L'école catholique, lieu de rencontre pour la communauté éducative chrétienne

EC 53 Les écoles catholiques doivent devenir « des lieux de rencontre de ceux qui veulent témoigner des valeurs chrétiennes dans toute l'éducation ». (Paul VI, OIEC, 1974)

(...) une communauté tendant en fin de compte à la transmission des valeurs de vie, dont la Personne du Christ est la mesure.

« Or, la foi s'actualise surtout dans la rencontre avec les personnes et les communautés qui vivent de la foi. C'est que la foi chrétienne naît et croît au sein d'une communauté ».

EC 54 La dimension communautaire exigée par la foi

« Ce n'est donc pas seulement, comme pour toute autre école, la nature de l'homme et la nature de l'éducation qui exigent la dimension communautaire de l'école catholique, c'est aussi la nature même de la foi. L'école catholique doit, comme communauté, puiser constamment aux sources dont découle sa raison d'être et se confronter avec ses sources, c'est-à-dire avec la Parole libératrice du Christ telle qu'elle s'exprime dans l'Écriture Sainte, la Tradition, en particulier la Liturgie et les Sacrements, et l'existence de ceux qui l'ont vécue et en vivent aujourd'hui encore. »

EC 55 **Une référence constante à la Parole et la rencontre renouvelée avec le Christ**
Sans une référence à la Parole et sans la rencontre toujours renouvelée avec le Christ, l'école catholique s'éloigne de son fondement. C'est du contact avec le Christ qu'elle tire toute la force nécessaire à la réalisation de son projet éducatif propre et c'est ce contact qui lui permet de « créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et charité », (*Gravissimum educationis*, 8) dans laquelle l'élève peut faire l'expérience de sa propre dignité avant même d'en avoir pris conscience.

EC 56 **La doctrine religieuse comme critère de l'activité éducative**
Le critère de l'activité éducative de la communauté scolaire est la doctrine religieuse de l'Eglise.

Autres aspects du projet éducatif de l'école catholique

EC 57 **Préparer à la rencontre des autres**
L'école catholique prépare à la rencontre et la promeut. « Elle s'efforce de développer l'ouverture aux autres dans la tolérance et le respect de leur mode de penser et de vivre, dans la compréhension de leurs préoccupations et de leurs espoirs, en partageant leurs conditions et en participant à leur devenir ».

EC 58 **Contribuer à l'établissement de la justice**
L'école catholique s'efforce de contribuer à l'établissement de la justice. « Elle ne se contente pas d'enseigner courageusement les exigences de la justice, même quand celles-ci s'opposent à la mentalité de l'ambiance, mais elle cherche à les faire pratiquer dans sa propre communauté, notamment dans la vie journalière de l'école ».

Une école ouverte à toutes les classes sociales

« L'éducation étant un moyen efficace de progrès social et économique pour les individus et les peuples, une école catholique qui se vouerait exclusivement ou par préférence aux membres des classes sociales aisées contribuerait à les confirmer dans une position avantageuse par rapport à d'autres et favoriserait un ordre social injuste. »

EC 59 **Un projet éducatif réalisé avec le libre concours de tous**
« Il est évident qu'un projet éducatif fondé sur une conception qui engage profondément la personne ne peut être réalisé qu'avec le libre concours de tous ceux qui y participent. Il ne peut être imposé à personne. Il se présente comme une possibilité. Comme tel, il peut être refusé. »

Un projet à réaliser dans l'unité d'intention et de conviction de tous

« Mais pour le réaliser en toute fidélité, l'école doit pouvoir compter sur l'unité d'intention et de conviction des membres de la communauté scolaire. »

EC 60 **Participation de la communauté au projet éducatif**

Une communauté qui invite à un style de vie évangélique

La communauté éducative « aide chacun de ses membres à s'engager dans un style de vie évangélique ». (...) « Dans une telle communauté le respect d'autrui est service à la personne du Christ; la collaboration se déploie sous le signe de la fraternité; l'engagement politique en vue du bien commun est assumé en toute responsabilité comme une mission pour construire la communauté humaine et le royaume de Dieu. »

EC 61 **Dans la collaboration responsable**
« C'est pour cela que tous les membres de la communauté éducative – enseignants, parents, élèves, personnel non-enseignant – se font un devoir de conscience de collaborer en toute responsabilité à la réalisation du projet éducatif commun, chacun selon son rôle et ses compétences. »

EC 62 **L'école catholique, service ecclésial et social**

- **Un service social par la réalisation du bien commun**
Comme ces communautés scolaires tendent vers la réalisation du bien commun, elles rendent « un service irremplaçable (...) à la société (...) partagée actuellement entre les aspirations à la solidarité et les revendications d'un individualisme aux formes toujours nouvelles (...) ».
- **Un service à l'Eglise en assurant la présence chrétienne dans la culture et l'école**
« De plus, en assurant d'une manière institutionnelle la présence chrétienne dans le monde de la culture et de l'école, l'école catholique révèle, par son existence même, la richesse de la foi et la présente en réponse aux grands problèmes qui travaillent le monde. Dans ce sens, elle est appelée à rendre un service pour assurer la présence de l'Eglise dans le domaine de l'éducation scolaire en faveur de la famille humaine. »

EC 63 **Un apostolat**

Ainsi, l'école catholique déploie aussi un « authentique apostolat ».
(*Gravissimum educationis*, 8)

V

RESPONSABILITÉ DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE AUJOURD'HUI

EC 65 Aujourd'hui comme dans le passé, « il est des institutions arborant l'enseigne de l'école catholique qui ne semblent pas répondre pleinement au projet éducatif qui devraient les caractériser ».

Quelques difficultés dans lesquelles se débat l'école catholique

EC 66 « Ce qui semble manquer spécialement aux catholiques qui œuvrent dans l'école, c'est une conscience claire de ce que l'école catholique a de propre et peut-être aussi un manque de courage pour assumer toutes les conséquences qui dérivent de ce qui la distingue des autres écoles. »
« Il faut reconnaître aussi que la tâche de l'école catholique se fait aujourd'hui plus ardue et plus complexe, parce que le Christianisme demande d'être incarné en de nouvelles formes de vie au regard des transformations qui travaillent l'Eglise et la société, notamment le pluralisme et la sécularisation croissante. »

EC 67 **Faire une autocritique permanente et retourner à ses principes**

« Pour cette raison également, l'école catholique, fidèle à son projet éducatif, est amenée à une autocritique permanente et à un retour régulier aux principes et aux motifs de son inspiration. »

Chercher des critères

« Sans doute l'école catholique ne trouvera-t-elle pas dans cette réflexion une réponse toute faite aux problèmes d'aujourd'hui, mais du moins des critères qui permettront de les résoudre en accord avec les nouvelles perspectives pédagogiques et en collaboration avec tous ceux qui se dévouent au vrai progrès de l'humanité. »

Dans la collaboration avec toutes les écoles

« C'est en particulier avec les écoles d'autres communautés chrétiennes que doit s'instaurer cette collaboration, afin de promouvoir, dans ce domaine également l'unité des chrétiens. Mais elle doit s'étendre aussi aux écoles officielles. Commencée au moyen de contacts entre enseignants, de rencontres et de recherches communes, elle peut gagner peu à peu les élèves et les familles. »

VI PROBLÈMES PARTICULIERS ACTUELS

Le texte subdivise les problèmes en six thèmes :

- 1) L'organisation et la planification de l'école catholique;
- 2) Son caractère spécifique;
- 3) L'école catholique et les instituts religieux;
- 4) Sa présence dans les pays de mission;
- 5) La pastorale des enseignants et des associations professionnelles;
- 6) La situation économique de l'école catholique.

1) L'organisation et la planification de l'école catholique

EC 70 Le Concile Vatican II a énoncé

Le principe de participation et de coresponsabilité

Ce principe doit être appliqué à l'école catholique « dans l'élaboration de son projet éducatif chrétien et dans sa mise en œuvre ». Les divers groupes qui composent la communauté éducative sont associés, chacun selon ses compétences propres, aux décisions et à la réalisation de ces décisions concernant l'école catholique.

Le principe de subsidiarité

« Quant à l'attribution des responsabilités, elle est régie par le principe de subsidiarité par lequel l'autorité hiérarchique respecte en particulier les domaines de compétence professionnelle que comportent l'enseignement et l'éducation. »

EC 71 Ces principes « s'appliquent d'une manière toute particulière à l'apostolat de l'école catholique : que ce soit les professeurs de religion ou tous les laïcs engagés ». Les uns sont appelés à coopérer avec la hiérarchie dans l'enseignement religieux, les autres à l'éducation religieuse plus générale. On promeut cette éducation religieuse en favorisant chez les élèves la synthèse entre la foi et la culture, entre la vie et la foi.

Un mandat de l'évêque, responsable de la pastorale

Dans ce sens, on peut parler d'un « mandat » de l'école catholique de ceux qui organisent la pastorale, et plus particulièrement de l'évêque local.

2) Garantie du caractère spécifique

EC 73 On doit veiller à ce que les garanties pour la sauvegarde et la promotion du caractère propre soit présentes.

- L'autorité hiérarchique veille à l'orthodoxie de l'enseignement religieux et à l'observation de la morale chrétienne.
- C'est à la communauté éducative tout entière qu'il revient d'assurer dans la pratique ce qui fait de l'école catholique un lieu d'éducation chrétienne.
- Le rôle des parents : collaborer à l'éducation chrétienne. Tout d'abord dans leur famille. Mais également par leur présence active dans les structures de participation où ils peuvent veiller à ce que cette école soit fidèle aux principes d'éducation chrétienne.
- Le rôle des enseignants : sauvegarder et promouvoir la mission spécifique de l'école catholique, en particulier pour ce qui est de l'atmosphère chrétienne qui doit imprégner l'enseignement et la vie de l'école.

3) L'école catholique et les instituts religieux

EC 74 Certains instituts religieux ont abandonné l'enseignement pour toutes sortes de raisons qu'il faut soumettre à un examen.

EC 75 Le texte souligne le caractère direct de l'apostolat scolaire, et sa valeur apostolique. L'inefficacité apparente dans la poursuite de certains objectifs apostoliques dans l'enseignement « est un argument qui invite plutôt à soumettre à un examen approfondi l'activité éducative concrète déployée à l'école et à se souvenir de l'attitude d'humilité et d'espérance propre à l'éducateur dont l'œuvre ne peut être mesurée avec les critères rationnels d'efficacité appliqués à d'autres domaines ». (Apostolat des Laïcs, 22)

4) L'école catholique en pays de mission

EC 77 « L'école catholique sera d'autant plus efficace qu'elle apparaîtra davantage comme l'expression de la communauté chrétienne locale et nationale, qu'elle contribuera davantage au développement par sa qualité professionnelle et son ouverture à la coopération. »

5) La pastorale des enseignants et les associations professionnelles

EC 78 **Les enseignants de l'école catholique donnent à l'école catholique sa spécificité par leur action et leur témoignage**

« Les enseignants sont les agents les plus importants qui donnent à l'école catholique son caractère spécifique à travers leur action et leur témoignage. Il faut donc garantir et promouvoir leur formation continue grâce à une pastorale adaptée. Celle-ci doit se proposer comme objectifs aussi bien l'animation générale qui favorise le témoignage chrétien des enseignants, que les questions particulières qui regardent leur apostolat spécifique, notamment une vision chrétienne du monde et de la culture et une pédagogie adaptées aux principes de l'Évangile. Un immense champ d'action s'ouvre ici en particulier aux organisations qui regroupent aux divers niveaux les enseignants catholiques et les institutions éducatives. »

EC 79 **Les associations professionnelles doivent prendre en considération la mission spécifique de l'école catholique**

« Si (... les laïcs) se proposent, dans des associations spécifiques de veiller à la sauvegarde des droits relatifs des éducateurs, des parents et des élèves, ils ne peuvent manquer de prendre en considération la mission spécifique de l'école catholique au service de l'éducation chrétienne de la jeunesse. »

EC 80 **Respect et coopération par les associations spécifiques à la mission spécifique**

« C'est dans cette perspective que ces associations doivent envisager la défense et la sauvegarde des droits de leurs membres, mais aussi leur participation aux responsabilités concernant la réalisation de la mission spécifique de l'école catholique. S'engageant en toute liberté et connaissance de cause dans une activité professionnelle à caractère spécifique, le personnel de l'enseignement catholique est tenu de respecter cette mission et d'y apporter sa coopération sous la direction des organisateurs responsables. »

VII
ENGAGEMENT COURAGEUX ET SOLIDAIRE

EC 83 **Avec courage et audace**

« Si l'on aime et comprend la jeunesse d'aujourd'hui, si l'on discerne les problèmes et les difficultés qui travaillent le monde actuel, on sera porté à contribuer avec courage et audace au progrès de cet apostolat (...) ».

EC 84 **Les fruits de la grâce et de la liberté**

« Cependant il ne faut pas oublier que les résultats de l'école catholique ne peuvent être mesurés avec le seul critère de l'efficacité immédiate. Si, pour toute éducation, la liberté de l'éducateur et celle du sujet jouent un rôle important, pour l'éducation chrétienne entre en jeu, en plus, le facteur « grâce ». La grâce et la liberté produisent leurs fruits selon le rythme de l'esprit auquel on ne peut pas appliquer des catégories temporelles. La grâce peut amener la liberté, en se greffant sur elle, à sa plénitude qui est la liberté de l'Esprit. En collaborant consciemment et explicitement avec ses forces libératrices, l'école catholique devient ce levain qui pénètre le monde de sens chrétien. »

EC 85 **Le projet éducatif chrétien est offert aux non-chrétiens dans le respect des biens spirituels et des valeurs diverses civilisations**

« Convaincue que l'action mystérieuse de l'Esprit agit en chaque homme, l'école catholique offre aussi son projet éducatif propre et les moyens spécifiques dont elle dispose aux non-chrétiens dans la reconnaissance et le respect des biens spirituels et des valeurs socioculturelles des diverses civilisations. »

EC 86 **Rester fidèle au projet éducatif propre**

« Il faut préciser à ce propos que, même en face des ressources modestes dont elle dispose et le nombre relativement réduit d'élèves catholiques qu'elle atteint, l'école catholique ne peut renoncer à rendre le service spécifique, qui est le sien, pourvu qu'elle soit fidèle à son projet éducatif propre. Cette fidélité est aussi le critère fondamental à appliquer quand il s'agit, le cas échéant, de réorganiser et mieux adapter aux besoins le réseau des écoles catholiques. »

EC 88 **Ne jamais douter de l'importance apostolique de l'enseignement chrétien**

« En s'efforçant d'aider l'école catholique à approfondir sa mission et à l'accomplir fidèlement, la S. Congrégation pour l'Éducation Catholique sent le besoin pressant de lancer un cordial appel d'encouragement à tous ceux qui se dévouent à cette tâche; jamais ils ne doivent se laisser gagner par le doute au sujet de l'importance apostolique que revêt l'enseignement chrétien dans le cadre des multiples services par lesquels se réalise la mission de l'Église. »

Le Laïc Catholique : Témoin de la Foi dans l'École

15 octobre 1982

Le Laïc Catholique : Témoin de la Foi dans l'École

15 octobre 1982

INTRODUCTION

- LC 1** C'est d'eux, « qu'ils soient croyants ou non, qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins ».
- LC 2** Le motif le plus fort de cette importance acquise par le laïcat catholique, une importance que l'Eglise considère positive et enrichissante, est d'ordre théologique.

I

IDENTITÉ DU LAÏC CATHOLIQUE DANS L'ÉCOLE

Le laïc dans l'Eglise

- LC 6** Le laïc est « membre du Peuple de Dieu, comme tel, uni au Christ par le baptême, participe à la dignité fondamentale et commune à tous ceux qui lui appartiennent ». La vocation à la perfection est commune.

Appelé à l'apostolat

- LC 8** Ce qui revient aux laïcs de manière spécifique, c'est « la restauration et l'animation chrétienne de l'ordre temporel : aussi bien l'assainissement des institutions et des conditions de vie dans le monde qui peuvent inciter au péché » (*Lumen Gentium*, 36), que l'élévation de ces réalités à la plus grande harmonie possible avec l'Évangile.
- LC 9** « Les laïcs devront (...) être préparés et disposés à annoncer par la parole ce message (de l'Évangile) et à en donner raison par les œuvres. »
- LC 10** Leur expérience « les habilite de façon spéciale à signaler avec précision quels sont les signes des temps qui caractérisent l'époque historique que vit actuellement le peuple de Dieu ».

Le laïc catholique dans l'école

LC 12 L'école catholique

Les parents, premiers éducateurs

« Bien que les parents soient les premiers et principaux éducateurs de leurs propres enfants » (*Gravissimum educationis*, 3) et que leur droit et leur rôle soient « quelque chose d'original et de primordial par rapport au devoir éducatif des autres » (*Familiaris Consortio* AAS 74), l'école a une valeur et une importance fondamentales parmi les moyens qui aident et complètent l'exercice de ce droit et de ce devoir de la famille.

L'école

« Il appartient à l'école de cultiver avec un soin assidu les facultés intellectuelles, créatrices et esthétiques de l'homme, d'exercer correctement le jugement, la volonté et l'affectivité, de promouvoir le sens des valeurs, de favoriser les justes attitudes et les sages comportements, d'introduire au patrimoine culturel hérité des générations passées, de préparer à la vie professionnelle et de faire naître entre les élèves de caractère et d'origine sociale différents un esprit de camaraderie qui forme à la compréhension mutuelle (*Gravissimum educationis* 5). Pour tous ces motifs, l'école est du ressort de la mission propre de l'Eglise. »

LC 13

Fonction sociale de l'école

« L'école exerce une fonction sociale irremplaçable car elle s'est avérée jusqu'à nos jours la réponse institutionnelle la plus importante de la société au droit de tout homme à l'éducation, et donc à la réalisation de lui-même, et l'un des facteurs les plus décisifs pour la structuration et la vie de cette même société. »

LC 14

Liberté de choix de l'école

« (...) C'est l'élève lui-même et, quand il n'en est pas encore capable, ses parents (...) qui ont le droit de choisir le mode de cette formation et, par conséquent, la sorte d'école qu'ils préfèrent » (*Gravissimum educationis*, 6). Le monopole de l'école de la part de l'État n'est pas admissible en principe. Le pluralisme des écoles rend possible le respect de l'exercice d'un droit fondamental de l'homme et de sa liberté. L'école catholique est la contribution de l'Eglise à ce pluralisme des écoles.

Fonction évangélisatrice du laïc

« Ainsi donc le laïc catholique remplit une fonction évangélisatrice dans les diverses écoles, et pas seulement dans l'école catholique, dans le cadre des possibilités que lui offrent les divers contextes sociopolitiques existant dans le monde actuel. »

Le laïc catholique comme éducateur

LC 16

Nécessité d'une préparation professionnelle

« En effet, on ne parle pas ici du professeur comme d'un professionnel qui se borne à communiquer de façon systématique dans l'école une série de connaissances, mais de l'éducateur, du formateur d'hommes. Sa tâche dépasse largement celle du simple enseignant, bien qu'elle ne l'exclue pas. Pour cette raison ; elle exige, comme elle et plus qu'elle, une préparation professionnelle appropriée. Celle-ci est le fondement humain indispensable sans lequel il serait illusoire de tenter un quelconque travail éducatif. »

Une caractéristique spécifique de l'éducateur : la communication de la vérité

« Mais, en outre, l'activité professionnelle de tout éducateur a une caractéristique spécifique qui acquiert sa signification la plus profonde dans le cas de l'éducateur catholique : la communication de la vérité. En effet, toute vérité sera toujours pour l'éducateur catholique une participation à la Vérité, et la communication de la vérité en tant que réalisation de sa vie professionnelle se transforme en un trait fondamental de sa participation particulière à la fonction prophétique du Christ, qu'il prolonge par son enseignement. »

LC 17

Formation intégrale

La formation intégrale de l'homme comme finalité de l'éducation comprend le développement de toutes les facultés humaines de l'élève, sa préparation à la vie professionnelle, la formation de son sens éthique et social, son ouverture à la transcendance et son éducation religieuse. Toute école et tout éducateur dans l'école doivent viser à « former des personnalités autonomes et responsables, capables de choix libres et justes », préparant ainsi les jeunes « à s'ouvrir à la réalité et à se faire une conception de vie déterminée ». (L'Ecole Catholique, 31)

LC 18

Une conception chrétienne de l'homme

« L'éducateur catholique est appelé à se guider consciencieusement dans sa tâche d'après la conception chrétienne de l'homme en communion avec le Magistère de l'Eglise ». Cette conception de l'homme inclut la défense des droits de l'homme.

Elle place l'homme :

- dans la dignité de fils de Dieu;
- dans la liberté la plus pleine, libéré du péché par le Christ;
- dans la destinée la plus haute, la possession définitive et totale de Dieu par l'amour;
- dans la relation de solidarité avec les autres hommes par l'amour fraternel et la communauté ecclésiale.

Cette conception de l'homme le porte au développement le plus haut de tout ce qui est humain : Elle lui donne comme modèle et comme but le Christ. (...) De cette façon, l'éducateur catholique peut être certain qu'il rend l'homme plus homme. (...) L'éducateur laïc devra « faire connaître existentiellement à ses élèves que l'homme (...) est en possession d'une dignité et d'une destinée si éminentes ».

LC 19

Engagement social

« Tout éducateur catholique a dans sa vocation un travail d'élaboration continue de projet social, puisqu'il forme l'homme en vue de son insertion dans la société, le préparant à prendre un engagement social visant à améliorer ses structures en les rendant conformes aux principes évangéliques et à faire de la coexistence entre les hommes une relation pacifique, fraternelle et communautaire. »

(...)

Le monde exige que l'éducateur catholique développe en lui-même et cultive chez ses élèves une sensibilité sociale affinée et une profonde responsabilité civile et politique. En fin de compte, l'éducateur catholique est engagé dans la tâche à former des hommes qui fassent de la «civilisation de l'amour» une réalité.

« Mais l'éducateur catholique est appelé en même temps à enrichir cette élaboration et cette sensibilité sociales par sa propre manière de vivre et par son expérience. »

LC 20

Communiquer la culture dans la perspective de la foi

« La formation intégrale de l'homme possède dans l'école un moyen spécifique, la communication de la culture. Il est particulièrement important pour l'éducateur catholique de considérer la relation profonde qu'il y a entre la culture et l'Eglise. » (...) L'Eglise assume cette relation « autant que cela est compatible avec la Révélation (...) ». « Dans la relation qui existe entre la vie de l'Eglise et la culture se manifeste avec une clarté particulière l'unité qui existe entre la création et la rédemption. »

de manière organique, critique, appréciative et historique

« A cause de cela, la communication de la culture, pour mériter d'être appelée éducative, doit être non seulement organique mais aussi critique et appréciative, historique et dynamique. La foi fournit à l'éducateur catholique quelques prémisses essentielles pour effectuer cette critique et cette appréciation. (...) »

(Le laïc) « a la mission de faire comprendre (...) à celui qu'il éduque le caractère global propre à la culture, la synthèse à laquelle aboutissent en elle les aspects profanes et religieux, et l'apport personnel qu'il lui revient de faire dans sa situation ».

LC 21

Priorité au contact direct et personnel dans le dialogue

« La communication éducative de la culture dans l'école se fait au moyen d'une méthodologie dont les principes et les applications sont rassemblés dans la saine pédagogie. A l'intérieur des diverses conceptions pédagogiques, l'éducateur catholique doit aspirer, en vertu même de la conception chrétienne de l'homme, à la pratique d'une pédagogie qui accorde une priorité spéciale au contact direct et personnel avec l'élève. Ce contact que l'éducateur établit avec la conviction du rôle actif fondamental que joue l'élève dans sa propre éducation, doit conduire à une relation de dialogue qui préparera la voie au témoignage de foi que doit constituer la vie personnelle. »

LC 22

La communauté éducative

« Tout ce travail de l'éducateur catholique dans l'école se déroule dans (...) la communauté éducative (...) L'éducateur catholique exerce sa profession comme membre d'une catégorie fondamentale de cette communauté. Cette situation lui offre précisément de par sa structure professionnelle la possibilité de vivre personnellement et de faire vivre à ses élèves la dimension communautaire de la personne humaine; une dimension à laquelle est appelé tout homme comme être social et comme membre du Peuple de Dieu.

La communauté éducative est ainsi, à son tour, une école d'appartenance à des communautés sociales plus vastes et, quand cette communauté éducative réussit à être chrétienne en même temps, cette communauté est le milieu où l'éducateur a la plus grande possibilité d'enseigner à l'élève à vivre expérimentalement ce que veut dire être membre de la grande communauté qu'est l'Eglise ».

LC 23

Relations avec la communauté éducative, l'Eglise locale et l'entourage social

« La structure communautaire (...) met l'éducateur catholique en contact (...) avec ses propres compagnons dans la tâche éducative, avec les parents des élèves, avec le reste du personnel de l'école, avec le pouvoir organisateur. Avec eux tous, avec les organisations scolaires et culturelles avec lesquelles l'école entre en relations, avec l'Eglise locale et paroissiale, et avec tout l'entourage humain dans lequel elle est insérée et doit étendre son action sous diverses formes, l'éducateur catholique est appelé à réaliser un travail d'animation spirituelle qui peut aller de ce qu'on appelle la pré-évangélisation jusqu'à l'évangélisation la plus explicite. »

LC 24

En résumé : définition du ministère laïc

« En résumé, on peut dire que l'éducateur laïc catholique est un laïc qui exerce sa mission dans l'Eglise en vivant par la foi sa vocation séculière dans la structure communautaire de l'école, avec la plus grande qualité professionnelle possible et avec un projet apostolique de cette foi dans la formation intégrale de l'homme, dans la communication de la culture, dans la pratique d'une pédagogie de contact direct et personnel avec l'élève et dans l'animation spirituelle de la communauté éducative à laquelle il appartient et des catégories de personnes avec lesquelles la communauté éducative est en relations. C'est à lui, en tant que membre de cette communauté, que la famille et l'Eglise confient la tâche éducative dans l'école. L'enseignant laïc doit se convaincre profondément qu'il entre en participation de la mission sanctificatrice et éducatrice de l'Eglise, mais il ne peut pas se considérer comme détaché de l'ensemble ecclésial. »

II

COMMENT VIVRE LA PROPRE IDENTITÉ

LC 25

Cette partie se subdivise en : (A) les traits communs d'une identité vécue et (B) les traits spécifiques du laïc catholique dans les diverses écoles.

A. Traits communs d'une identité vécue (LC 26-37)

1. Réalisme plein d'espérance;
2. Professionnalisme. Conception chrétienne de l'homme et de la vie;
3. Synthèse entre la foi, la culture et la vie;
4. Témoignage de la propre vie. Contact direct et personnel avec l'élève;
5. Aspects communautaires;
6. Une vocation plus qu'une profession.

1. Réalisme plein d'espérance

LC 26 L'éducateur est confronté avec de nombreuses difficultés de la famille, de l'école et de la société. Il ne faut pas les nier, mais les « admettre avec un réalisme sincère, cependant il faut en même temps les envisager et les affronter avec l'optimisme sain et les efforts courageux que l'espérance chrétienne et la participation au mystère de la Croix réclament de tous les chrétiens. Car le fondement premier et indispensable pour tenter de vivre l'identité de l'éducateur laïc catholique est de partager de tout cœur et de faire siennes les indications que l'Eglise, éclairée par la Révélation divine, a formulé sur cette identité et de tâcher d'acquérir la force nécessaire par l'identification personnelle avec le Christ ».

2. Professionnalisme. Une conception chrétienne de l'homme et de la vie

LC 27 Si le professionnalisme est l'un des traits de l'identité de tout laïc catholique, la première chose que doit faire le laïc éducateur qui veut vivre sa vocation ecclésiale propre est de s'efforcer d'acquérir une solide formation professionnelle, qui recouvre, dans ce cas, un éventail très vaste de compétence culturelle, psychologique et pédagogique. Il ne suffit pas, cependant, d'atteindre un bon niveau initial. Il faut le maintenir et l'élever en le tenant à jour.

LC 28 Conception chrétienne de l'homme et de la vie

L'éducation intégrale implique que l'éducateur « ouvre l'horizon (...) des réponses qu'offre la Révélation chrétienne sur le sens dernier de l'homme lui-même, de la vie humaine, de l'histoire et du monde ». L'éducateur les présente avec conviction mais avec le respect le plus délicat de la conscience de l'élève.

« Il est certain que les situations diverses de celui-ci par rapport à la foi admettent des niveaux très divers de présentation de la vision chrétienne de l'existence, qui peuvent aller des formes les plus élémentaires d'évangélisation jusqu'à la communion dans la même foi, mais dans tous les cas cette présentation devra toujours revêtir le caractère d'une offre, quelque pressante et urgente qu'elle soit, et jamais celui d'une imposition. Cette offre ne peut, d'autre part, se faire froidement et d'un point de vue purement théorique, mais plutôt comme d'une réalité vitale qui mérite l'adhésion de l'être entier de l'homme pour en faire sa propre vie. »

3. Synthèse entre la foi, la culture et la vie

LC 29 « La communication organique, critique et appréciative de la culture comporte, évidemment, une transmission de vérités et de savoirs et, sous cet aspect, l'éducateur catholique doit être continuellement attentif à ouvrir le dialogue correspondant entre la culture et la foi – profondément reliées entre elles – pour favoriser à ce niveau la synthèse intérieure convenable de la part de l'élève. Une synthèse que l'éducateur devra avoir atteinte en lui-même auparavant. »

LC 30 Présenter les valeurs chrétiennes

(...) « Cette communication critique comporte aussi la présentation d'une série de valeurs et de contre-valeurs, dont la considération comme telles dépend de la conception propre de la vie et de l'homme. Cependant l'éducateur catholique ne peut se contenter de présenter positivement et avec aisance une série de valeurs de caractère chrétien comme des objets d'estime simples et abstraits, mais plutôt comme générateurs d'attitudes humaines, qu'il s'efforcera de susciter chez les élèves : comme, par exemple, la liberté respectueuse des autres, la responsabilité consciente, la recherche sincère et permanente de la vérité, la critique équilibrée et sereine, le respect, la solidarité et le service envers tous les hommes, la sensibilité à l'égard de la justice, la conscience spéciale de se sentir appelés à être des agents positifs de changements dans une société en transformation continue. Étant donné le climat général de sécularisation et d'incroyance dans lequel l'éducateur laïc exerce fréquemment sa mission, il importe que, dépassant une mentalité purement expérimentale et critique, il puisse ouvrir à la transcendance la conscience de ses élèves et les disposer ainsi à les accueillir la vérité révélée. »

LC 31 « A partir de telles attitudes, l'éducateur pourra déjà mettre en relief avec plus de facilité ce qu'il y a de positif dans des façons de se comporter conséquentes avec ses attitudes. Sa plus grande aspiration doit tendre à ce que ces attitudes et ces comportements en arrivent à être motivés et façonner par la foi intérieure de l'élève, atteignant ainsi leur plus grande richesse et s'étendant à des réalités comme la prière filiale, la vie sacramentelle, la charité fraternelle et la suite de Jésus-Christ, qui sont le patrimoine spécifique des croyants. La pleine cohérence entre les savoirs, les valeurs, les attitudes, les comportements et la foi aboutira à une synthèse personnelle entre la vie et la foi de l'élève. C'est pourquoi peu de catholiques sont aussi qualifiés que l'éducateur pour atteindre le but de l'évangélisation qui est l'incarnation du message chrétien dans la vie de l'homme. »

4. Témoignage de la propre vie. Contact direct et personnel avec l'élève

LC 32 Vis-à-vis de l'élève en formation, la prééminence que la conduite a sur la parole revêt un relief particulier. Plus d'éducateur vivra le modèle d'homme qu'il présente comme idéal, plus celui-ci sera convaincant et accessible. Car alors l'élève peut le considérer non seulement comme raisonnable, mais aussi comme vécu, proche et réalisable. En cela, le témoignage de la foi de l'éducateur laïc revêt une importance très spéciale. L'élève pourra voir en lui les attitudes et les comportements chrétiens (...). Qu'on n'oublie pas non plus qu'en ces temps de crises (...) le facteur le plus important de la tâche éducative est « toujours l'homme, et sa dignité morale, qui provient de la vérité de ses principes et de la conformité de ses actions avec ces principes ». (Jean-Paul II, Discours à l'UNESCO, 2 juin 1980)

LC 33 **Le témoignage par le dialogue personnel avec l'élève**
Le contact direct et personnel avec l'élève (...) « est un moyen privilégié pour ce témoignage de vie. Cette relation personnelle, qui ne doit jamais être un monologue mais bien un dialogue et qui doit être présidée chez l'éducateur par la conviction qu'elle constitue un enrichissement mutuel, exige en même temps de l'éducateur catholique la conscience permanente de sa mission. L'éducateur ne peut oublier le besoin de compagnie et de direction qu'a l'élève pendant sa croissance, et l'aide qu'il lui faut pour surmonter ses doutes et ses embarras. Il doit en même temps doser avec un réalisme prudent et en les adaptant à chaque cas la proximité et la distance. La proximité, car sans elle la relation personnelle manquerait de base ; la distance, car l'élève doit affirmer peu à peu sa personnalité propre et il faut éviter l'inhibition dans l'usage responsable de sa liberté ».
L'usage responsable de la liberté « comprend le choix du propre état de vie et étranger à l'éducateur catholique en ce qui concerne ses élèves croyants (vocation au sacerdoce, engagement dans les Instituts séculiers ou dans des mouvements d'apostolat, ainsi que l'aide dans le discernement de l'appel au mariage ou au célibat).
« D'autre part, le contact personnel et direct n'est pas seulement une méthodologie appropriée pour que l'éducateur forme l'élève, il est la source même où l'éducateur puise la connaissance nécessaire de l'élève qu'il doit posséder pour le former. »

5. Aspects communautaires

LC 34 **Communication avec les autres membres de la communauté éducative**
« En même temps qu'à l'affirmation de sa personnalité (...), l'élève doit être guidé par l'éducateur catholique vers une attitude de sociabilité à l'égard des autres membres de la communauté éducative, des autres communautés dont il fait partie et de la communauté humaine tout entière. Par ailleurs, l'appartenance à la communauté éducative et l'influence que l'école doit exercer et recevoir dans son entourage social demandent de l'éducateur laïc catholique une ample communication et le travail en équipe convenable avec ses propres compagnons, des relations avec les autres catégories de cette communauté et la disponibilité nécessaire pour collaborer dans les divers secteurs que comporte la participation à la tâche éducative commune du centre scolaire.
Comme la famille est « la première école, l'école fondamentale de la vie sociale », il devra tout spécialement accepter volontiers et même susciter les contacts convenables avec les parents des élèves ».

LC 35 **Etre attentif à l'entourage socio-culturel**

« En même temps, l'éducateur doit aussi prêter une attention constante à l'entourage socio-culturel, économique et politique de l'école tant à celui plus immédiat du quartier ou de la zone où l'école est insérée qu'au contexte régional et national qui exerce souvent une influence notable grâce aux moyens de communication sociale. C'est seulement en se tenant au courant de la réalité nationale ou internationale qu'il acquerra les données nécessaires pour faire front aux nécessités actuelles de la formation de ses élèves et tâcher de les préparer pour le monde futur qu'il pressent. »

LC 36 **Collaborer dans les associations professionnelles**

L'éducateur laïc catholique doit collaborer dans les associations professionnelles ou qui ont un rapport avec l'éducation, « sa contribution si modique qu'elle soit à la réussite d'une politique éducative nationale adéquate et l'activité syndicale qu'il peut mener, en accord toujours avec les droits de principes chrétiens en matière d'éducation ».

6. Une vocation plus qu'une profession

LC 37 La tâche de l'éducateur laïc « est assumée dans le cadre de sa vocation surnaturelle chrétienne. Il doit donc vivre effectivement comme une vocation personnelle dans l'Eglise et pas seulement comme l'exercice d'une profession. Une vocation dans laquelle, par suite de sa nature laïque même, il devra allier le désintéressement et la générosité avec la défense légitime de ses propres droits, mais une vocation en fin de compte avec toute la plénitude de vie et d'engagement personnel que renferme ce mot et qui ouvre de très vastes perspectives, au point qu'on puisse la vivre avec un joyeux enthousiasme ».

B. Traits spécifiques du laïc catholique dans les diverses écoles

Le texte fait une distinction entre l'école catholique (LC 38-46), les écoles à projets éducatifs divers (LC 47-52) et les autres écoles (LC53-55).

Dans l'école catholique

LC 38 Le texte reprend la définition de l'école catholique que l'on trouve dans *Gravissimum educationis* (n°8) et dans 'L'Ecole Catholique' (n° 34) : « Ce qui appartient en propre à l'école catholique, c'est de « créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité, d'aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant croître en même temps cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême, et finalement d'ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de telle sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme soit illuminée par la foi. »

L'école catholique s'insère dans la mission de l'Eglise, en particulier dans la tâche d'éduquer à la foi. C'est là que le laïc « peut développer sa vocation entière avec le plus de liberté et de profondeur, et le modèle de son action apostolique en toute école, selon ses possibilités. Tout cela doit l'amener à contribuer solidairement à la réalisation de ces idéaux et de ces objectifs, en y adhérant pleinement et sincèrement. »

Cela ne va pas sans difficultés : entre autres, « l'hétérogénéité interne plus grande parmi les élèves et les professeurs des écoles catholiques de nombreux pays ».

- LC 39** **S'identifier au projet éducatif et le réaliser**
 « Dans le cadre des traits communs à toute école catholique, il y a la possibilité de réalisations diverses qui, dans la pratique, répondent en beaucoup de cas au charisme spécifique de l'Institut religieux qui les fonde et les développe. Mais quelle que soit son origine – qu'elle ait été fondée par le clergé séculier, par des religieux ou pas des laïcs – chaque école catholique peut garder ses caractéristiques propres qui se concrétiseront dans son projet éducatif particulier ou dans sa pédagogie. En ce cas, le laïc catholique qui y travaille, devra tâcher de comprendre ces caractéristiques et leur raison d'être, et s'efforcer de s'identifier à elles à un degré suffisant pour que les traits propres à l'école apparaissent à travers son travail personnel. »
- LC 40** **Participer à la liturgie et aux sacrements**
 « Il importe qu'en accord avec la foi qu'ils professent et le témoignage de vie qu'ils sont appelés à donner les laïcs catholiques (...) participent simplement et activement à la vie liturgique et sacramentelle qui se déroule en son milieu. »
- LC 41** **Contribuer à créer une communauté de foi**
 « La communauté éducative doit aspirer à se constituer en communauté chrétienne dans l'école catholique, c'est-à-dire en véritable communauté de foi. Cela est irréalisable, et ne peut même s'amorcer, si l'engagement chrétien n'est pas partagé par une partie au moins des principales catégories – parents, professeurs et élèves – de la communauté éducative. Il est extrêmement souhaitable que le laïc catholique, et très spécialement l'éducateur, soit disposé à cet engagement en participant à des groupes d'animation pastorale ou à quelque groupement susceptible de constituer un ferment évangélique. »
- LC 42** **Relations avec les élèves non-catholiques**
 « La foi n'admet pas de violence. En conséquence, les éducateurs catholiques, en proposant la doctrine conformément à leurs convictions religieuses et à l'identité de l'école, auront le plus grand respect de la liberté des élèves non-catholiques. Ils seront toujours ouverts à un dialogue authentique, convaincus que l'estime affectueuse et sincère envers celui qui cherche honnêtement Dieu selon sa propre conscience représente en de telles circonstances le témoignage le plus opportun de sa propre foi. »
- LC 43** La communauté ecclésiale se trouve représentée dans l'école catholique dans la diversité des vocations ecclésiales : celle des prêtres, de religieux ou religieuses et celle des laïcs. Elles ont une incarnation vitale distincte et complémentaire : « le laïc catholique, le lien intime entre les réalités terrestres et Dieu dans le Christ, le professionnalisme séculier comme consécration du monde à Dieu ; le prêtre, les sources multiples de grâce que le Christ a laissées à tous les croyants dans les sacrements, la lumière révélatrice de la Parole, le caractère que revêt la structure hiérarchique de l'Eglise; les religieux et les religieuses, l'esprit rénovateur des béatitudes, l'appel continu au Royaume comme unique réalité définitive, l'amour du Christ et des hommes dans le Christ comme option totale de la vie ».
- LC 44** **Ouverture à l'extérieur**
 « De même, par leur attitude, les laïcs contribuent à l'insertion convenable de l'école catholique dans la pastorale d'ensemble de l'Eglise locale (...). Qu'ils contribuent aussi par leurs initiatives et leur expérience à des rapports et à une collaboration plus grande que des écoles catholiques entre elles, avec d'autres écoles, particulièrement celles qui partagent une même pensée chrétienne, et avec la société. »

LC 45 **Remplacement des prêtres et des religieux et religieuses**
Face à la diminution des vocations religieuses, les laïcs doivent se préparer « comme il faut pour être capables de maintenir à eux seuls, quand cela s'avère nécessaire ou convenable, les écoles catholiques actuelles ou futures. En effet, le dynamisme historique qui régit l'actualité fait prévoir que l'existence de l'école catholique en quelques pays de tradition catholique (...) dépendra fondamentalement des laïcs (...). Une telle responsabilité ne peut aboutir à des attitudes purement passives de crainte ou de lamentation, mais doit pousser à des actions décidées et efficaces, que l'on devrait déjà prévoir et planifier à l'aide des Instituts religieux eux-mêmes qui voient leurs possibilités diminuer dans un proche avenir ».

LC 46 « Parfois les Evêques, profitant de la disponibilité de laïcs compétents et désireux de porter un clair témoignage chrétien dans le domaine éducatif, leur confient la gestion totale d'écoles catholiques, les incorporant ainsi à la mission apostolique de l'Eglise.» Cela n'enlève rien au témoignage qualifié des religieux et des religieuses dans leurs écoles.

Dans les écoles aux projets éducatifs divers

LC 47 Il s'agit ici des écoles d'État ou non, qui ont un projet éducatif distinct de celui de l'école catholique, à condition que ce projet ne soit pas incompatible avec la conception chrétienne de l'homme et de la vie. Dans ces écoles, les diverses conceptions ou idéologies coexistent. Chaque éducateur y enseigne avec ses critères propres et sa proposition personnelle de valeurs.

LC 48 **Le laïc y est la seule présence de l'Eglise**
« Dans notre monde pluraliste et sécularisé, la présence du laïc catholique est très fréquemment l'unique présence de l'Eglise dans ces écoles. (...) La conscience claire de cette situation aidera beaucoup le laïc catholique à prendre ses responsabilités. »

LC 49 **Enseigner les matières selon l'optique de la foi**
« L'éducateur laïc catholique devra enseigner ses matières selon l'optique de la foi chrétienne, compte tenu des possibilités de chaque matière et des circonstances qui touchent les élèves et l'école. De cette façon, il aidera les élèves à découvrir les véritables valeurs humaines et, en dépit des limitations propres à une école qui ne vise pas l'éducation dans la foi et dans laquelle beaucoup de facteurs peuvent lui être contraires, il contribuera à amorcer chez ses élèves ce dialogue entre la culture et la foi qui pourra un jour aboutir à une synthèse souhaitable entre les deux. Cette tâche peut être particulièrement féconde pour les élèves catholiques et constituera une forme d'évangélisation pour ceux qui ne le sont pas.»

LC 50 **Respect et dialogue avec les autres convictions**
« Une telle attitude de cohérence avec sa foi doit être accompagnée, dans une école pluraliste, d'un respect marqué pour les convictions idéologiques et la tâche des autres éducateurs, à condition qu'ils ne violent pas les droits humains de l'élève. Ce respect doit aspirer à parvenir à un dialogue constructif, surtout avec les frères chrétiens séparés et avec tous les hommes de bonne volonté. Ainsi il apparaîtra avec plus de clarté que la foi chrétienne appuie dans la pratique la liberté religieuse et humaine qu'elle défend, et qui aboutit logiquement à un vaste pluralisme dans la société. »

LC 51 **Participation active du laïc**
« La participation active du laïc catholique aux activités (...), aux relations avec les autres membres de la communauté éducative et en particulier avec les parents des élèves est aussi d'une extrême importance pour que les objectifs, les programmes et les méthodes éducatives de l'école où il travaille s'imprègnent progressivement de l'esprit évangélique. »

LC 52 **Le laïc, image de l'homme évangélique**

« Par son sérieux professionnel, par son soutien de la vérité, de la justice et de la liberté, par sa largeur de vues et son esprit habituel de service, par le dévouement de sa personne aux élèves et sa solidarité fraternelle vis-à-vis de tous, par sa vie morale intègre sous tous les rapports, le laïc catholique doit être dans cette sorte d'école le miroir où tous et chacun des membres de la communauté éducative peuvent voir se refléter l'image de l'homme évangélique. »

Dans d'autres écoles

LC 53 Il s'agit ici des écoles établies « dans des pays de mission ou totalement déchristianisés dans la pratique. Le laïc y constitue la présence unique ou presque exclusive de l'Eglise (...) ». « Dans ces circonstances, il sera très souvent l'unique voix qui fera parvenir à ses élèves, aux membres de la communauté éducative et à tous les hommes avec lesquels il a des rapports comme éducateur, le message évangélique. Ce que l'on vient de dire au sujet de la conscience de la propre responsabilité, de la perspective chrétienne de l'enseignement et de l'éducation, du respect des convictions des autres, du dialogue constructif avec d'autres chrétiens et avec les non-croyants, de la participation active avec les diverses catégories de personnes de l'école et, très spécialement, du témoignage de vie acquiert dans ce cas un relief exceptionnel. »

LC 54 **Dans les pays où l'Eglise est persécutée**

« On ne peut oublier, finalement, ces laïcs catholiques qui travaillent dans des écoles de pays où l'Eglise est persécutée et où la condition même de catholique constitue une interdiction d'exercer la fonction d'éducateur. Des laïcs sont contraints à dissimuler leur qualité de croyants afin de pouvoir travailler dans une école à orientation athée. Leur simple présence, difficile en soi, si elle s'identifie silencieusement mais vitalemment à l'image de l'homme évangélique, est déjà une annonce efficace du message du Christ qui s'opposera à l'intention pernicieuse que poursuit l'éducation athée dans l'école. Le témoignage de vie et les rapports personnels avec les élèves peuvent en outre, malgré toutes les difficultés, conduire à une évangélisation plus explicite. Pour beaucoup de jeunes de ces pays, l'éducateur laïc qui se voit forcé de vivre son catholicisme dans l'anonymat peut aussi être, par suite de causes douloureuses humainement et religieusement, l'unique moyen d'arriver à connaître de façon authentique l'Évangile et l'Eglise qui se voient défigurés et attaqués dans l'école. »

LC 55 **Attitude envers les élèves non-catholiques**

« Dans des écoles de tous genres, et plus particulièrement dans certaines régions, l'éducateur catholique rencontrera souvent des élèves non-catholiques. Il devra avoir à leur égard une attitude non seulement respectueuse, mais aussi accueillante et ouverte au dialogue, qui se fonde sur l'amour chrétien universel. En outre, il devra tenir compte du fait que la véritable éducation ne se limite pas à la communication des connaissances, mais promeut la dignité et la fraternité humaine et prépare l'ouverture à la Vérité qui est le Christ. »

L'éducateur catholique comme professeur de religion

LC 56 **L'enseignement de la religion doit se faire à l'école**

« L'enseignement de la religion est du domaine de l'école en général, du moment qu'elle aspire à la formation de l'homme dans ses dimensions fondamentales, dont on ne veut pas exclure la composante religieuse. En réalité, l'enseignement religieux scolaire est un droit – avec le devoir qui lui correspond – de l'élève et des parents, et il est en outre un instrument très important pour la formation de l'homme (...), en vue de parvenir à la synthèse correcte entre la foi et la culture. (...) Pour cette raison, l'enseignement de la religion catholique (...) devrait être donné dans toute école. »

LC 57 **L'enseignement religieux scolaire : forme éminente d'apostolat laïc**
« L'enseignement religieux scolaire est aussi, comme la catéchèse, une forme éminente d'apostolat laïc. »

LC 58 Pour l'enseignement religieux, l'Eglise a de plus en plus besoin de l'action des laïcs.

LC 59 **Prudence et fidélité au Magistère**
« La fonction du professeur de religion est certes incomparable, du fait que 'ce n'est pas sa propre doctrine ou celle d'un autre maître qui est transmise, mais l'enseignement de Jésus-Christ'. Par conséquent, dans sa transmission et en tenant compte de l'auditoire auquel ils s'adressent, les enseignants de la religion, de même que les catéchistes, 'auront la sagesse de cueillir dans les champs de la recherche théologique ce qui peut éclairer leur propre réflexion et leur enseignement en puisant ... aux véritables sources, à la lumière du Magistère', dont ils dépendent dans l'accomplissement de leur fonction, et 'refuseront de troubler l'esprit des enfants et des jeunes... avec des théories étranges'. Qu'ils suivent avec fidélité les normes des évêchés locaux en ce qui concerne leur propre formation théologique et pédagogique ainsi que la programmation de la matière, et tiennent spécialement compte de la grande importance que revêtent en ce domaine le témoignage de vie et une spiritualité intensément vécue. »

III

FORMATION DU LAÏC CATHOLIQUE POUR ÊTRE TÉMOIN DE LA FOI DANS L'ÉCOLE

LC 60 La vocation du laïc catholique dans l'école requiert une formation aussi bien professionnelle que religieuse.

Conscientisation et encouragement

LC 61 Les laïcs catholiques doivent être conscients de la nécessité d'une bonne formation professionnelle. Mais il y a plus : comme un laïc catholique « doit vivre sa tâche éducative comme un moyen fondamental de sanctification personnelle et d'apostolat », il doit également avoir la conscience de devoir vivre ainsi sa vocation. Ils « doivent se demander à quel point ils possèdent cette conscience ».

LC 62 **Nécessité de tenir à jour la formation religieuse**
« Liée à cette conscience (...), il y a celle qui regarde la nécessité d'accroître et de mettre à jour sa formation religieuse de sorte qu'elle accompagne (...) sa formation humaine tout entière ». C'est de sa formation religieuse que dépendent son aptitude à l'apostolat, mais aussi sa tâche professionnelle et surtout éducative.

LC 63 Il est souhaitable d'acquérir la formation religieuse qu'on a négligée, ou de la maintenir au niveau désiré. « De toute façon, à l'intérieur de la communauté ecclésiale, l'éducateur laïc catholique peut à bon droit attendre des évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, ainsi que des mouvements et associations d'éducateurs laïcs catholiques, qu'ils l'aident à acquérir une pleine conscience de ses nécessités personnelles dans le domaine de la formation et le stimulent de la façon la plus appropriée à se consacrer plus totalement à l'engagement social qu'une telle formation exige ».

Formation professionnelle et religieuse

LC 64 Une formation professionnelle, de préférence dans des centres de formation dirigés par l'Eglise

Il se peut que, « dans des centres de formation de professeurs où règne un pluralisme idéologique, le futur professeur catholique ait à fournir un effort supplémentaire pour réaliser, dans des disciplines déterminées, sa propre synthèse entre la foi et la culture. Il ne peut pas non plus oublier, pendant qu'il se forme, que ce sera lui-même par la suite qui devra exposer les matières devant ses élèves de façon à favoriser chez eux le dialogue tout d'abord, et ensuite la synthèse personnelle ultérieure entre la culture et la foi. Compte tenu de ses divers aspects, il faut recommander particulièrement l'inscription dans les centres de formation de professeurs dirigés par l'Eglise ».

LC 65 Une formation religieuse continuée

« La formation religieuse, de son côté, ne peut s'arrêter chez l'éducateur catholique à la fin de ses études moyennes. Elle doit accompagner et compléter sa formation strictement professionnelle, être à la hauteur de sa foi d'homme adulte, de sa culture humaine et de sa vocation laïque spécifique. En effet, la formation religieuse doit être orientée vers la sanctification personnelle et l'apostolat, éléments inséparables à leur tour dans la vocation chrétienne. La formation à l'apostolat « suppose une formation humaine conforme à la personnalité et aux conditions de vie de chacun » et requiert « outre la formation spirituelle, une solide connaissance doctrinale en matière théologique, morale et philosophique ».

On ne peut pas non plus oublier, dans le cas de l'éducateur, la formation adéquate quant à l'enseignement social de l'Eglise, qui fait « partie intégrante de la conception chrétienne de la vie » et aide à conserver intensément vive la sensibilité sociale indispensable ».

(...) « Il est hautement recommandable » que les laïcs qui se préparent à l'enseignement de la religion « suivent dans les facultés ecclésiastiques et les instituts de sciences religieuses destinés à ce but, là où cela est possible, des cours de formation religieuse en vue de l'obtention des diplômes correspondants. »

LC 66 Préparation en pédagogie religieuse

« Munis de ces titres et d'une préparation adéquate en pédagogie religieuse, ils seront habilités fondamentalement à l'enseignement de la religion. Les évêques favoriseront et dispenseront toute cette habilitation à l'enseignement religieux, de même qu'à la catéchèse, sans oublier en même temps le dialogue mutuellement éclairant avec le corps professoral qui se forme. »

Actualisation, formation permanente

LC 67 Le changement rapide et continu de notre époque (...) « exige des attitudes et des méthodes nouvelles »

LC 68 « Face à cette réalité, que le laïc est le premier à constater, l'éducateur catholique constate évidemment l'exigence d'une mise à jour constante en ce qui concerne ses attitudes personnelles, le contenu des matières qu'il enseigne et les méthodes pédagogiques qu'il emploie. Qu'il se souvienne que la vocation d'éducateur requiert 'une aptitude continue à se renouveler et à s'adapter' (*Gravissimum educationis*, 5). Du fait que cette nécessité d'actualisation est constante, elle se transforme en une tâche de formation permanente. Celle-ci ne concerne pas seulement la formation professionnelle mais aussi la formation religieuse et, d'une manière générale, l'enrichissement de toute la personnalité (...). »

IV

SOUTIEN DE L'ÉGLISE AUX LAÏCS CATHOLIQUES DANS L'ÉCOLE

LC 71 Le laïc catholique « se sent souvent isolé, incompris et par suite tenté de se décourager et d'abandonner ses responsabilités ». Il a donc besoin du soutien et de l'aide de l'Église.

Soutien dans la foi, dans la Parole et dans la vie sacramentelle

LC 72 « C'est premièrement dans sa propre foi que le laïc catholique doit chercher ce soutien. Dans la foi, il trouvera sûrement l'humilité, l'espérance et la charité dont il a besoin pour persévérer dans sa grande vocation. (...) Cette foi humble, cette espérance et cette charité reçoivent l'aide de l'Église au moyen de la Parole, de la vie sacramentelle et de la prière de tout le Peuple de Dieu. »

Soutien communautaire

LC 73 **La vocation du laïc éducateur doit être connue**
« Le thème de l'éducation, avec toutes ses implications, devrait être abordé avec plus d'insistance comme l'un des grands champs d'action de la mission salvifique de l'Église. »

LC 74 **Sa vocation doit être comprise et estimée**
« La compréhension et l'estime qui lui sont dues naîtront logiquement de cette connaissance. Tous les fidèles devraient être profondément conscients que, sans l'éducateur laïc catholique, l'éducation de la foi dans l'Église serait privée de l'un de ses plus importants fondements. Dans ce but, tous les croyants doivent collaborer activement, dans la mesure de leurs possibilités, pour que l'éducateur obtienne partout le rang social et le niveau économique qu'il mérite, ainsi que la stabilité et la sécurité requises dans l'exercice de sa tâche. »

LC 75 **Encourager les associations catholiques d'éducateurs**
« Les conditions du monde contemporain doivent inciter la hiérarchie et les Instituts religieux consacrés à l'éducation à stimuler les groupes, les mouvements et les associations catholiques existant pour tous les laïcs croyants impliqués dans l'école, et à en créer de nouveaux. »

Soutien des institutions éducatives elles-mêmes – L'école catholique et les laïcs

LC 77 **Atmosphère cordiale et rapports d'égalité**
« Les laïcs doivent avant tout trouver dans l'école catholique une atmosphère d'estime sincère et de cordialité, dans laquelle des relations humaines authentiques puissent s'établir entre tous les éducateurs de l'école. »

LC 78 « Pour que le pouvoir organisateur et les laïcs qui travaillent dans l'école catholique vivent ensemble les mêmes idéaux, deux objectifs fondamentaux doivent être atteints.

Rétribution adéquate

Premièrement, une rétribution économique adéquate, garantie par des contrats bien définis, du travail effectué dans l'école (...).

Participation

Deuxièmement, une participation authentique des laïcs dans les responsabilités de l'école, selon leur compétence en tous ordres et leur identification sincère avec les buts éducatifs qui caractérisent l'école catholique. »

(...)

« Pour obtenir cette participation souhaitable, plusieurs conditions sont indispensables : l'estime authentique de la vocation laïque, une information suffisante, la confiance profonde et, quand cela s'avérera convenable, le transfert aux laïcs des diverses responsabilités d'enseignement, d'administration et de gouvernement de l'école. »

LC 79

Souci de formation permanente

« A l'école catholique revient également, comme mission propre, le souci attentif de la formation permanente, professionnelle et religieuse de ses membres laïcs. »

LC 80

Le soutien des familles

« Le perfectionnement continu de l'école catholique et l'aide qu'en union avec les autres institutions éducatives de l'Eglise elle peut fournir à l'éducateur laïc catholique dépendent en grande partie du soutien que lui assurent les familles catholiques. » Ce soutien « doit s'étendre à tous les domaines : l'intérêt et l'appréciation, la collaboration générale et économique. (...) Cette collaboration doit aussi consister d'une manière concrète à assumer les tâches de participation aux objectifs et aux responsabilités de l'école (...) ».

**Orientations Educatives
sur l'Amour Humain**

Traits d'Education Sexuelle

1^{er} novembre 1983

Orientations Éducatives sur l'Amour Humain

Traits d'éducation sexuelle

(1^{er} novembre 1983)

INTRODUCTION

- OEAH 1** APPLICATION DES RÈGLES CONCILIAIRES. Le développement harmonieux de la personnalité humaine révèle progressivement dans l'homme l'image de Fils de Dieu. « La véritable éducation se propose la formation de la personne humaine en vue de sa fin dernière ». Parlant de l'éducation chrétienne, le Concile Vatican II a signalé le besoin d'offrir « une éducation sexuelle positive et prudente » aux enfants et aux jeunes. La Congrégation pour l'Éducation catholique (...) considère de son devoir d'apporter sa contribution pour l'application de la déclaration conciliaire.
- OEAH 2** OBJET DU DOCUMENT. Ce document (...) se propose un but précis : examiner l'aspect pédagogique de l'éducation sexuelle et indiquer quelques orientations pour la formation intégrale du chrétien, selon la vocation de chacun. Sans recourir chaque fois à des citations explicites, il présuppose toujours les principes doctrinaux et les règles morales dans ce domaine, comme le Magistère les propose.
- OEAH 3** ADAPTATION AUX DIVERS PAYS. La Congrégation est consciente de la diversité culturelle et sociale des situations existant dans les divers pays. Les orientations présentes, en conséquence, ne manqueront pas d'être adaptées par les évêchés respectifs aux besoins pastoraux propres de chaque Église locale.

SIGNIFICATION DE LA SEXUALITÉ

- OEAH 4** IMPORTANCE DE LA SEXUALITÉ DANS L'ÉDUCATION. La sexualité est une composante fondamentale de la personnalité, une de ses façons d'exister, de se manifester, de communiquer avec les autres, de ressentir, d'exprimer et de vivre l'amour humain. Par là, elle est partie intégrante du développement de la personnalité et de son processus d'éducation : « la personne humaine, en fait, reçoit du sexe les caractéristiques qui, sur le plan biologique et spirituel, la font homme ou femme, conditionnant ainsi profondément son développement vers la maturité et son insertion dans la société ».
- OEAH 5** SEXUALITÉ ET GÉNITALITÉ. La sexualité caractérise l'homme et la femme non seulement sur le plan physique mais aussi sur le plan psychologique et spirituel, marquant chacune de leurs expressions. Une telle diversité, connexe à la complémentarité des deux sexes, répond pleinement au dessein de Dieu selon la vocation à laquelle chacun est appelé. La génitalité, reliée à la procréation, est la plus grande expression sur le plan physique, de cette communion d'amour des conjoints. Séparée de ce contexte d'un don réciproque – réalité que le chrétien vit avec le soutien et l'enrichissement particulier de la grâce de Dieu – elle perd sa signification, révèle l'égoïsme de l'individu et constitue un désordre moral.
- OEAH 6** UNE SEXUALITÉ ORIENTÉE PAR L'AMOUR. La sexualité doit être orientée, élevée et intégrée par l'amour qui, seul, la rend vraiment humaine. Préparée par le développement biologique et psychique, elle croît harmonieusement et ne se réalise en plénitude que par la conquête de la maturité affective qui se manifeste dans l'amour désintéressé et dans la totale donation de soi-même.

SITUATION ACTUELLE

- OEAH 7** DANGER ET DÉSORIENTATION. On peut observer actuellement, même parmi les chrétiens, des divergences notables dans la façon de considérer l'éducation sexuelle. Dans le climat actuel de désarroi moral, se cache le danger aussi bien d'un conformisme dommageable que des préjugés tendant à fausser la nature intime de l'être humain tel qu'il est sorti dans son intégrité des mains du Créateur.

- OEAH 8** NÉCESSITÉ D'UNE ÉDUCATION SEXUELLE. Pour réagir devant une telle situation, on souhaite de divers côtés une opportune éducation sexuelle. Mais si la conviction de sa nécessité, sur le plan théorique, est assez répandue, il reste en pratique des incertitudes et des divergences notables, aussi bien en ce qui concerne les personnes et les institutions qui devraient en assumer la responsabilité éducative qu'en ce qui a trait au contenu et aux méthodologies.
- OEAH 9** FRÉQUENTE IMPRÉPARATION. Les éducateurs et les parents reconnaissent souvent qu'ils ne sont pas assez préparés à donner une éducation sexuelle adaptée. L'école ne possède pas toujours cette vision intégrale du sujet, qui serait incomplète par la seule information scientifique.
- OEAH 10** DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES DANS CERTAINS MILIEUX. On éprouve des difficultés plus grandes pour donner une éducation sexuelle là où l'urgence du problème n'est pas encore ressentie, ou l'on pense parfois qu'il se résout de lui même, sans éducation spécifique.
- OEAH 11** UNE ENTREPRISE DÉLICATE. D'une façon générale il faut reconnaître qu'il s'agit d'une tâche difficile, à cause de la complexité des divers éléments (physiologiques, psychologiques, pédagogiques, socio-culturels, juridiques, moraux et religieux) qui interviennent dans l'action éducative.
- OEAH 12** DES INITIATIVES LOUABLES. Certains organismes catholiques, dans diverses régions (...) ont commencé à faire une œuvre positive d'éducation sexuelle; celle-ci tend non seulement à aider les enfants et les adolescents dans leur cheminement vers la maturité psychologique et spirituelle mais aussi et surtout à les prévenir contre les dangers provenant de l'ignorance et de la dégradation répandues dans le milieu.
- OEAH 13** SÉRIEUX SCIENTIFIQUE. Il faut louer aussi l'effort de ceux qui, avec un esprit scientifique sérieux, se sont consacrés à étudier le problème en partant des sciences humaines et en intégrant les résultats de leurs recherches dans un projet conforme aux exigences de la dignité humaine telle qu'elle apparaît dans l'Évangile.

DÉCLARATIONS DU MAGISTÈRE

- OEAH 14** LA JUSTE PERSPECTIVE DE L'ÉDUCATION SEXUELLE. Les déclarations du Magistère sur l'éducation sexuelle marquent un progrès, qui satisfait d'une part les justes exigences de l'histoire et de l'autre la fidélité à la tradition. Le Concile Vatican II, dans la Déclaration sur l'Éducation Chrétienne, (...), présente la perspective où l'éducation sexuelle doit être située. Le Concile précise: « il faut, en tenant compte du progrès des sciences psychologiques, pédagogiques et didactiques, aider les enfants et les jeunes gens à développer harmonieusement leurs aptitudes physiques, morales, intellectuelles, à acquérir graduellement un sens plus aigu de leurs responsabilités, dans l'effort soutenu pour bien conduire leur vie personnelle et la conquête de la vraie liberté, en surmontant courageusement et généreusement tous les obstacles. Qu'ils bénéficient d'une éducation sexuelle à la fois positive et prudente au fur et à mesure qu'ils grandissent ».
- OEAH 15** LA FAMILLE : LIEU PRIVILÉGIÉ... La Constitution pastorale *Gaudium et spes*, en parlant de la dignité du mariage et de la famille, définit celle-ci comme le lieu privilégié pour l'éducation des jeunes à la chasteté. Mais comme il s'agit d'un aspect de l'éducation intégrale, la coopération des éducateurs avec les parents dans l'accomplissement de leur mission est nécessaire. Cette éducation donc, doit être offerte aux enfants et aux jeunes de façon graduelle, dans la famille visant à la formation globale de la personne.

- OEAH 16** ... INTERPRÈTE DES VALEURS ESSENTIELLES. Dans l'exhortation apostolique sur la mission de la famille chrétienne dans le monde actuel, Jean-Paul II (a donné) une place importante à l'éducation sexuelle. Surtout, il présente la sexualité comme une valeur de la personne : « l'éducation à l'amour comme don de soi, dit le Saint-Père, constitue le cadre indispensable d'une éducation sexuelle marquée par la clarté et la délicatesse, que les parents doivent offrir à leurs enfants. Face à une culture qui banalise en grande partie la sexualité humaine, parce qu'elle conduit à l'interpréter et à la vivre de façon réductive et appauvrie, en la reliant uniquement au corps et au plaisir égoïste, le service éducatif des parents doit miser fermement sur une formation sexuelle qui soit vraiment et pleinement personnelle : la sexualité, en fait, est une richesse de toute la personne – corps, sentiment et âme – et manifeste sa signification intime en portant la personne au don de soi dans l'amour ».
- OEAH 17** SUBSIDIARITÉ DE L'ÉCOLE. Le Pape indique, aussitôt après, l'école comme responsable de cette éducation pour soutenir les parents et en harmonie avec eux: « l'éducation sexuelle, droit et devoir fondamental des parents, doit se réaliser toujours sous leur conduite attentive, soit à la maison, soit dans les centres éducatifs qu'ils ont choisis et qu'ils contrôlent. En ce sens, l'Eglise réaffirme la loi de la subsidiarité que l'école est tenue d'observer lorsqu'elle coopère à l'éducation sexuelle, en se mettant dans l'esprit même qui anime les parents ».
- OEAH 18** ÉDUCATION À LA CHASTÉTÉ. Pour que la valeur de la sexualité obtienne sa pleine réalisation, « il est tout à fait indispensable de donner une éducation à la chasteté ... qui rende la personne capable de respecter et de réaliser la signification sponsale du corps ». Cette éducation consiste dans la maîtrise de soi, dans la capacité d'orienter l'instinct sexuel au service de l'amour et de l'intégrer dans le développement de la personne. Fruit de la grâce de Dieu et de notre collaboration, la chasteté tend à intégrer harmonieusement les différentes composantes de la personne, et à surmonter la faiblesse de la nature humaine marquée par le péché, afin que chacun puisse répondre à l'appel de Dieu sur lui. Dans la tâche d'une éducation éclairée à la chasteté « les parents chrétiens accorderont une attention et un soin particuliers, en discernant l'appel de Dieu, à l'éducation à la virginité comme forme suprême de ce don de soi qui constitue le sens de la sexualité humaine ».
- OEAH 19** EN RELATION AVEC LA RÈGLE MORALE. Dans l'enseignement de Jean-Paul II, la considération positive des valeurs que l'on doit découvrir et estimer précède la considération d'une règle que l'on ne doit pas violer. La règle, toutefois, interprète et formule les valeurs auxquelles l'homme doit tendre. A cause des liens étroits – continue le Pape – qui existent entre la dimension sexuelle de la personne et ces valeurs éthiques, l'éducation doit amener les enfants à connaître et à estimer les règles morales comme une garantie nécessaire et précieuse pour une croissance personnelle responsable dans la sexualité humaine. Pour cette raison l'Eglise s'oppose fermement à une certaine forme d'information sexuelle, séparée des principes moraux, si souvent répandue, et qui ne serait autre qu'une introduction à l'expérience du plaisir et une stimulation qui – déjà dans les années de l'innocence – porterait à perdre la sérénité, ouvrant la route au vice.
- OEAH 20** LES ÉDUCATEURS DESTINATAIRES DU DOCUMENT. Le présent document (...) veut présenter aux éducateurs quelques orientations fondamentales sur l'éducation sexuelle et sur les conditions et les modalités à observer dans la pratique.

I

CERTAINS PRINCIPES FONDAMENTAUX

- OEAH 21** L'ÉDUCATION CHRÉTIENNE ENRACINÉE DANS LA FOI. Toute éducation s'inspire d'une conception spécifique de l'homme. L'éducation chrétienne tend à favoriser la réalisation de l'homme à travers le développement de tout son être, esprit incarné, et des dons de la nature et de la grâce dont il est enrichi par Dieu. L'éducation chrétienne est enracinée dans la foi qui « éclaire tout d'une lumière nouvelle, révèle et dévoile les intentions de Dieu sur la vocation intégrale de l'homme ».

CONCEPTION CHRÉTIENNE DE LA SEXUALITÉ

- OEAH 22** LE CORPS RÉVÈLE LE SENS DE LA VIE... Dans la vision chrétienne de l'homme, une fonction particulière est reconnue au corps parce que celui-ci contribue à révéler le sens de la vie et de la vocation humaine. La corporéité est, en effet, la façon spécifique d'exister et d'agir propre à l'esprit humain. Cette signification est d'abord de nature anthropologique: « le corps révèle l'homme », « exprime la personne » et il est ainsi le premier message de Dieu à l'homme lui-même, comme une sorte de « sacrement primordial compris comme signe qui transmet efficacement dans le monde visible le mystère invisible caché en Dieu depuis l'éternité».
- OEAH 23** LE CORPS RÉVÈLE L'AMOUR DE DIEU... Une seconde signification est de nature théologique : le corps contribue à révéler Dieu et son amour créateur, parce qu'il manifeste le caractère de créature de l'homme, sa dépendance d'un don fondamental qui est don d'amour. «Tel est le corps: témoin de la création comme d'un don fondamental, et donc témoin de l'amour comme source d'où est né le don lui-même ».
- OEAH 24** IL EXPRIME LA VOCATION AU DON MUTUEL DE SOI-MÊME. Le corps, en tant qu'il est sexué, exprime la vocation de l'homme à la réciprocité, c'est-à-dire à l'amour et au don mutuel de soi-même. Le corps enfin, rappelle l'homme et la femme à leur vocation constitutive à la fécondité, comme à une des significations fondamentales de leur être sexué.
- OEAH 25** L'HOMME ET LA FEMME DIFFÉRENTS POUR SE COMPLÉTER. La distinction sexuelle qui apparaît comme une détermination : de l'être humain est une diversité, mais dans l'égalité de nature et de dignité. La personne humaine, par sa nature intime, exige une relation d'altérité, impliquant une réciprocité d'amour. Les sexes sont complémentaires : semblables et dissemblables à la fois; non identiques, mais égaux par la dignité de la personne; ils sont égaux pour se comprendre, divers pour se compléter réciproquement.
- OEAH 26** ILS FORMENT UNE COMMUNAUTÉ D'AMOUR. L'homme et la femme constituent deux façons selon lesquelles la créature humaine réalise une participation déterminée à l'Être divin: ils sont créés à «l'image et la ressemblance de Dieu » et réalisent cette vocation non seulement comme personnes individuelles, mais aussi comme couple, comme communauté d'amour. Orientés vers l'union et la fécondité, l'homme et la femme mariés participent à l'amour créateur de Dieu, en vivant la communion avec Lui à travers l'autre.
- OEAH 27** LE PÉCHÉ, OBSTACLE À L'EXPÉRIENCE SPONSALE. La présence du péché obscurcit l'innocence originelle, rend moins facile à l'homme la perception de ces messages : les déchiffrer est ainsi devenu une tâche éthique, objet d'un effort difficile confié à l'homme : «l'homme et la femme, après le péché originel, perdront la grâce de l'innocence originelle. La découverte de la signification sponsale du corps cessera d'être pour eux une simple réalité de la révélation et de la grâce. Toutefois, cette signification restera comme une tâche donnée à l'homme par l'éthos du don inscrit dans la profondeur du cœur humain, comme un écho lointain de l'innocence originelle ». Cette capacité du corps d'être à la fois signe, instrument et vocation éthique permet de découvrir une analogie entre le corps lui-même et l'économie sacramentelle qui est la voie concrète à travers laquelle la grâce et le salut parviennent à l'homme.
- OEAH 28** TENDANCES À DÉVALUER LE SEXE. Du moment que l'homme, dans les faits, est incliné à réduire la sexualité à la seule expérience génitale, on explique des réactions tendant à dévaluer le sexe, comme si par sa nature il était indigne de l'homme. Les présentes orientations veulent s'opposer à une telle dévalorisation.
- OEAH 29** LE CHRIST, HOMME PARFAIT. « C'est seulement dans le Mystère du Verbe incarné que le mystère de l'homme trouve sa vraie lumière», et l'existence humaine acquiert sa pleine signification dans la vocation à la vie divine. C'est seulement en suivant le Christ que l'homme répond à cette vocation et devient ainsi pleinement homme, croissant jusqu'à constituer l'état d'homme parfait dans la mesure qui répond à la pleine maturité du Christ.

- OEAH 30** A LA LUMIÈRE DU CHRIST : LE MARIAGE... A la lumière du mystère du Christ, la sexualité nous apparaît comme une vocation à réaliser cette charité que l'Esprit-Saint infuse dans le cœur des rachetés. Jésus-Christ a sublimé cette vocation par le sacrement du mariage.
- OEAH 31** ... ET LA VIRGINITÉ. Jésus a montré en outre, par l'exemple et la parole, la vocation à la virginité pour le Royaume des Cieux. La virginité est vocation à l'amour: elle rend le cœur plus libre d'aimer Dieu. Le cœur vierge n'est pas conditionné par les engagements requis par l'amour nuptial, et peut donc être plus disponible à l'amour gratuit des frères. La virginité pour le Royaume des Cieux, par conséquent, exprime mieux la donation du Christ au Père pour ses frères et préfigure plus exactement la réalité de la vie éternelle dont toute la substance est charité. La virginité est, sans doute, renonciation à la forme d'amour typique du mariage, mais c'est dans le but d'assumer plus profondément le dynamisme d'ouverture oblatrice aux autres inscrit dans la sexualité et de l'ouvrir à la puissance transfiguratrice de la présence de l'Esprit qui enseigne à aimer le Père et les frères comme le Seigneur Jésus.
- OEAH 32** VALEUR DE LA SEXUALITÉ...En résumé, la sexualité est appelée à exprimer des valeurs diverses auxquelles correspondent des exigences morales spécifiques: orientée vers le dialogue interpersonnel, elle contribue à la maturation intégrale de l'homme en l'ouvrant au don de soi dans l'amour; liée, en outre, dans l'ordre de la création, à la fécondité et à la transmission de la vie, elle est appelée à être fidèle aussi à cette finalité interne. Amour et fécondité sont, de toute manière, des significations et des valeurs de la sexualité qui s'incluent et s'appellent réciproquement et ne peuvent donc être considérées ni en alternative ni en opposition.
- OEAH 33** ... DANS LES DIVERSES VOCATIONS. La vie affective, propre à l'un et l'autre sexe, s'exprime de façon caractéristique dans les divers états de vie : l'union des époux, le célibat consacré (...), la condition du chrétien qui n'a pas atteint le moment de l'engagement matrimonial, ou bien parce qu'il est encore célibataire, ou bien parce qu'il a choisi de le rester. Dans tous les cas, cette vie affective doit être accueillie et intégrée dans la personne humaine.

NATURE, FINALITÉ ET MOYENS DE L'ÉDUCATION SEXUELLE

- OEAH 34** OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION SEXUELLE : CONNAISSANCE... L'objectif fondamental de cette éducation est une connaissance adéquate de la nature et de l'importance de la sexualité et du développement harmonieux et intégral de la personne vers sa maturation psychologique en vue de la pleine maturité spirituelle à laquelle sont appelés tous les croyants. Dans ce but, l'éducateur chrétien se souviendra des principes de la foi et des diverses méthodes d'intervention, en tenant compte de l'évaluation positive que la pédagogie actuelle donne de la sexualité.
- OEAH 35** ... FORMATION, MATURATION ET... Dans la perspective anthropologique chrétienne, l'éducation affective-sexuelle doit prendre en considération la totalité de la personne et rechercher par conséquent l'intégration des éléments biologiques, psychoaffectifs, sociaux et spirituels. Cette intégration est devenue plus difficile, parce que le croyant lui aussi porte les conséquences du péché d'origine. Une véritable « formation », allant au-delà d'une simple information de l'intelligence, doit accorder une attention particulière à l'éducation de la volonté, des sentiments et des émotions. En fait, tendre vers la maturation de la vie affective-sexuelle implique nécessairement la maîtrise de soi, laquelle présuppose des vertus comme la pudeur, la tempérance, le respect de soi et des autres, l'ouverture au prochain. Tout cela n'est pas possible sinon dans la puissance du salut qui vient de Jésus-Christ.
- OEAH 36** ... CAPACITÉ DE DONATION. Bien que les modalités selon lesquelles chacun peut réaliser la sexualité soient diverses, l'éducation doit avant tout promouvoir cette maturité qui « comporte non seulement l'acceptation de la valeur de la sexualité intégrée dans l'ensemble des valeurs, mais aussi la potentialité oblatrice, c'est-à-dire la capacité de donation, la capacité d'amour altruiste. Lorsque cette capacité se réalise de façon adéquate, la personne devient capable d'établir des contacts spontanés, de se dominer émotionnellement, et de s'engager sérieusement ».

- OEAH 37** UNE INFORMATION VIVIFIÉE PAR DES VALEURS. La pédagogie d'inspiration chrétienne voit dans celui qu'il s'agit d'éduquer, considéré dans sa totalité et sa complexité, le principal sujet de l'éducation. Il doit être aidé, surtout à travers un rapport de confiance, à développer ses capacités morales. Ceci est très facilement oublié lorsqu'on donne trop d'importance à la simple information au détriment des autres dimensions de l'éducation sexuelle. Dans l'éducation, en fait, la connaissance de nouvelles notions est d'une très grande importance, mais celle-ci doit être vivifiée par l'assimilation des valeurs correspondantes et par une vive prise de conscience des responsabilités personnelles liées avec l'entrée dans l'âge adulte.
- OEAH 38** RÉPERCUSSIONS DE LA SEXUALITÉ SUR LA PERSONNE. En ce qui concerne les répercussions de la sexualité sur toute la personne humaine, il faut tenir compte de multiples aspects: les conditions de santé, les influences du milieu familial et social, les impressions reçues et les réactions qu'elles suscitent, l'éducation de la volonté, le degré de développement de la vie spirituelle soutenue par l'aide de la grâce.
- OEAH 39** PROPOSER AUX JEUNES DES IDÉAUX AUTHENTIQUES. Tout ce qui a été exposé jusqu'ici sert aux éducateurs pour les aider et les guider dans la formation de la personnalité des jeunes. Ils doivent stimuler ceux-ci à une réflexion critique sur les impressions qu'ils éprouvent et, tandis qu'ils leur proposent des valeurs, ils doivent leur donner le témoignage d'une vie spirituelle authentique, tant personnelle que communautaire.
- OEAH 40** DES MOTIVATIONS CLAIRES. Etant donné les liens étroits existant entre la morale et la sexualité, il est nécessaire que la connaissance des règles morales soit accompagnée par de claires motivations susceptibles de faire mûrir une adhésion personnelle sincère.
- OEAH 41** SIGNIFICATIONS DIVERSES DE LA SEXUALITÉ SELON L'ÂGE. La pédagogie contemporaine a pleinement conscience du fait que la vie humaine est marquée par une évolution constante et que la formation personnelle est un processus permanent. Ceci est vrai aussi pour la sexualité qui s'exprime avec des caractéristiques particulières selon les diverses étapes de la vie. Ceci comporte évidemment des richesses et de notables difficultés à chaque étape de sa maturation.
- OEAH 42** ÉTAPES ÉVOLUTIVES DE LA SEXUALITÉ. Les éducateurs prennent en compte les étapes fondamentales d'une telle évolution: l'instinct primitif, qui au début se manifeste à l'état rudimentaire, ressent par la suite une atmosphère d'ambivalence entre le bien et le mal, puis, avec l'aide de l'éducation, les sentiments se stabilisent et en même temps le sens de la responsabilité augmente. Graduellement l'égoïsme s'élimine, un certain ascétisme s'établit, l'autre est accepté et aimé pour lui-même; les éléments de la sexualité s'intègrent: génitalité, érotisme, amour et charité. Même si le résultat n'est jamais pleinement atteint, ceux qui, en le cherchant, arrivent à s'en rapprocher sont plus nombreux qu'on ne le pense.
- OEAH 43** PLÉNITUDE DE L'ÉDUCATION SEULEMENT DANS LA FOI. Les éducateurs chrétiens sont persuadés que l'éducation sexuelle se réalise pleinement dans la foi. Incorporé par le baptême au Christ ressuscité, le chrétien sait que son corps lui aussi a été vivifié et purifié par l'Esprit que Jésus lui communique. La foi dans le mystère du Christ ressuscité qui, par son Esprit, réalise et prolonge dans les fidèles le mystère de la Résurrection, découvre aux croyants la vocation à la résurrection de la chair, déjà commencée grâce à l'Esprit qui habite dans le juste comme le gage et le germe de la résurrection totale et définitive.
- OEAH 44** PÉCHÉ ET AUTRES FACTEURS NÉGATIFS. Le désordre provoqué par le péché, présent et agissant dans l'individu comme aussi dans la culture qui caractérise la société, pousse très fortement à concevoir et à vivre la sexualité en opposition à la loi du Christ, selon ce que saint Paul a appelé la loi du péché. Parfois les structures économiques, les lois civiles, les mass média, les modes de vie des grandes métropoles, sont des facteurs qui influent négativement sur l'homme. L'éducation chrétienne en prend acte et indique les orientations pour s'opposer de façon responsable à de telles influences.

- OEAH 45** L' AIDE DE LA GRÂCE. Cet effort constant est soutenu et rendu possible par la grâce divine à travers la Parole de Dieu reçue avec foi, la prière et la participation aux sacrements. A la première place est l'Eucharistie, communion avec le Christ dans l'acte même de son sacrifice, où le jeune croyant trouve effectivement le pain de la vie comme «viatique» pour affronter et surmonter les obstacles de son pèlerinage terrestre. Le sacrement de la réconciliation, à travers la grâce qui lui est propre et avec l'aide de la direction spirituelle, non seulement renforce la capacité de résistance au mal, mais donne le courage de se relever après une chute. Ces sacrements sont offerts et célébrés dans la communauté ecclésiale. Celui qui participe à la vie de cette communauté puise dans les sacrements la force pour réaliser une vie chaste, selon son état.
- OEAH 46** LA VIE INTÉRIEURE AU-DELÀ DE TOUT MORALISME. La prière personnelle et communautaire est un moyen irremplaçable pour obtenir de Dieu la force nécessaire afin de rester fidèle aux engagements du baptême, résister aux impulsions de la nature humaine blessée par le péché et équilibrer les émotions provoquées par la dégradation du milieu. L'esprit de prière aide à vivre de façon cohérente la pratique des valeurs évangéliques de loyauté et de sincérité de cœur, de pauvreté et d'humilité dans un effort quotidien de travail et d'engagement pour le prochain. La vie intérieure porte à la joie chrétienne qui remporte la victoire dans la lutte contre le mal au-delà de tout moralisme et de toute aide psychologique. Dans le contact fréquent et intime avec le Seigneur, tous, et les jeunes en particulier, puiseront la force et l'enthousiasme pour une vie pure et réaliseront leur vocation humaine et chrétienne par une sereine maîtrise de soi et une donation généreuse aux autres. L'importance de ces considérations ne peut échapper à personne. Aujourd'hui, en effet, beaucoup de gens, implicitement ou explicitement, gardent une attitude pessimiste au sujet de la capacité de la nature humaine à assumer un engagement définitif pour toute la vie, surtout dans le mariage. L'éducation chrétienne doit renforcer la confiance des jeunes, de façon que leur compréhension et préparation à cet engagement soient accompagnées par la certitude que la grâce divine aide chacun à accomplir le dessein de Dieu.
- OEAH 47** L'EXEMPLE DU CHRIST ET DE LA VIERGE MARIE. L'imitation et l'union avec le Christ, vécues et transmises par les saints, sont les motivations les plus profondes pour notre espérance de réaliser le très haut idéal de vie chaste que les forces humaines ne peuvent atteindre par elles seules. La Vierge Marie est l'exemple le plus éminent de la vie chrétienne. L'Eglise a toujours constaté que les fidèles, spécialement les jeunes qui pratiquent la dévotion envers elle, ont su réaliser cet idéal.

II

RESPONSABILITÉ DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉDUCATION SEXUELLE FONCTION DE LA FAMILLE

- OEAH 48** L'ÉDUCATION REVIENT AVANT TOUT À LA FAMILLE. L'éducation revient d'abord à la famille qui « est l'école d'humanité la plus riche ». Pour assurer une éducation graduelle de la vie sexuelle, la famille est le milieu le mieux adapté. Elle possède une charge affective capable de faire accepter sans traumatisme les réalités les plus délicates et de les intégrer harmonieusement dans une personnalité équilibrée et riche.
- OEAH 49** AFFECTION-CONFIANCE RÉCIPROQUES ET DIALOGUE AVEC LEURS ENFANTS. L'affection et la confiance réciproques qui se vivent dans la famille aident au développement harmonieux de l'enfant depuis sa naissance. Pour que les liens affectifs naturels qui unissent les parents aux enfants soient pleinement positifs, les parents doivent réaliser un équilibre sexuel serein, et instaurer une relation de confiance et de dialogue avec leurs enfants, adaptée à leur âge et à leur développement.
- OEAH 50** MODÈLE DE CONDUITE DONNÉ PAR LES ADULTES. L'exemple donné par le comportement des adultes est encore plus important que les connaissances théoriques pour pouvoir donner aux enfants les orientations efficaces dont ils ont besoin afin de résoudre leurs problèmes du moment. Les parents chrétiens doivent avoir conscience que leur exemple constitue la contribution la meilleure dans l'éducation des enfants. C'est ainsi que les enfants pourront acquérir la certitude que l'idéal chrétien est une réalité vécue au sein de leur propre famille.

OEAH 51 COLLABORATION ENTRE PARENTS ET ÉDUCATEURS. L'ouverture et la collaboration des parents envers les autres éducateurs coresponsables de la formation auront une influence positive sur le mûrissement du jeune. Les connaissances théoriques et l'expérience des parents aideront les enfants à comprendre la valeur et le rôle propre de la réalité d'être homme et femme.

OEAH 52 INFLUENCE PERMANENTE DES VALEURS VÉCUES. La réussite de la vie conjugale et, par suite, la stabilité et la sainteté de la famille dépendent de la formation de la conscience et des valeurs assimilées durant tout le temps de la formation des parents eux-mêmes. Les valeurs morales vécues par la famille sont transmises plus facilement aux enfants. Parmi ces valeurs morales, émergent le respect de la vie dès le sein maternel et, en général, le respect de la personne humaine, de tout âge et condition. Il faut aider les jeunes gens à connaître l'apprécier et respecter les valeurs fondamentales de l'existence. Etant donné l'importance de ces éléments pour la vie chrétienne, et dans la perspective de l'appel de Dieu au sacerdoce ou à une vie consacrée, l'éducation sexuelle acquiert une dimension ecclésiale.

LA COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE

OEAH 53 DIMENSION ECCLÉSIALE DANS L'ÉDUCATION SEXUELLE. L'Eglise, mère des fidèles qu'elle engendre à la foi dans le baptême, a une mission éducative qui lui a été confiée par le Christ et qui se réalise spécialement à travers l'annonce de l'Évangile, la pleine communion avec Dieu et les frères, la participation consciente et active à la liturgie eucharistique et à l'activité apostolique. La communauté ecclésiale constitue dès le début de la vie un milieu qui rend possible l'assimilation de l'éthique chrétienne dans laquelle les fidèles apprennent à porter témoignage de la Bonne Nouvelle.

OEAH 54 COLLABORATION ENTRE FAMILLE ET COMMUNAUTÉ ECCLÉSIALE. Les difficultés que l'éducation sexuelle rencontre souvent au sein de la famille appellent un plus grand engagement de la part de la communauté chrétienne et en particulier des prêtres pour collaborer à l'éducation des baptisés. Dans ce domaine, l'école catholique, la paroisse et les autres institutions ecclésiales sont appelées à coopérer avec la famille.

OEAH 55 CORESPONSABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE. La coresponsabilité de la communauté chrétienne, pour aider les baptisés à vivre de façon cohérente et consciente les obligations assumées au baptême, dérive du caractère ecclésial de la foi. Il est du devoir des évêques de formuler des règles et des orientations adaptées aux besoins de chaque Eglise.

CATÉCHÈSE ET ÉDUCATION SEXUELLE

OEAH 56 LES VALEURS POSITIVES DE LA SEXUALITÉ. La catéchèse doit être un terrain fécond de renouveau de toute la communauté ecclésiale. Donc, pour conduire les fidèles à la maturité de la foi, elle doit expliquer les valeurs positives de la sexualité, en les mettant en relation avec celles de la virginité et du sacrement de mariage, à la lumière du mystère du Christ et de l'Eglise. Cette catéchèse devrait mettre en relief que la première vocation du chrétien est d'aimer, et que la vocation d'aimer est réalisée de deux façons diverses. Dans le mariage, ou dans une vie de célibat pour l'amour du Royaume. « Le mariage et la virginité sont les deux façons d'exprimer et de vivre l'unique mystère de l'alliance de Dieu avec son peuple ».

OEAH 57 CATÉCHÈSE EN HARMONIE AVEC LE MAGISTÈRE. Pour que les familles aient la certitude que la catéchèse ne se dissocie pas du Magistère de l'Eglise, les pasteurs doivent s'engager tant dans le choix et la préparation des personnes responsables que dans la détermination du contenu et des méthodes.

OEAH 58 ÉDUCATION INDIVIDUELLE. En ce qui concerne les aspects plus intimes, biologiques ou affectifs, la sagesse conseille de privilégier l'éducation individuelle, de préférence dans le cadre de la famille, dans la ligne de ce qui a été dit au n° 48.

OEAH 59 AIDE À LA FAMILLE. Etant donné que la catéchèse réalisée au sein de la famille constitue une forme privilégiée, si dans certaines circonstances les parents ne se sentent pas en mesure de remplir ce devoir, ils peuvent recourir à d'autres qui jouissent de leur confiance. En ce domaine, prendre l'initiative de façon sage et prudente, en tenant compte de l'âge et du milieu, peut éviter aux enfants des traumatismes et leur rendre plus facile la solution de leurs problèmes sexuels. En tout cas, il ne suffit pas de tenir des leçons formelles. Il faut, pour les compléter, profiter des occasions nombreuses offertes par la vie quotidienne.

CATÉCHÈSE PRÉMATRIMONIALE

OEAH 60 VISION EXACTE DE L'ÉTHIQUE CHRÉTIENNE SUR LA SEXUALITÉ. Un aspect fondamental de la préparation des jeunes au mariage consiste à leur donner une vision exacte de l'éthique chrétienne concernant la sexualité. L'avantage de la catéchèse dans la préparation au mariage est de traiter de la sexualité dans la perspective immédiate du mariage. Mais pour sa pleine réussite, cette catéchèse doit être continuée pendant le temps nécessaire pour devenir un véritable catéchuménat. Elle vise à soutenir et à fortifier la chasteté propre aux fiancés, à les préparer à la vie conjugale vécue, chrétiennement ainsi qu'à la mission spécifique qui revient; aux conjoints au sein du peuple de Dieu.

OEAH 61 PRÉPARATION À LA CHASTÉTÉ CONJUGALE. Les futurs époux doivent connaître la signification profonde du mariage compris comme union d'amour pour la réalisation du couple et pour la procréation. La stabilité du mariage et de l'amour conjugal exigent la chasteté et la maîtrise de soi, la formation du caractère et l'esprit de sacrifice, qui sont des conditions indispensables. En raison de certaines difficultés de la vie matrimoniale, rendues plus aiguës par les conditions de notre temps, la chasteté des jeunes, comme préparation adéquate à la chasteté matrimoniale, apportera une aide décisive aux époux. Ceux-ci seront en outre éclairés sur les règles de la loi divine, déclarées par le magistère, nécessaires à la formation de leur conscience.

OEAH 62 CONNAISSANCE DE LA VALEUR DU MARIAGE... Instruits sur la valeur et la grandeur du sacrement de mariage, qui spécifie pour eux la grâce et la vocation du baptême, les époux chrétiens sauront ensuite vivre consciemment les valeurs et les engagements particuliers de leur vie morale comme une exigence et un fruit de la grâce et de l'action du Saint-Esprit, « renforcés et comme consacrés par un sacrement spécial pour remplir les devoirs et assumer la dignité de leur état ».

... ET DES DEVOIRS CONNEXES. En outre, afin de vivre leur sexualité et d'assumer leur responsabilité en accord avec le projet de Dieu, il est important que les époux aient une véritable connaissance des méthodes naturelles de régulation de leur fertilité. Comme l'a dit Jean-Paul II « il faut tout faire pour qu'une telle connaissance devienne accessible à tous les conjoints et d'abord à tous les jeunes, par une information et une éducation claires, données en temps voulu et sérieuses, confiées à des couples, à des médecins et à des experts. Il est important de mettre en relief que la contraception, aujourd'hui diffusée d'une manière insistante, est en contradiction avec ces idéaux chrétiens et ces lois morales dont l'Eglise est maîtresse. Ce fait rend encore plus urgente la nécessité que l'enseignement de l'Eglise sur les moyens artificiels de contraception et les motifs de cet enseignement, soient transmis aux jeunes gens au moment opportun, afin de les disposer à l'union matrimoniale responsable, imprégnée d'amour et ouverte à la vie.

ORIENTATION POUR LES ADULTES

OEAH 63 DIALOGUE AVEC LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS. Une sérieuse catéchèse pour les adultes sur l'amour humain, pose les bases pour l'éducation sexuelle des enfants réalisée à travers le dialogue que les adultes parvenus à la maturité humaine éclairée par la foi doivent instaurer avec les nouvelles générations. Outre les indications concernant les méthodes à utiliser, cette catéchèse favorisera un échange d'idées sur les problèmes particuliers, fera mieux connaître le matériel à utiliser et permettra éventuellement des rencontres avec des experts dont la collaboration pourrait être particulièrement utile dans les cas difficiles.

LA TÂCHE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

- OEAH 64** L'ATTENTION AU BIEN COMMUN, EN PARTICULIER DANS L'ÉCOLE. La personne devrait trouver déjà exprimées et vécues dans la société les valeurs qui auront une influence importante dans le processus de sa formation. Puisqu'il s'agit ici du bien commun, il revient à la société civile de veiller à ce que soit assurée dans les écoles une atmosphère saine sur le plan physique et moral et que soient assurées les conditions correspondant aux requêtes positives des parents ou recevant leur libre adhésion.
- OEAH 65** SAUVEGARDE DE LA MORALITÉ PUBLIQUE. L'Etat doit protéger les citoyens contre les injustices et les désordres moraux tels que l'abus des mineurs et toute forme de violence sexuelle, la dégradation des mœurs, la permissivité et la pornographie, la manipulation des informations démographiques.

RESPONSABILITÉ DANS L'ÉDUCATION À L'UTILISATION DES INSTRUMENTS DE LA COMMUNICATION SOCIALE

- OEAH 66** CONDITIONNEMENT EXERCÉ PAR LES MASS MEDIA... Dans le monde actuel les instruments de la communication sociale avec leur caractère envahissant et suggestif exercent sur les jeunes et sur les très jeunes une influence continue et conditionnante, leur donnant une information et une formation qui ont une portée bien plus grande que celle qu'ils reçoivent dans leur propre famille, aussi et surtout dans le domaine de l'éducation sexuelle. Jean-Paul II indiquait la situation dans laquelle viennent à se trouver les enfants face aux instruments de la communication sociale : « Fascinés et sans défense face au monde et aux personnes adultes, les enfants sont naturellement prêts à accueillir ce qui leur est offert en bien ou en mal... Ils sont attirés par le petit écran, suivent chaque geste qui y est représenté et perçoivent, plus vite et mieux que tout autre personne, les émotions et les sentiments qui s'y expriment ».
- OEAH 67** ...ET LEUR USAGE MODÉRÉ. Il faut observer cependant que l'évolution technologique elle-même rend de moins en moins facile d'exercer à temps le contrôle nécessaire. Il est donc important que « les usagers, et plus spécialement les jeunes, s'imposent à l'égard des instruments de la communication sociale modération et discipline. Qu'ils s'efforcent en outre de bien comprendre les choses vues, entendues ou lues; qu'ils en discutent avec leurs éducateurs et des personnes compétentes, apprenant ainsi à les juger comme il convient »: ceci rentre dans la perspective d'une bonne éducation sexuelle.
- OEAH 68** DISCERNEMENT DANS L'EXERCICE DES MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE... Pour la défense des droits de l'enfant dans ce domaine Jean-Paul II stimule la conscience de tous les chrétiens responsables, en particulier les parents et les producteurs de la communication sociale, afin qu'ils ne cachent pas, sous le masque de la neutralité et du respect du développement spontané de l'enfant, ce qui est en réalité un désintérêt préoccupant.
...ET DEVOIRS DE L'AUTORITÉ CIVILE. « Dans ce domaine l'autorité civile a aussi des devoirs particuliers fondés sur la protection du bien commun ». Celui-ci exige qu'une réglementation juridique des instruments de la communication sociale protège la moralité publique, en particulier le monde des jeunes, spécialement pour ce qui concerne les revues, les films, les programmes de radio et de télévision, les expositions, les spectacles et la publicité.

LA TÂCHE DE L'ÉCOLE DANS L'ÉDUCATION SEXUELLE

- OEAH 69** RÔLE DE L'ÉCOLE. Etant bien entendu ce que l'on a dit sur le rôle primaire de la famille, celui de l'école est d'aider et de compléter l'œuvre des parents, en fournissant aux enfants et aux jeunes une évaluation de la « sexualité comme valeur et tâche à accomplir par toute personne créée, homme et femme, à l'image de Dieu ».

- OEAH 70** DIALOGUE ENTRE ÉDUCATEURS ET JEUNES. L'éducation sexuelle suppose entre l'éducateur et celui qu'il s'agit d'éduquer un rapport interpersonnel qui facilite l'instauration d'un dialogue constructif. Elle doit tendre à susciter chez celui qui reçoit l'éducation une disposition intérieure qui puisse motiver et guider le comportement de la personne. Une telle attitude est strictement connexe aux valeurs inspirées par la conception de la vie. L'éducation sexuelle ne peut être réduite à une simple matière d'enseignement ou à des connaissances théoriques, elle ne consiste pas en un programme à transmettre progressivement, mais elle constitue un objectif spécifique à atteindre : la maturation affective de l'élève, la maîtrise de soi et le comportement équilibré dans les relations sociales.
- OEAH 71** INTERVENTIONS OCCASIONNELLES EN GROUPES. L'école peut contribuer à atteindre cet objectif de diverses façons. Toutes les matières peuvent éventuellement offrir l'occasion d'aborder des questions relatives à la sexualité; l'enseignant le fera toujours de façon positive et avec une grande délicatesse.
- ÉDUCATION INDIVIDUELLE. L'éducation sexuelle individuelle garde toujours une valeur prioritaire et ne peut être confiée indistinctement à n'importe quel membre de la communauté scolaire, comme on le spécifiera par la suite ; en effet cette éducation requiert de la part de l'éducateur non seulement un jugement droit, un sens de sa responsabilité, une compétence professionnelle, une maturité affective et un sens de la pudeur, mais aussi une sensibilité affinée pour initier l'enfant et l'adolescent aux problèmes de l'amour et de la vie sans troubler leur développement psychologique.
- OEAH 72** L'ÉDUCATION SPÉCIFIQUE EN GROUPE. Même si l'éducateur possède les qualités nécessaires pour une éducation sexuelle en groupe, il faut toujours prendre en considération la situation concrète du groupe lui-même. Ceci vaut surtout dans le cas de groupes mixtes pour lesquels il faut prendre des précautions particulières. Dans tous les cas, les autorités responsables doivent examiner avec les parents s'il est utile de procéder de cette façon. Étant donné la complexité du problème, il est bon d'offrir l'occasion pour des conversations afin d'aider celui que l'on veut éduquer à demander les conseils ou les éclaircissements qu'il ne réussirait pas à exprimer devant les autres à cause d'un sentiment naturel de pudeur. Seule une étroite collaboration entre l'école et la famille pourra garantir un échange profitable d'expériences entre parents et enseignants pour le bien des élèves. C'est aux Evêques de donner des indications sur l'éducation sexuelle en groupes, surtout si ceux-ci sont mixtes, en considérant les législations scolaires et les circonstances locales.
- OEAH 73** INTERVENTION DES PARENTS DANS DES CAS PARTICULIERS. Il peut arriver parfois que des circonstances particulières de la vie de l'école rendent nécessaire une intervention en temps voulu. Dans ce cas les autorités scolaires, conformément au principe de la collaboration, se mettront en contact avec les parents intéressés pour s'accorder avec eux sur la meilleure solution.
- OEAH 74** DES EXPERTS POUR DES CONVERSATIONS PRIVÉES. Des personnes particulièrement capables à cause de leur compétence et de leur équilibre, et qui jouissent de la confiance des parents, pourront être invitées à avoir des conversations privées avec les élèves pour les aider à développer leur maturité affective et à donner la juste direction dans leurs relations. De telles interventions d'orientation personnelle s'imposent en particulier dans les cas les plus difficiles, à moins que la gravité de la situation ne rende nécessaire le recours à un spécialiste.
- OEAH 75** COLLABORATION ENTRE LES RESPONSABLES. La formation et le développement d'une personnalité harmonieuse demandent une atmosphère sereine, fruit d'une entente, d'une confiance réciproque et d'une collaboration entre les responsables. Cela s'obtient par le respect réciproque de la compétence spécifique des différents opérateurs de l'éducation, de leur responsabilité, et du choix des divers moyens à leur disposition.

UN MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE APPROPRIÉ

OEAH 76 LE TRAVAIL DE PRÉPARATION. Pour offrir une éducation sexuelle correcte un matériel didactique approprié peut être utile. Pour l'élaboration d'un tel matériel il vaut la peine que des spécialistes en théologie morale et pastorale, des catéchistes, des pédagogues et des psychologues catholiques consacrent le meilleur de leurs forces. Il en va de même pour ce qui concerne le matériel destiné à l'usage immédiat des élèves. Certains textes scolaires sur la sexualité, à cause de leur caractère naturaliste, sont nuisibles aux enfants comme aux adolescents. Plus nuisible encore peut être le matériel graphique et audio-visuel lorsqu'il présente crûment des réalités sexuelles auxquelles l'élève n'est pas préparé, et qui provoquent chez lui des impressions traumatisantes ou suscitent en lui des curiosités malsaines qui le conduisent au mal. Que les éducateurs pensent sérieusement au dommage irréparable qu'une attitude irresponsable dans un domaine aussi délicat peut causer aux élèves.

LES GROUPES DE JEUNES

OEAH 77 IMPORTANCE DES « GROUPES ». Il ne faut pas négliger dans l'éducation un facteur qui s'ajoute à l'action de la famille et de l'école et qui parfois exerce une influence majeure dans la formation de la personne: ce sont les groupes de jeunes qui se constituent dans le cadre des activités du temps libre où l'adolescent et le jeune s'engagent avec intensité. Les sciences humaines considèrent que les « groupes » constituent un milieu positif pour la formation étant donné que la maturation de la personnalité n'est pas possible sans des rapports interpersonnels efficaces.

III

CONDITIONS ET MODALITÉS DE L'ÉDUCATION SEXUELLE

OEAH78 DÉLICATESSE DE CETTE ÉDUCATION. La complexité et la délicatesse de cette tâche requiert une formation approfondie pour les éducateurs, des qualités spécifiques pour les méthodes et une attention particulière à certains objectifs.

FORMATION DES ÉDUCATEURS

OEAH 79 LA MATURITÉ AFFECTIVE DE L'ÉDUCATEUR. La personnalité mûre des éducateurs, leur formation et leur équilibre psychique ont une forte influence sur ceux qu'ils éduquent. Une vision exacte et complète de la signification et de la valeur de la sexualité ainsi qu'une intégration sereine de leur propre personnalité sont indispensables aux éducateurs pour une action éducative constructive. Leur compétence n'est pas seulement le fruit de connaissances théoriques mais surtout le résultat de leur maturité affective. Ceci ne dispense pas de l'acquisition des connaissances scientifiques correspondant à leur tâche éducative, particulièrement difficile de nos jours. Les rencontres avec les familles peuvent être une aide importante.

OEAH 80 AU-DELÀ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE... Les dispositions qui doivent caractériser l'éducateur sont le résultat d'une formation générale, fondée sur une conception positive et constructive de la vie et sur un effort constant pour traduire celle-ci dans la réalité. Une telle formation va bien au-delà de la préparation professionnelle, si nécessaire soit-elle, et concerne les aspects les plus intimes de la personnalité, y compris l'aspect religieux et spirituel. Ce dernier garantira que l'éducateur aura recours tant aux principes chrétiens qu'aux moyens surnaturels qui doivent soutenir ses interventions.

OEAH 81 ...LA FORMATION PSYCHO-PÉDAGOGIQUE. L'éducateur qui exerce sa tâche en dehors du milieu familial, a besoin d'une préparation psychopédagogique adaptée et sérieuse, lui permettant de comprendre les situations particulières qui requièrent une attention spéciale. Il sera ainsi en mesure de conseiller aussi les parents eux-mêmes, particulièrement lorsque le garçon ou la fille ont besoin du psychologue.

OEAH 82 UNE GAMME DE CAS PROBLÉMATIQUES. Entre les sujets normaux et ceux qui présentent des cas pathologiques, il y a toute une gamme d'individus qui présentent des problèmes plus ou moins aigus et durables, qui risquent d'être négligés, alors qu'ils appellent vraiment une aide. Dans de tels cas, plus que de thérapie au niveau médical, il s'agit d'une œuvre constante de soutien et d'orientation de la part des éducateurs.

QUALITÉ DES MÉTHODES ÉDUCATIVES

OEAH 83 CONNAISSANCE DE LA SITUATION ET DES MÉTHODES ADOPTÉES. Il faut avoir une vision claire de chaque situation, car la méthode employée non seulement conditionne fortement le succès de cette éducation délicate mais elle conditionne aussi la collaboration entre les divers responsables. En réalité les critiques formulées ordinairement se rapportent plutôt aux méthodes utilisées par certains éducateurs qu'au fait de leur intervention. Ces méthodes doivent présenter des qualités précises, soit en ce qui concerne le sujet, soit en ce qui concerne les éducateurs eux-mêmes et le but qu'une telle éducation se propose.

EXIGENCE DU SUJET ET INTERVENTION ÉDUCATIVE

OEAH 84 UNE ÉDUCATION ADAPTÉE À L'INDIVIDU. L'éducation affective-sexuelle, étant plus conditionnée que d'autres par le degré de développement physique et psychologique de celui qu'il s'agit d'éduquer, doit être toujours adaptée à l'individu. Dans certains cas il est nécessaire de prévenir le sujet en le préparant à des situations particulièrement difficiles, lorsque l'on prévoit qu'il devra les affronter, ou en l'avertissant à l'avance contre des dangers imminents ou permanents.

OEAH 85 GRADUALITÉ ET... Il faut cependant respecter le caractère progressif de cette éducation. Une correcte gradualité des interventions doit tenir compte des étapes du développement physique et psychologique, qui appellent une préparation plus soignée et un temps de maturation prolongé. Il faut s'assurer que celui qui reçoit l'éducation ait assimilé les valeurs, les connaissances et les motivations qui lui ont été proposées, ou les changements ou les évolutions qu'il a pu observer en lui-même et dont l'éducateur peut lui indiquer en temps voulu les causes, les relations et la finalité.

QUALITÉ DES INTERVENTIONS ÉDUCATIVES

OEAH 86 ... OBJECTIVITÉ ET PRUDENCE DES INTERVENTIONS. Pour apporter une contribution valable au développement harmonieux et équilibré des jeunes, les éducateurs doivent graduer leurs interventions en fonction du rôle particulier qu'ils jouent. Le sujet ne perçoit ni ne reçoit de la même manière de la part de ses divers éducateurs les informations et les motivations qui lui sont données, parce qu'elles touchent de façon différente son intimité. Objectivité et prudence doivent caractériser de telles interventions.

OEAH 87 UNE INFORMATION VÉRIDIQUE. L'information progressive requiert une explication partielle, mais correspondant toujours à la vérité. Les explications ne doivent pas être déformées par des réticences ou par un manque de franchise. La prudence requiert cependant de la part de l'éducateur non seulement une adaptation aux attentes du sujet, mais aussi le choix du langage, de la façon et du moment où il interviendra. Elle exige qu'il soit tenu compte de la pudeur de l'enfant. L'éducateur doit penser en outre à l'influence des parents: à leur préoccupation pour cette dimension de l'éducation, au caractère particulier de l'éducation familiale, à leur conception de la vie, à leur degré d'ouverture aux autres milieux éducatifs.

OEAH 88 CONFIANCE DANS L'ACTION ÉDUCATIVE. On doit insister avant tout sur les valeurs humaines et chrétiennes de la sexualité pour les faire apprécier et pour susciter le désir de les réaliser dans la vie personnelle et dans les relations avec les autres. Sans méconnaître les difficultés que comporte le développement de la sexualité, mais sans créer une atmosphère d'obsession, l'éducateur doit avoir confiance dans l'action éducative: celle-ci peut prendre appui sur la résonance que les véritables valeurs trouvent chez les jeunes, lorsqu'elles sont présentées avec conviction et confirmées par un témoignage vivant.

OEAH 89 VISION INTÉGRALE DE LA PERSONNE. Etant donné l'importance de l'éducation sexuelle dans la formation intégrale de la personne, les éducateurs, compte tenu des aspects diversifiés de la sexualité et de leur incidence sur l'ensemble de la personnalité, s'efforceront en particulier de ne pas séparer les connaissances des valeurs correspondantes, qui donnent un sens et une orientation aux informations biologiques, psychologiques et sociales. Donc, lorsqu'ils présentent les règles morales, il est nécessaire qu'ils fassent comprendre quelle est leur raison d'être et quelles valeurs elles impliquent.

ÉDUCATION À LA PUDEUR ET À L'AMITIÉ

OEAH 90 RESPECT DE LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE. La pudeur, composante fondamentale de la personnalité, peut être considérée – sur le plan éthique – comme la conscience éveillée qui défend la dignité de l'homme et l'amour authentique. Elle porte à réagir devant certaines attitudes et à freiner certains comportements qui portent atteinte à la dignité de la personne. C'est un moyen nécessaire et efficace pour dominer les instincts, faire fleurir l'amour authentique, intégrer la vie affective-sexuelle dans une certaine harmonie de la personne. La pudeur a une grande portée pédagogique et doit donc être valorisée. Les enfants et les jeunes apprendront ainsi à respecter leur corps comme un don de Dieu, membre du Christ et temple de l'Esprit Saint; ils apprendront à résister au mal qui les entoure, à avoir un regard et une imagination limpide, à chercher dans la rencontre affective avec les personnes l'expression d'un amour véritablement humain avec toutes ses composantes spirituelles.

OEAH 91 DES MODÈLES ATTIRANTS DE VERTU. Dans ce but il faut leur présenter des modèles concrets et attirants de vertu, il faut développer le sens esthétique, inspirant le goût de la beauté présente dans la nature, dans l'art et dans la vie morale; il faut éduquer les jeunes à assimiler un système de valeurs sensibles et spirituelles dans un élan désintéressé de foi et d'amour.

OEAH 92 L'AMITIÉ N'EST PAS CAMARADERIE. L'amitié est le sommet de la maturation affective et se différencie de la simple camaraderie par sa dimension intérieure, par une communication qui permet et favorise la véritable communion, à cause de la générosité réciproque et de la stabilité. L'éducation à l'amitié peut devenir un facteur d'une très grande importance pour la construction de la personnalité dans sa dimension individuelle et sociale.

OEAH 93 VALEUR DE L'AMITIÉ POUR LA MATURITÉ AFFECTIVE. Les liens d'amitié qui unissent les jeunes de sexe différent contribuent à la compréhension et à l'estime réciproque lorsqu'ils se maintiennent dans les limites d'expressions affectives normales. Si au contraire ils deviennent ou tendent à devenir des manifestations de type génital, ils perdent la signification authentique d'une amitié mûre, ils mettent en question la capacité relationnelle atteinte et les perspectives d'avenir pour un éventuel mariage, de même qu'ils rendent moins attentif à un possible appel à la vie consacrée.

IV

QUELQUES PROBLÈMES PARTICULIERS

L'éducateur dans l'accomplissement de sa mission pourra se trouver devant certains problèmes particuliers qu'il est utile de prendre ici en considération.

OEAH 94 LES RAPPORTS PRÉ-MATRIMONIAUX. L'éducation sexuelle doit conduire les jeunes à prendre conscience des diverses expressions et des dynamismes de la sexualité, des valeurs humaines qui doivent être respectées. Le véritable amour rend capable de s'ouvrir à l'autre pour une aide généreuse, il est don de soi à l'autre pour son bien; il sait respecter la personnalité et la liberté de l'autre; il n'est pas égoïste, il ne se recherche pas lui-même dans l'autre, il est oblatif, non possessif. L'instinct sexuel, s'il est au contraire abandonné à lui-même, se réduit à la génitalité et tend à prendre possession de l'autre, cherchant dans l'immédiat une satisfaction personnelle.

- OEAH 95** LES RAPPORTS INTIMES PERMIS SEULEMENT DANS LE MARIAGE. Les rapports intimes doivent avoir lieu seulement dans le cadre du mariage, parce que c'est seulement alors que se vérifie le lien indissoluble, voulu par Dieu, entre la signification unitive et la signification procréative de ces rapports ordonnés à maintenir, confirmer et exprimer une communion de vie définitive – « une seule chair » – par la réalisation d'un amour « humain », « total », « fidèle », « fécond », c'est-à-dire l'amour conjugal. C'est pourquoi les relations sexuelles en dehors du contexte du mariage constituent un désordre grave, parce qu'elles sont une expression réservée à une réalité qui n'existe pas encore; elles sont un langage qui ne se vérifie pas dans la réalité de la vie des deux personnes qui n'ont pas encore constitué une communauté définitive avec la reconnaissance et la garantie nécessaire de la société civile et, pour les conjoints catholiques, de la société religieuse.
- OEAH 96** MANIFESTATION DÉSORDONNÉES DE TYPE SEXUEL. On voit se répandre toujours davantage parmi les adolescents et les jeunes certaines manifestations de relations de type sexuel qui par elles-mêmes disposent au rapport complet sans toutefois parvenir à sa réalisation: des manifestations de la génitalité qui sont un désordre moral, parce que situées en dehors d'un contexte matrimonial d'amour authentique.
- OEAH 97** LES VALEURS PROFONDES DE L'AMOUR. L'éducation sexuelle aidera les adolescents à découvrir les valeurs profondes de l'amour et à comprendre le dommage que de telles manifestations entraînent dans le processus de leur maturation affective, car elles conduisent à une rencontre instinctive et non pas personnelle, souvent oblitérée par des réserves et des calculs égoïstes et qui ne présente donc pas le caractère d'une véritable relation personnelle et moins encore d'une relation définitive. Une éducation authentique conduira les jeunes vers la maturité et la maîtrise de soi, fruit d'un choix conscient et d'un effort personnel.
- OEAH 98** AUTOÉROTISME. Le but d'une authentique éducation sexuelle est de favoriser un progrès continu dans la maîtrise des impulsions, pour parvenir avec le temps à un amour oblatif véritable. Un problème particulièrement complexe et délicat peut se présenter: celui de la masturbation et de ses répercussions sur la croissance intégrale de la personne. La masturbation, selon la doctrine catholique, est un grave désordre moral, principalement parce qu'elle constitue un usage de la faculté sexuelle d'une façon qui contredit essentiellement la finalité de celle-ci, car elle n'est plus mise au service de l'amour et de la vie selon le dessein de Dieu.
- OEAH 99** LES CAUSES. Un éducateur et un conseiller perspicace doit s'efforcer de comprendre les causes de la déviation, pour aider l'adolescent à dépasser l'immatunité que sous-tend cette habitude. Du point de vue éducatif, il faut tenir compte de ce que la masturbation et les autres formes d'autoérotisme sont les symptômes de problèmes beaucoup plus profonds lesquels provoquent une tension sexuelle que le sujet cherche à résoudre en recourant à ce comportement. De là découle aussi la nécessité que l'action pédagogique soit orientée davantage vers les causes que vers la répression directe de ce phénomène. Tout en tenant compte de la gravité objective de la masturbation, il faut avoir la prudence nécessaire dans l'évaluation de la responsabilité subjective de la personne.
- OEAH 100** AIDE CONTRE L'AUTOÉROTISME. Afin que l'adolescent soit aidé à se sentir accueilli dans une communion de charité et délivré de son repli sur soi, l'éducateur « devra dédramatiser le fait de la masturbation et ne pas refuser au sujet son estime et sa bienveillance »; il devra l'aider à s'intégrer socialement, à s'ouvrir aux autres et à s'intéresser à eux, pour pouvoir se libérer de cette forme d'autoérotisme, en s'acheminant vers l'amour oblatif qui est le propre de la maturité affective; en même temps il l'encouragera à recourir aux moyens recommandés par l'ascèse chrétienne, comme la prière et les sacrements, et à s'engager dans des œuvres de justice et de charité.

- OEAH 101 L'HOMOSEXUALITÉ.** L'homosexualité, qui empêche la personne de parvenir à sa maturité sexuelle, autant du point de vue individuel qu'interpersonnel, est un problème qui doit être assumé par le sujet et par l'éducateur, lorsque le cas se présente, en toute objectivité. « Dans l'action pastorale ces homosexuels doivent être accueillis avec compréhension et soutenus dans l'espérance de surmonter leurs difficultés personnelles et leur manque d'adaptation sociale. Leur culpabilité sera jugée avec prudence; mais on ne peut pratiquer aucune méthode pastorale qui, retenant ces actes conformes à la condition de ces personnes, leur accorderait une justification morale. Selon l'ordre moral objectif, les relations homosexuelles sont des actes auxquels manque une dimension essentielle et indispensable ».
- OEAH 102 LES CAUSES.** La tâche de la famille et de l'éducateur sera de chercher avant tout à découvrir les facteurs qui poussent vers l'homosexualité: voir si elle est due à des facteurs physiologiques ou psychologiques, si elle est le résultat d'une fausse éducation ou de l'absence d'une évolution sexuelle normale, si elle provient d'habitudes contractées ou de mauvais exemples ou encore d'autres facteurs. Tout particulièrement, en recherchant les causes de ce désordre, la famille et l'éducateur devront tenir compte des éléments de jugement proposés par le magistère en se servant de la contribution que peuvent offrir diverses disciplines. Il faudra, en fait, prendre en considération des éléments de divers ordres: manque d'affection, immaturité, impulsions obsessives, séductions, isolement social, dépravations des mœurs, licence ; des spectacles et des publications. Plus en profondeur, cependant, se découvre la faiblesse innée de l'homme, conséquence du péché originel; elle peut aboutir à la perte du sens de Dieu et de l'homme et avoir ses répercussions dans le domaine de la sexualité.
- OEAH 103 NÉCESSITÉ D'OFFRIR UNE AIDE EFFICACE.** Après avoir cherché et compris les causes, la famille et l'éducateur offriront leur soutien dans le procès de croissance intégrale: en accueillant avec compréhension, en créant un climat de confiance, en encourageant l'émancipation de l'individu et sa croissance dans la maîtrise de soi, en suscitant un authentique effort moral vers la conversion à l'amour de Dieu et du prochain, suggérant — si c'est nécessaire — le recours à l'assistance médico-psychologique de personnes conscientes et respectueuses de ce que l'Eglise enseigne.
- OEAH 104 DROGUE ET DÉSORDRE SEXUEL.** Une société permissive qui n'offre pas de valeurs vraies sur lesquelles fonder sa vie, favorise des évasions aliénantes auxquelles sont sujets les jeunes de façon particulière. Leur charge d'idéalisme se heurte à la dureté de la vie, et cela crée une tension qui peut provoquer, à cause de la faiblesse de la volonté, une évasion destructrice dans la drogue. C'est un des problèmes qui s'aggrave toujours davantage et qui prend des aspects dramatiques pour l'éducateur. Certaines substances psychotropiques augmentent la sensibilité au plaisir sexuel et diminuent de façon générale la capacité d'autocontrôle et par conséquent de défense. L'abus prolongé de la drogue porte à la destruction physique et psychique. La drogue, une autonomie mal comprise et le désordre sexuel se trouvent souvent réunis. La situation psychologique et le contexte humain d'isolement, d'abandon, de révolte, dans lequel vivent les drogués, créent des conditions telles qu'elles portent facilement à des abus sexuels.
- OEAH 105 RÉÉDUCATION ET ACTION PRÉVENTIVE.** La rééducation qui exige une profonde transformation interne et externe de l'individu, est pénible et longue, parce qu'elle doit aider à reconstruire la personnalité et ses relations avec le monde des hommes et des valeurs. L'action préventive est plus efficace. Elle permet d'éviter les carences affectives profondes. L'amour et la thérapie éduquent au respect de la vie, du corps, du sexe, de la santé, en faisant reconnaître leur valeur et leur dignité. La communauté civile et chrétienne doit savoir accueillir à temps les jeunes à la dérive, en proie à la solitude et à l'insécurité, en les aidant à se réinsérer dans un milieu d'étude et de travail, à occuper leur temps libre en leur offrant des lieux sains de rencontre, de joie, d'activité, en leur fournissant des occasions pour de nouvelles relations affectives et de nouvelles solidarités. En particulier le sport au service de l'homme possède une grande valeur éducative, non seulement comme discipline corporelle, mais aussi comme occasion de saine détente dans laquelle le sujet s'exerce à renoncer à son égoïsme et à se confronter avec les autres. Seule une liberté authentique, éduquée, soutenue, défend de la recherche des libertés illusives de la drogue et du sexe.

CONCLUSION

- OEAH 106** URGENCE D'UNE ÉDUCATION SEXUELLE. On peut conclure de ces réflexions que dans la situation socio-culturelle actuelle il est urgent de donner aux enfants, aux adolescents et aux jeunes une éducation affective-sexuelle positive et progressive, en se conformant aux dispositions du Concile. Le silence n'est pas une règle valable de conduite dans cette matière, surtout lorsque l'on pense aux nombreux « persuadeurs occultes » qui utilisent un langage insinuant. Leur influence aujourd'hui est indéniable: il revient donc aux parents de veiller non seulement pour réparer les dommages causés par des interventions inopportunes et nocives, mais surtout pour prévenir à temps leurs propres enfants en leur offrant une éducation positive et convaincante.
- OEAH 107** DEVOIR PRIORITAIRE DES PARENTS. La défense des droits fondamentaux de l'enfant et de l'adolescent pour le développement harmonieux et complet de la personnalité conforme à la dignité de fils de Dieu revient en premier lieu aux parents. La maturité personnelle requiert en effet une continuité dans le processus éducatif garanti par l'amour et par la confiance qui sont le propre du milieu familial.
- OEAH 108** INTERVENTION DE L'ÉCOLE... Dans l'accomplissement de sa mission, l'Eglise a le devoir et le droit de s'occuper de l'éducation morale des baptisés. L'intervention de l'école dans toute l'éducation et particulièrement dans ce domaine si délicat doit se faire en accord avec la famille. ...D'ACCORD AVEC LA FAMILLE. Cela suppose, chez les éducateurs et chez ceux qui interviennent parce qu'ils en sont chargés explicitement ou implicitement, un jugement droit sur les finalités de leur intervention, et la formation nécessaire pour pouvoir aborder ce problème avec délicatesse et dans un climat de confiance sereine.
- OEAH 109** ÉDUCATION INDIVIDUELLE. Pour que l'information et l'éducation affective-sexuelle soit efficace, elles doivent être faites à temps et avec prudence, dans un langage adapté et de préférence individuellement. Le résultat de cette éducation dépendra en grande partie de la perspective humaine et chrétienne dans laquelle l'éducateur présentera les valeurs de la vie et de l'amour.
- OEAH 110** ÉDUCATION ÉCLAIRÉE PAR LA FOI. L'éducateur chrétien, qu'il soit père ou mère de famille, enseignant, prêtre, ou quiconque ayant une responsabilité à ce sujet, peut, aujourd'hui surtout, être tenté de renvoyer à d'autres une tâche qui demande tant de délicatesse, de jugement, de patience, de courage, et qui requiert autant de générosité et d'engagement de la part de celui qui est éduqué. Il est donc nécessaire, avant de conclure, de réaffirmer que cet aspect de l'action éducative est avant tout, pour un chrétien, une question de foi et de recours confiant à la grâce: tout aspect de l'éducation sexuelle, en fait, s'inspire de la foi et puise en elle et dans la grâce la force indispensable. La lettre de saint Paul aux Galates place la maîtrise de soi et la tempérance dans le domaine de ce que l'Esprit, et Lui seul, peut accomplir dans le croyant. C'est Dieu qui donne la lumière, c'est Dieu qui communique la force suffisante.
- OEAH 111** EXHORTATION AUX CONFÉRENCES ÉPISCOPALES. La Congrégation pour l'Éducation catholique s'adresse aux Conférences épiscopales afin qu'elles provoquent l'union des efforts des parents, des communautés chrétiennes et des éducateurs pour une action convergente dans un secteur aussi important pour l'avenir des jeunes et pour le bien de la société. Elle invite à assumer cet engagement éducatif dans la confiance réciproque et dans le plus grand respect des droits et des compétences spécifiques en vue d'une formation chrétienne complète.

La Dimension Religieuse de l'Education

dans l'Ecole Catholique

7 avril 1988

La Dimension Religieuse de l'Éducation dans l'École Catholique

(7 avril 1988)

- DR 1** Ce texte répète les caractéristiques de l'école catholique décrites dans *Gravissimum educationis* (n° 8) :
- Créer pour la communauté scolaire une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité.
 - Aider les adolescents à développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême.
 - Ordonner toute la culture humaine à l'annonce du salut de sorte que la connaissance graduelle que les élèves acquièrent du monde, de la vie et de l'homme, soit illuminée par la foi.

Le Concile a souligné, comme caractère spécifique de l'école catholique, la dimension religieuse.

- a) Dans le milieu éducatif
- b) Dans le développement de la personnalité des jeunes
- c) Dans le lien entre culture et évangile
- d) De telle sorte que tout soit illuminé par la foi

- DR 6** « Les écoles catholiques sont fréquentées également par des élèves non-catholiques et non-chrétiens. Et même, en certains Pays, ceux-ci constituent une large majorité. Le Concile en avait pris acte. On respectera donc la liberté religieuse et de conscience des élèves et des familles. La liberté est fermement défendue par l'Église. Pour sa part, l'école catholique ne peut renoncer à la liberté de proposer le message et d'exposer les valeurs de l'éducation chrétienne. »

PREMIÈRE PARTIE

LES JEUNES D'AUJOURD'HUI FACE À LA DIMENSION RELIGIEUSE DE LA VIE

L'école catholique est attentive aux conditions de vie des élèves

- DR 22** « L'école catholique rassemble des jeunes du monde entier, fils de leur milieu d'origine, nationalité, tradition famille, et aussi fils de notre temps. Chaque élève porte en lui-même des signes de son origine et de son individualité. Cette école ne se limite point à donner des leçons, mais entend mettre en œuvre un projet éducatif illuminé par le message évangélique et attentif aux exigences des jeunes d'aujourd'hui. La connaissance exacte de la réalité suggère des comportements éducatifs les meilleurs. »

DEUXIÈME PARTIE

LA DIMENSION RELIGIEUSE DU MILIEU ÉDUCATIF

1. Qu'est-ce qu'un milieu (climat) éducatif chrétien?

DR 24 **Milieu éducatif**

Les éléments susceptibles d'offrir les conditions favorables au processus de formation sont : les personnes, l'espace, le temps, les relations, l'enseignement, l'étude et des activités diverses.

DR 25 **Imprégné de liberté et de charité**

Gravissimum educationis (n° 8) parlait d'un milieu imprégné de l'esprit évangélique de charité et de liberté. Tous doivent pouvoir percevoir, dans l'école catholique la présence vivante de Jésus « Maître » qui chemine, aujourd'hui et toujours, sur les routes de l'histoire et qui se présente comme l'unique « Enseignant » et « l'Homme parfait » en qui toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine valorisation (...). L'esprit évangélique doit se manifester en un style chrétien de pensée et de vie qui se répand en chaque élément du milieu éducatif.

DR 26 **Les éducateurs premiers responsables**

« La dimension religieuse du milieu (climat) éducatif se manifeste à travers l'expression chrétienne de valeurs telles que la Parole, les signes sacramentels, les comportements, la présence sereine et amicale accompagnée d'une aimable disponibilité. »

2. L'école catholique comme milieu physique

DR 27 **L'école catholique reflète le milieu familial**

« Il est juste que les élèves qui fréquentent l'école catholique perçoivent l'école comme extension de leur maison familiale. Il convient que l'école « en tant que maison » possède quelques-unes des caractéristiques qui rendent agréable la vie d'un milieu familial heureux. »

DR 28 **Milieu riche humainement et spirituellement**

« A la constitution d'un milieu agréable concourt la structure adaptée du bâtiment avec certains espaces réservés aux activités didactiques, d'autres aux activités récréatives et sportives et aux autres initiatives comme les rencontres des parents, les réunions de professeurs, les travaux de groupes, etc. »

DR 29 **Simplicité et pauvreté évangélique**

« Le témoignage de l'école catholique, caractérisé par la simplicité et la pauvreté évangéliques, n'exclut nullement un équipement adapté en matériel didactique. (...) Les écoles de l'Eglise ont donc le droit d'être soutenues dans leur mise à jour didactique. Les personnes et les divers organismes devraient accomplir cette œuvre de soutien. Pour leur part, les élèves se sentiront responsables de l'entretien du bâtiment de l'école; ils s'attacheront à le conserver dans les meilleures conditions d'ordre et de propreté. Le soin apporté au milieu environnant entre dans les préoccupations d'une éducation écologique ressentie chaque jour comme le plus nécessaire. »

DR 30 « A ces buts éducatifs contribue grandement l'emplacement de l'église, non comme un corps étranger, mais comme un lieu familial et intime où les jeunes croyants rencontrent la présence du Seigneur. (...) C'est là, d'ailleurs, qu'ils célèbrent avec un soin tout particulier les liturgies programmées dans le cadre scolaire en accord avec la communauté ecclésiale. »

3. L'école catholique comme milieu éducatif ecclésial

DR 31 **De l'école institution à l'école-communauté**

« La Déclaration *Gravissimum educationis* marque un tournant décisif dans l'histoire de l'école catholique : le passage de l'école-institution à l'école-communauté. La dimension communautaire est tout spécialement le fruit d'une prise de conscience des diversités que le Concile a rejointes. La dimension communautaire comme telle n'est pas, dans le texte conciliaire, une simple catégorie sociologique, mais elle est par-dessus tout théologique. Elle entre ainsi dans la vision de l'Eglise comme peuple de Dieu dont traite le second chapitre de *Lumen gentium*.

L'Eglise, en réfléchissant à la mission que lui a confiée le Seigneur, découvre progressivement les instruments pastoraux les plus féconds pour l'annonce de l'Evangile et la promotion intégrale de l'homme. C'est dans cette perspective qu'il faut envisager l'école catholique qui rend un authentique service pastoral spécifique, en réalisant une médiation culturelle, fidèle à la nouveauté de l'Evangile et, en même temps, respectueuse de l'autonomie et de la compétence propre de la recherche scientifique. (...) »

- DR 34** « L'école catholique trouve sa vraie justification dans la mission même de l'Eglise. Elle se base sur un « projet éducatif dans lequel fusionnent harmonieusement la foi, la culture, la vie. (...) En considérant toujours plus l'école catholique comme l'initiative de l'Eglise particulière, il convient de continuer, par elle, l'œuvre d'évangélisation, d'éducation, de mise en place de coutumes saines et fortes dans le peuple. » L'école catholique – affirme le Pape Jean-Paul II – se manifeste avec la plus claire évidence dans l'immense contribution apportée au développement de la mission du peuple de Dieu, au dialogue entre Eglise et communauté des hommes, à la sauvegarde de la liberté de conscience... » Par-dessus tout, pour le Pontife, l'école tend à réaliser deux objectifs : « en effet elle tend, d'elle même à conduire l'homme à sa propre perfection humaine et chrétienne, et à la maturité de la foi. Chez ceux qui croient au message du Christ, on trouve les deux faces de cette même et unique réalité ».
- DR 37** « Les éducateurs laïcs (...) offrent à l'école catholique l'apport de leur compétence et le témoignage de leur foi. »
- DR 38** Les laïcs, qui créent des écoles catholiques « auront comme première préoccupation de créer des milieux communautaires pénétrés de l'esprit évangélique de charité et de liberté, dont ils portent témoignage dans leur vie ».
- DR 39** **Climat communautaire et participation**
La communauté présuppose une volonté de participation de tous les acteurs.
« Les canaux de communication devront être ouverts en toutes directions afin de réaliser les objectifs de l'école. »
- DR 40** **Climat de confiance et de spontanéité**
« Le climat communautaire de l'école primaire, en raison de la situation particulière des élèves, reproduira le plus possible le milieu intime et chaud de la famille. Les responsables auront donc à cœur de favoriser des rapports mutuels pleins de confiance et de spontanéité. Ils seront également invités à instaurer une étroite et constante collaboration avec les parents des élèves. L'intégration fonctionnelle entre l'école et la famille représente, en effet, la condition essentielle pour la mise en lumière et le développement de toutes les potentialités que les élèves révèlent vis-à-vis de l'un et l'autre milieu, y compris leur ouverture au «sens religieux» et à tout ce qu'implique une telle ouverture. »

4. L'école catholique comme communauté ouverte

- DR 42** **Collaboration avec les familles**
Une étroite collaboration entre l'école catholique et les familles des élèves vise par-dessus tout à la réalisation du projet éducatif.
- DR 43** **Sensibilisation de la famille**
« Les parents sont les premiers et les principaux éducateurs de leurs enfants. » (*Gravissimum educationis*, 3) Il incombe à l'école de les en rendre conscients s'ils ne le sont pas. Le chemin à suivre reste celui du service, de la rencontre, de la collaboration.
- DR 44** **Ouverture à la communauté ecclésiale**
« L'Eglise, l'horizon propre de la Rédemption du Christ, est aussi le lieu où l'école catholique se situe comme à sa source. »
« L'amour de l'Eglise et la fidélité envers elle structurent et animent l'école catholique. »

DR 45

Sensibilité

« L'éducation chrétienne exige le respect de l'Etat et de ses représentants, l'observance des lois justes, la recherche du bien commun. En conséquence, toutes les causes nobles : la liberté, la justice, le travail, le progrès, se trouvent présentes dans le projet éducatif et sincèrement prises en compte dans le milieu de l'école. »

De la même manière que les événements nationaux, l'école catholique prend en considération les problèmes de la société internationale. « Au regard de l'éducation chrétienne, l'humanité est une grande famille, peut-être divisée pour des raisons historiques et politiques, mais toujours unie en Dieu, Père de tous. Aussi les appels qui viennent de l'Eglise et qui réclament paix, justice, liberté, progrès pour tous les peuples, aide fraternelle pour les gens moins fortunés, trouvent-ils dans l'école un accueil convaincu. Il existe aussi des appels analogues venus d'organismes internationaux influents comme l'ONU et l'UNESCO. »

DR 46

Service loyal envers la société civile

« L'ouverture civique des écoles catholiques est un fait que tout le monde peut vérifier. Il s'ensuit que gouvernements et opinion publique devraient reconnaître le réel service que ces écoles rendent à la société par leur travail. »

TROISIÈME PARTIE
DIMENSION RELIGIEUSE DE LA VIE SCOLAIRE

1. La dimension religieuse de la vie scolaire

DR 47

« Souvent, on identifie l'école avec l'enseignement. En réalité, l'enseignement magistral est seulement une partie de la vie de l'école. (...) Dans cette vie scolaire complexe, l'école catholique, tout à fait semblable aux autres écoles, en diffère cependant sur un point essentiel : elle est ancrée sur l'Évangile d'où elle tire inspiration et force. Le principe selon lequel aucun acte humain n'est moralement indifférent au regard de la conscience et au regard de Dieu, trouve des explications ponctuelles dans la vie scolaire : à savoir le travail accepté comme un devoir et accompli avec bonne volonté, le courage et la persévérance déployés dans les circonstances difficiles, le respect de l'enseignant, la loyauté et la charité envers les camarades, la sincérité, la tolérance, la bonté envers tous. »

DR 48

Itinéraire chrétien

« Il n'y a pas seulement un progrès éducatif humain, mais un authentique itinéraire chrétien, orienté vers la perfection. L'élève, ouvert aux choses de la foi, sait découvrir la volonté de Dieu dans les peines et les relations humaines de chaque jour. Il sait suivre l'exemple du Maître qui a passé sa jeunesse au travail pour le bien de tous. »

DR 49

Le travail intellectuel de l'élève

« La lumière de la foi chrétienne stimule la volonté de connaître l'univers créé par Dieu. Elle allume l'amour de la vérité, qui exclut la superficialité dans l'acquisition des connaissances et le jugement. Elle ravive le sens critique qui refuse l'acceptation naïve de nombreuses affirmations. Elle conduit à l'ordre, à la méthode, à la précision, signe d'un esprit bien fait qui travaille avec un sens aigu des responsabilités. Elle soutient le sacrifice et la persévérance, exigés par le travail intellectuel. »

2. La dimension religieuse de la culture scolaire

DR 51 Coordination entre culture humaine et foi

« La croissance du chrétien suit harmonieusement le rythme du développement scolaire. Le passage des élèves par l'école catholique impose, avec une exigence sans cesse croissante, une coordination entre culture humaine et foi. » (*Gravissimum educationis*, 8)

« Dans l'école catholique, la culture humaine reste culture humaine, exposée en toute objectivité scientifique. Toutefois l'enseignant et l'élève qui sont croyants offrent et reçoivent la culture de façon critique sans la séparer de la foi. Si cela arrivait, ce serait une sorte d'appauvrissement spirituel. La coordination entre l'univers culturel humain et l'univers religieux se réalise dans l'esprit et la conscience du même homme croyant. Les deux univers ne sont point parallèles et incommunicables. Il est possible de découvrir des points de rencontre dans la personne humaine, protagoniste de la culture et sujet de la religion, lorsqu'on veut bien les chercher. Les découvrir n'est pas la compétence exclusive de l'enseignement religieux. A ce dernier n'est imparti qu'un temps limité. Les autres enseignements disposent, chaque jour, de nombreuses heures. Tous les enseignants ont le devoir de travailler ensemble d'un commun accord. Chacun développera son programme avec compétence scientifique, mais il saura, le moment venu, aider les élèves à regarder par delà des horizons limités de la réalité humaine. »

DR 52 Le défi lancé à la foi

« L'école catholique secondaire réservera une grande attention au défi que la culture lance à la foi. Les étudiants seront aidés à faire la synthèse de la culture et de la foi, démarche nécessaire à la maturité du croyant. Mais ce dernier se doit d'être aidé également à déterminer et à refuser les valeurs négatives de la culture, en tant qu'elles portent atteinte à la personne et se trouvent de ce fait contraires à l'Évangile. »

DR 53 La foi qui illumine la culture

« La présentation de toute la culture en fonction de l'annonce du salut, ne signifie pas que l'école catholique n'ait pas le devoir de respecter l'autonomie et la méthode propres des diverses disciplines du savoir humain et qu'elle pourrait considérer les disciplines particulières comme de simples auxiliaires de la foi. On veut seulement souligner que la juste autonomie de la culture requiert d'être distincte d'une vision autonomiste de l'homme et du monde qui négligerait les valeurs spirituelles ou les laisseraient de côté. »

Il est indispensable de remarquer, à ce sujet, qu'en ne s'identifiant à aucune culture, qu'en restant indépendante à l'égard de toutes, la foi est cependant appelée à se faire l'inspiratrice de chacun : « Une foi qui ne devient pas culture, est une foi qui n'est pas pleinement accueillie, ni suffisamment réfléchie, ni fidèlement vécue ». (Jean-Paul II, 1982)

DR 54 La nature et la dimension religieuse

« Les programmes et les réformes scolaires de nombreux Pays réservent un espace croissant à l'enseignement scientifique et technique. La dimension religieuse ne saurait être absente de ce dernier. Les élèves devront donc être aidés à comprendre que le monde des sciences de la nature et les techniques correspondantes appartiennent à l'Univers créé par Dieu. (...) »

« L'étudiant, qui a harmonisé en son esprit les deux réalités, sera tout à fait disposé, au cœur même de ses futures prestations professionnelles, à mettre science et technique au service de l'homme et au service de Dieu. Ainsi sera restitué à ce dernier ce qu'il nous a donné. »

DR 55 L'étude de l'homme

« L'école catholique se doit par ailleurs de surmonter le caractère fragmentaire et l'insuffisance des programmes. Il revient aux enseignants d'ethnologie, de biologie, de psychologie, de sociologie, de philosophie de présenter une vision unifiée de l'homme qui a besoin de rédemption, de réhabiliter et d'intégrer la dimension religieuse. Leurs élèves seront amenés à concevoir l'homme comme un être vivant, de nature corporelle et spirituelle, avec une âme immortelle. Les aînés parviendront à l'appréhension du concept de personne avec tout ce que celui-ci inclut : intelligence, volonté, liberté, sentiments, capacité d'action et de création, droits et devoirs, rapports sociaux, mission dans le monde et dans l'histoire. »

DR 57 **Philosophie et dimension religieuse**

L'école catholique suit les programmes en vigueur mais elle les accueille et les situe dans le cadre plus global d'une perspective religieuse. Voici quelques-uns de ses critères à titre d'indication :

- (1) Considération pour l'homme en recherche de vérité autour des grands problèmes de l'existence.
- (2) Confiance en sa capacité de l'atteindre, jusqu'à un certain point; non pas confiance sentimentale, mais confiance religieusement justifiée par le fait que Dieu qui « a créé l'homme à son image et ressemblance » l'a également pourvu d'intelligence pour atteindre la vérité nécessaire à l'orientation de sa vie.
- (3) Sens critique dans la distinction et la reconnaissance du vrai et du faux.
- (4) Capacité de prêter attention à un système de pensée comme celui de la « philosophie éternelle » pour apporter les justes réponses humaines aux questions qui regardent l'homme, le monde, Dieu.
- (5) Echange vital entre les cultures des peuples et le message évangélique qui accueille et intègre la sagesse des peuples, mais en l'enrichissant de la révélation.

DR 58 **L'enseignement de l'histoire**

« L'enseignant aura à cœur de guider le travail des élèves de manière à leur faire découvrir la dimension religieuse de l'histoire humaine dans l'Univers : (...) le théâtre des grandeurs et des misères de l'homme. L'histoire prend l'aspect d'une lutte effrayante entre ces deux réalités. »

DR 60 **L'histoire de la littérature, de l'art. La philosophie**

« Le développement de l'enseignement scientifique et technique ne doit pas marginaliser l'enseignement humaniste : philosophie, histoire, littérature, art. (...) La manière la plus simple pour ouvrir à la dimension religieuse du monde artistique et littéraire consiste à partir de ses propres expressions concrètes. En chaque peuple, en effet, l'art et la littérature ont entretenu des liens avec les croyances religieuses. Le patrimoine artistique et littéraire chrétien, à son tour, est d'une telle étendue qu'il constitue un témoignage visible de la foi au long des siècles et des millénaires. »

DR 61

« Les œuvres littéraires et artistiques en particulier font connaître les vicissitudes des peuples, des familles, des personnes. Elles creusent dans les profondeurs du cœur humain en mettant en relief ombres et lumières, espérances et désespoirs. La perspective chrétienne dépasse la vision purement humaine en présentant des critères plus pénétrants pour comprendre les vicissitudes des peuples et les mystères de l'âme. En outre, une authentique formation religieuse est à l'origine de nombreuses vocations chrétiennes d'artistes et de critiques d'art. Si, dans la suite, les étudiants parviennent à un certain degré de maturité, l'enseignant pourra les introduire à une compréhension plus approfondie de l'œuvre artistique comme signe et reflet de la beauté divine. »

DR 63 **Pédagogie : éducation intégrale**

Il est possible de parler d'une éducation chrétienne.

« Les élèves seront amenés à découvrir qu'au cœur des sciences éducatives se trouve toujours la personne avec ses possibilités physiques et spirituelles, ses capacités d'action et de création, sa mission dans la société et son ouverture religieuse. La personne est libre au plus intime d'elle-même. Elle ne saurait être la propriété ni de l'Etat ni d'autres groupes humains. L'œuvre éducatrice est donc toute entière au service de la personne en vue de l'aider à la réalisation de son plein d'épanouissement.

C'est sur cette personne humaine que se greffe le modèle chrétien, inspiré de la personne même du Christ. Ce modèle qui accueille les données de l'éducation humaine, l'enrichit à son tour de dons, de vertus, de valeurs et d'appels d'ordre surnaturel. »

DR 64 **Travail interdisciplinaire**
Dans le travail interdisciplinaire, introduit à l'école catholique, des thèmes religieux doivent être inclus. Ces thèmes se trouvent facilement mis en évidence quand on traite de l'homme, de la famille, de la société, de l'histoire.

DR 65 **Professeur de religion**
« L'enseignant chargé des cours de religion ne se trouve pas mis hors jeu. Il garde la mission de présenter un enseignement systématique; cependant, dans les limites de ses possibilités concrètes, il peut être invité en d'autres classes pour mettre au clair des questions relevant de sa compétence, ou bien, lui-même, sur certains points relatifs à son enseignement, prendra l'initiative d'inviter d'autres collègues particulièrement experts. »

QUATRIÈME PARTIE
L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX DANS LES ÉCOLES
ET LA DIMENSION RELIGIEUSE DE L'ÉDUCATION

1. L'identité de l'enseignement religieux dans les écoles

DR 66 « L'Eglise a pour mission d'évangéliser, dans le but de transformer de l'intérieur et de renouveler l'humanité. L'école est un des canaux de l'évangélisation. (...) Le caractère propre et la raison profonde de l'école catholique, ce pour quoi les parents catholiques devraient la préférer, c'est précisément la qualité de l'enseignement religieux intégré à l'éducation des élèves. »

DR 70 **Spécificité de l'enseignement religieux scolaire**
« Le principe de fond qui doit guider l'engagement dans ce délicat secteur de la pastorale est celui de la distinction et en même temps de la complémentarité entre l'enseignement de la religion et la catéchèse. Dans les écoles, en effet, on œuvre pour la formation intégrale de l'élève. L'enseignement de la religion devra, par conséquent, avoir pour caractéristiques et références les objectifs et les critères propres à une structure scolaire moderne. Il reviendra aux responsables de tenir compte de ces directives du magistère et de respecter les caractères distinctifs de l'enseignement religieux dans les écoles. Celui-ci, par exemple, prend en classe une place convenable, parmi les autres enseignements. Il se déroule selon un programme propre, approuvé par l'autorité compétente; il recherche d'utiles rapports interdisciplinaires avec les autres matières, de manière à tisser des liens entre le savoir humain et les connaissances religieuses; avec les autres enseignants il vise à la promotion culturelle des élèves; il se sert des meilleures méthodes didactiques en usage dans l'école d'aujourd'hui; en certains Pays, il a le droit de porter sur les progrès réalisés des appréciations de valeur égale à celles formulées dans les autres matières.
L'enseignement religieux scolaire trouve une juste intégration dans la catéchèse offerte par la paroisse, par la famille, par les associations de jeunes. »

2. Quelques présupposés à l'enseignement religieux dans l'école

3. Éléments pour une présentation organique de l'événement et du message chrétien

DR 74 **Le Christ**
« L'enseignant, (...) reprend et expose en un langage actuel la christologie. »

DR 76 **Le mystère de l'homme**

« Les élèves ont des connaissances scientifiques étendues sur l'homme. Mais la science reste muette face au mystère. L'enseignant guide ses élèves dans la découverte de l'énigme de l'homme. (...) »

« La valeur éducative de l'anthropologie chrétienne dans le cadre de l'histoire du salut est évidente. Les élèves découvrent la valeur de la personne, objet de l'amour de Dieu, avec une mission terrestre et une destinée immortelle. Et par conséquent, les vertus de respect et de charité envers soi-même, envers les autres, envers tous. Enfin l'acceptation de la vie et de la vocation propre selon la volonté de Dieu. »

DR 77 La valeur éducative de l'ecclésiologie.

DR 78 La valeur de l'itinéraire sacramental.

4. Éléments pour une présentation organique de la vie chrétienne

DR 82 **Connaissance de Dieu**

« Étant donné que chaque vérité de foi est génératrice d'éducation et de vie, il est juste que les élèves soient de suite conduits à la découverte de ces liens mutuels. Mais il est pourtant nécessaire que la présentation de l'éthique chrétienne prenne une forme systématique. »

DR 87

« Ainsi, dans le petit monde de la famille et de l'école, on s'appliquera à faire régner : affection, obéissance, gratitude, gentillesse, bonté, aide, service, exemple. On cherchera à éliminer des sentiments d'égoïsme, de rébellion, d'antipathie, d'envie, de haine, de vengeance. Dans le vaste monde de l'Eglise on s'efforcera de vivre : amour vers tous sans exclusion de nation ou de race pour des raisons de foi; prière pour tous afin qu'ils connaissent le Seigneur; collaboration dans l'apostolat et dans les initiatives prises en faveur de l'allègement des souffrances humaines; préférence pour les moins fortunés, les malades, les pauvres, les handicapés, les abandonnés. Avec l'accroissement de la charité ecclésiale, quelques jeunes choisiront de se mettre au service de l'Eglise en suivant la vocation sacerdotale ou celle de la vie consacrée.

Dans le temps de la préparation à la vie familiale, on refusera toute profanation de l'amour, on s'appliquera à découvrir la nouveauté et la profondeur de l'amour chrétien entre l'homme et la femme, le respect mutuel et la pudeur avec lequel il se manifeste, la tendresse sincère avec laquelle il se conserve. C'est ainsi que se vit l'expérience juvénile de l'amour depuis les toutes premières amitiés, à travers les fiançailles jusqu'à ce que l'amour se trouve consacré dans le sacrement de mariage pour toute la vie. »

DR 88

« Le fondement de l'éthique sociale chrétienne se trouve toujours dans la foi. L'éthique sociale chrétienne a aussi la capacité d'illuminer les disciplines qui ont rapport à elle, comme le droit, l'économie, la politique et qui entrent dans le champ des recherches et des expériences humaines. »

DR 89

« Sur ces bases, l'enseignant conduit les élèves jusqu'à la connaissance des éléments de l'éthique sociale chrétienne. La Personne humaine : centre dynamique de l'ordre social. La Justice : reconnaissance à chacun de ce qui lui est dû. L'Honnêteté : condition de tout rapport humain. La Liberté : droit primaire de la personne et de la société. La Paix mondiale : tranquillité dans l'ordre et dans la justice, à laquelle tous les hommes, fils de Dieu, ont droit. Le Bien-être national et international : les biens de la terre, don de Dieu, ne sont les privilèges d'aucun peuple, ni d'aucune personne au détriment des autres. La Misère et la faim chargent la conscience de l'humanité et crient justice devant Dieu. »

- DR 91** **Le mal**
 « (...) le réalisme de la révélation, de l'histoire et de l'expérience quotidienne exige que les élèves prennent une lucide conscience du mal qui agit dans le monde et dans l'homme. »
- DR 94** (Mais), « le Seigneur (nous) invite à une lutte sans fin : à une résistance à la provocation du mal, au courage en vue de le dominer, avec son aide ».
- DR 95** « (...) Le Seigneur nous a proposé une perfection sans limite. Notre témoignage apostolique doit rendre visible cette perfection dans le monde, aujourd'hui et dans l'avenir. »

5. Le maître de religion

- DR 96** « Les résultats de l'enseignement organique de la foi et de l'éthique chrétienne dépendent en grande partie du maître de religion : de ce qu'il est et de ce qu'il fait. Il est une personne clef, un agent essentiel de la mise en œuvre du projet éducatif. L'incidence de son enseignement est donc liée à son témoignage de vie, qui traduit en actes de façon efficace, sous les yeux des élèves, ce même enseignement. On attend donc qu'il soit riche des dons de la nature et de la grâce, capable d'en témoigner dans sa vie, préparé de manière adéquate à son enseignement, doté de bonnes bases culturelles et professionnelles, pédagogiques et didactiques, ouvert au dialogue.
- En particulier, les élèves perçoivent, avant tout, chez l'enseignant ses qualités humaines. Maître de la foi, il doit être aussi, à l'exemple du Christ, un maître d'humanité. Non seulement par sa culture, mais aussi par son amour affectueux, son tact, sa compréhension, sa sérénité d'esprit, son équilibre dans le jugement, sa patience dans l'écoute, son calme dans les réponses, sa disponibilité pour le dialogue personnel. L'enseignant qui possède une vision limpide de l'univers chrétien et qui vit en conformité avec elle réussit à conduire ses élèves à la clarté de cette même vision et les pousse à l'action cohérente. »
- DR 97** Les enseignants de la religion doivent être formés d'une façon adéquate, dans des centres de formation, dans des universités et facultés ecclésiastiques.

CINQUIÈME PARTIE **SYNTHÈSE GÉNÉRALE :** **LA DIMENSION RELIGIEUSE DU PROCESSUS ÉDUCATIF**

1. Conception du processus éducatif chrétien

- DR 98** « La déclaration conciliaire insiste sur l'aspect dynamique de l'éducation humaine intégrale. » Toutefois, dans la perspective chrétienne, ce développement humain ne saurait être suffisant. En effet, l'éducation « ne vise pas seulement à assurer la maturité ci-dessus décrite de la personne humaine, mais à faire en sorte que les baptisés, introduits pas à pas dans la connaissance du mystère du salut, deviennent chaque jour plus conscients de ce don de la foi... ».
- « Pour sa part, l'école catholique a pour trait caractéristique d'aider les élèves à « développer leur personnalité en faisant en même temps croître cette créature nouvelle qu'ils sont devenus par le baptême ». On doit donc concevoir l'éducation chrétienne comme un mouvement, un progrès, une maturation vers un idéal qui dépasse toute limitation humaine. Et tout doit se réaliser en même temps, de façon harmonieuse, tout au long de l'éducation humaine. Il n'y a donc pas deux parcours divergents ou parallèles, mais unité des facteurs éducatifs dans l'intention des éducateurs et dans la libre coopération éducative des élèves. »

DR 99 **La promotion intégrale de l'élève**

« On pourrait donc décrire le processus éducatif chrétien comme un ensemble organique de faits visant à promouvoir le développement graduel de toutes les capacités de l'élève, de telle sorte qu'il puisse en résulter une éducation intégrale dans le cadre de la dimension religieuse chrétienne avec le secours de la grâce. »

2. Projet éducatif

DR 100 **Caractéristiques du projet éducatif**

« Les tâches d'une école catholique apparaissent assez amples et bien coordonnées : outre l'obligation de respecter les normes constitutionnelles et les lois ordinaires et de se conformer aux méthodes, aux programmes et aux structures, elle a aussi le devoir de mener à bien son propre projet éducatif : celui-ci vise à coordonner l'ensemble de la culture humaine au message chrétien, à aider l'élève dans la mise en œuvre de sa condition de créature nouvelle, à favoriser l'accomplissement des devoirs qui incombent au citoyen adulte. Il s'agit là d'un projet global bien défini, destiné à poursuivre des fins spécifiques, et devant être réalisé avec la collaboration de tous les intervenants. Dans le concret, le projet se présente comme un cadre de référence qui fournit un certain nombre d'indications et d'explications :

- ce cadre définit l'identité de l'école en explicitant les valeurs évangéliques dont elle s'inspire;
- il précise les objectifs poursuivis sur le plan éducatif, culturel didactique;
- il présente les contenus et les valeurs à transmettre;
- il trace les contours de l'organisation et du fonctionnement;
- il prévoit certaines tâches fixées et déterminées par le groupe professionnel (gestionnaires et éducateurs);
- d'autres destinées à être gérées en commun avec les parents et les étudiants, d'autres enfin confiées à la libre initiative des parents et des étudiants;
- il indique les critères de vérification et d'évaluation. »

DR 101 **Critères généraux destinés à inspirer l'ensemble du projet par l'harmonisation des choix culturels, didactiques sociaux, civils et politiques**

« On réservera une attention toute particulière à l'exposé de certains critères généraux destinés à inspirer l'ensemble du projet par l'harmonisation des choix culturels, didactiques sociaux, civils et politiques :

- a) La fidélité à l'Évangile annoncé par l'Église. L'action de l'école catholique se situe avant tout à l'intérieur de la mission évangélisatrice de l'Église : elle doit donc s'insérer activement dans le contexte ecclésial du Pays où elle se réalise et dans la vie de la communauté locale.
- b) La rigueur de la recherche culturelle et de la fonction critique, dans le respect de la juste autonomie des lois et des méthodes de recherche propres à chacune des disciplines qui visent la formation intégrale de la personne.
- c) La gradualité et l'adaptation de la proposition éducative en fonction des diverses situations des individus et des familles.
- d) La coresponsabilité ecclésiale. »

DR 102 « Le projet éducatif (...) se réalise à travers le processus éducatif. Celui-ci prévoit des périodes ou des moments déterminés. La fin de l'année est plus qu'une période d'examens. C'est le moment d'établir un bilan intelligent et sérieux sur ce qui, dans le projet éducatif, a été réalisé et sur ce qui reste à accomplir. Un objectif plus important est celui qui sera atteint à la fin de l'itinéraire scolaire. »

DR 103 « La dimension religieuse du milieu scolaire augmente la qualité du processus éducatif (...). »
Conditions favorables pour la création d'un climat positif :

- (1) quand, autour du projet éducatif, se forme un heureux consensus et que s'établit de la part de tous une collaboration pleine de bonne volonté ;
- (2) quand les rapports interpersonnels se maintiennent dans la ligne de la charité et de la liberté chrétienne ;

- (3) quand chacun présente aux autres (...) un authentique témoignage évangélique ;
- (4) quand, dans le cadre scolaire, se manifeste une sorte d'émulation pour rejoindre les plus hauts sommets du processus éducatifs, en chacun de ses aspects, humain et chrétien ;
- (5) quand l'école se garde constamment :
 - attentive aux familles,
 - bien insérée dans la communauté ecclésiale.
 - ouverte à la société civile, nationale et internationale.

DR 104 Problèmes possibles pour la santé d'un milieu scolaire :

- (1) L'absence ou la faiblesse du projet éducatif;
- (2) La préparation insuffisante des personnes responsables;
- (3) L'attention portée principalement à la réussite scolaire;
- (4) La distance psychologique entre éducateurs et élèves;
- (5) Les antagonismes parmi les éducateurs;
- (6) La discipline imposée de l'extérieur sans la participation convaincue des élèves;
- (7) Les rapports purement formels ou, tout bonnement, les tensions avec certaines familles non impliquées dans le projet éducatif;
- (8) Le témoignage malheureux de l'un ou de l'autre;
- (9) La faible participation au bien commun de chacun en particulier;
- (10) L'isolement par rapport à la communauté ecclésiale;
- (11) Le désintéressement et la fermeture vis-à-vis des problèmes de la société;
- (12) Peut-être, l'enseignement religieux routinier;
- (13) L'enseignement religieux peut sonner comme une parole vide dans un milieu fatigué qui ne saurait plus donner un témoignage selon l'évangile et favoriser un climat chrétien.

DR 105 L'apport décisif de l'élève

L'élève est vraiment partie prenante dans le processus éducatif. Cette coopération entre l'éducateur et l'élève est essentielle.

DR 106 La modalité de la participation

« Des facteurs nombreux peuvent stimuler la collaboration des jeunes au projet éducatif. L'élève, qui a atteint un niveau intellectuel suffisant, doit être invité à participer à la définition du projet, non pas certes pour en établir les finalités à poursuivre, mais bien plutôt pour rechercher la meilleure manière de le mettre en exécution. Donner des responsabilités, faire confiance, demander conseil et aide est un facteur particulièrement gratifiant et qui contribue à vaincre indifférence et inertie. L'élève commencera à s'insérer volontiers dans le processus éducatif quand il percevra que le projet tend uniquement à favoriser sa maturation personnelle. L'élève, même très jeune, se rend parfaitement compte s'il est agréable d'appartenir au milieu scolaire. Il acquiert alors la disposition à collaborer, quand il se sent bien accueilli, estimé, aimé. La volonté d'agir en ce sens s'affirme quand le milieu éducatif se trouve comme imprégné d'une atmosphère sereine et amicale, avec des enseignants et des compagnons avec qui il fait bon de vivre ensemble. »

DR 107 Valeurs et motifs religieux dans le processus éducatif

On ne peut pas sous-estimer le fait que « des valeurs et des motifs religieux se trouvent offerts dans le déroulement de chaque enseignement et en plusieurs interventions de la communauté éducative. L'enseignant-éducateur cherche à favoriser l'assimilation des valeurs religieuses par les élèves et à soutenir l'adhésion qu'y porte leur volonté, en présentant les motivations en référence constante à l'Absolu. »

« (...) L'enseignant-éducateur sait qu'il doit encore accomplir un pas supplémentaire. La valeur doit pousser à l'action, devenir motif d'action. A partir de la vérité, on arrive à la vie moyennant le dynamisme surnaturel de la grâce. »

- DR 108** **Ecole catholique et pluralisme scolaire**
« Etant donné la situation qui s'est créée en plusieurs parties du monde – à savoir que l'école catholique accueille de plus en plus une population scolaire de foi et d'appartenances idéologiques différentes – il devient nécessaire de clarifier le rapport à instaurer entre l'importance donnée à la culture et le développement de la dimension religieuse. Cette importance donnée à la culture ne saurait être éliminée. Elle reste la tâche spécifique de tous ceux qui œuvrent comme chrétiens engagés dans les institutions scolaires.
En de telles situations, il ne sera pas toujours facile ni possible de progresser dans le discours de l'évangélisation. On devra alors viser la pré-évangélisation, l'ouverture, i.e. le sens de la vie. Ceci demande que l'on détermine et que l'on approfondisse les éléments positifs qui apparaissent autour du 'comment' et du 'qu'est-ce que' du processus spécifique de formation. La transmission de la culture doit être attentive avant tout à l'obtention de ses fins propres et au développement de toutes les dimensions qui rendent humain l'homme, en particulier la dimension religieuse et l'émergence de l'exigence éthique.
Une fois que l'on a pris acte de l'unité dans le pluralisme, il est nécessaire d'opérer un sage discernement entre ce qui est essentiel et ce qui reste accidentel. La justesse du 'comment' et du 'qu'est-ce que' permettra le développement intégral de l'homme dans le processus éducatif, développement qui peut être défini comme une véritable pré-évangélisation. Terrain, sur lequel 'édifier'. »
- DR 109** **L'école catholique, centre de vie**
« L'école catholique se présente comme un centre de vie. Et la vie est synthèse. En ce centre vital, le processus éducatif se déroule de façon continue, selon un échange d'actions et de réactions dans le sens horizontal et vertical. C'est un aspect qui qualifie l'école catholique et qui ne trouve pas son correspondant dans les autres écoles qui ne s'inspirent pas d'un projet chrétien. »
- DR 110** **Le rapport interpersonnel entre éducateurs et élèves**
« Dans leur rapport interpersonnel, les éducateurs aiment et manifestent leur amour aux élèves qui leur sont confiés. Ils ne perdent aucune occasion de les pousser plus avant et de les stimuler dans la ligne même du projet éducatif. Parole, témoignage, encouragement, aide, conseil, correction amicale : tout cela est une grande efficacité pour atteindre les fins du processus éducatif, toujours compris dans son sens intégral d'acquisition du savoir, de comportement moral, de dimension religieuse.
Les élèves, en se sentant aimés, apprendront à aimer leurs éducateurs. »
- DR 111** **Prière réciproque**
« Dans l'école catholique, on s'engage plus profondément encore dans un échange vertical continu où s'exprime dans toute sa force la dimension religieuse de l'éducation. Chaque élève a sa propre vie, avec un arrière-pays familial et social pas toujours heureux.
(...) Les éducateurs prient pour chacun d'eux, afin que la grâce de vivre dans une école catholique atteigne toute leur personne et l'investisse entièrement, en l'illuminant et en l'assistant en chacune des nécessités de l'existence chrétienne.
De leur côté, les élèves apprennent à prier pour les éducateurs; en grandissant ils arrivent à connaître leurs difficultés et leurs souffrances. Ils prient à cette intention, afin que leur charisme d'éducateur augmente en efficacité, que leur travail soit couronné de succès, que leur vie pleine de sacrifices se trouve soutenue et réconfortée par la grâce. »
- DR 112** « C'est ainsi que s'établit un échange humain et divin, une circulation d'amour et de grâce qui appose un sceau d'authenticité à l'école catholique. »

L'Ecole Catholique
au Seuil du Troisième Millénaire

28 décembre 1997

L'École Catholique au Seuil du Troisième Millénaire

(28 décembre 1997)

L'identité de l'école catholique

(L'École Catholique, 19 mars 1977, n° 34)

- I. L'école catholique comme lieu d'éducation intégrale de la personne humaine à travers son projet éducatif clair qui a son fondement dans le Christ.
- II. Son identité ecclésiale.
- III. Son identité culturelle.
- IV. Sa mission de charité éducative.
- V. Son service social.
- VI. Son style éducatif.

Contribution de l'école catholique

ECAS 5

- Elle contribue à la mission évangélisatrice de l'Eglise dans le monde entier, y compris dans les aires où aucune autre action pastorale n'est possible.
- Par ailleurs, l'école catholique, veut être coresponsable du développement social et culturel de diverses communautés et des peuples, en partageant leurs joies, leurs difficultés et leur engagement pour un authentique progrès humain et communautaire. Dans cette perspective, l'école catholique contribue au développement spirituel et matériel des peuples moins favorisés, en se mettant à leur service.
- L'école catholique contribue à l'innovation pédagogique et didactique par le grand engagement qui est prodigué par tant de fidèles et surtout, par tous ceux qui vivent leur fonction d'enseignant comme une vocation et un authentique apostolat.
- La contribution de l'école catholique contribue à la pastorale d'ensemble et particulièrement à la pastorale familiale, en soulignant, à ce propos, l'œuvre discrète d'insertion dans les dynamiques éducatives entre parents et enfants et le soutien apporté aux familles « faibles » ou « désunies ».

ECAS 8

« L'école catholique doit être ainsi en mesure de fournir aux jeunes les instruments de connaissance qui leur permettent de prendre place dans une société fortement marquée par les connaissances techniques et scientifiques mais, en même temps – nous pourrions dire en premier lieu – elle doit pouvoir leur donner une solide formation orientée chrétiennement. Pour faire de l'école catholique un instrument éducatif adapté au monde d'aujourd'hui, il faut renforcer quelques-unes de ses caractéristiques fondamentales. »

ECAS 9

I

UNE ÉCOLE CATHOLIQUE EST UNE ÉCOLE POUR LA PERSONNE ET POUR LES PERSONNES

Selon le Pape Jean-Paul II (Discours au 1^{er} Congrès de l'École Catholique en Italie), « la personne de chacun, dans ses besoins matériels et spirituels, est au centre de l'enseignement de Jésus : c'est pour cela que la promotion de la personne humaine est le but de l'école catholique ». Le point de départ de l'école catholique est donc le rapport vital de l'homme au Christ et l'affirmation qu'en la Personne du Christ se trouve la plénitude de la vérité sur l'homme. Un éducateur catholique doit être conscient que « toutes les valeurs humaines trouvent leur réalisation plénière et leur unité dans le Christ » (L'École Catholique, 35).

Cette conscience exprime la position centrale de la personne dans le projet éducatif de l'école catholique; elle renforce son engagement éducatif et elle la rend apte à éduquer de fortes personnalités.

ECAS 10

Pas de réduction

L'éducation catholique ne se laisse pas réduire aux aspects purement techniques et fonctionnels de l'éducation, ou à la pure didactique. Pour les éducateurs catholiques, l'éducation présuppose et implique toujours une conception déterminée de l'homme et de la vie. Loin d'être dispersé dans la diversité des connaissances, le processus éducatif est unitaire. Il met au centre la personne dans son identité globale, transcendante et historique. La base en est la conviction que « le mystère de l'homme ne s'éclaire vraiment que dans le mystère du Verbe incarné » (Vatican II, Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps, *Gaudium et Spes*, 22).

ECAS 11

II

L'IDENTITÉ ECCLÉSIALE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

II.1. L'école partage la mission évangélisatrice de l'Eglise et est un lieu où se réalise l'éducation chrétienne

« Les écoles catholiques sont à la fois lieux d'évangélisation, d'éducation intégrale, d'inculturation et d'apprentissage du dialogue de vie entre les jeunes de religions et de milieux sociaux différents. »
(Jean-Paul II, Exhortation apostolique, *Ecclesia in Africa*, 102).

Le caractère ecclésial de l'école n'est donc pas une dimension surajoutée, mais elle est une qualité propre et spécifique.

ECAS 12

II.2. L'école catholique ne réalise sa vocation propre d'authentique expérience d'Eglise que si elle se situe à l'intérieur d'une pastorale organique de la communauté chrétienne

ECAS 13

II.3. A la suite de Saints fondateurs, de nombreux instituts religieux développent une action éducative particulièrement efficace

ECAS 14

III

IDENTITÉ CULTURELLE DE L'ÉCOLE CATHOLIQUE

- La synthèse entre la foi et la culture est un des éléments les plus expressifs de l'originalité du projet éducatif de l'école catholique.
- On y place le savoir dans l'horizon de la foi : et par là, le savoir devient sagesse et conception de vie.
- L'âme de toutes les disciplines est la tension à conjuguer raison et foi. Elle leur donne une unité et fait émerger de l'intérieur même du savoir scolaire la vision chrétienne du monde, de la vie, de la culture, de l'histoire.
- « Les temps d'apprentissage et d'éducation se sont dès lors pas séparés. Les diverses disciplines ne présentent pas seulement des connaissances à acquérir mais des valeurs à assimiler et des vérités à découvrir. » (L'Ecole Catholique, 39)
- Tout cela exige une ambiance caractérisée par la recherche de la vérité, où les éducateurs soient les icônes de l'unique Maître.
- Dans la perspective d'un tel projet éducatif chrétien, toutes les disciplines doivent collaborer, de leur savoir spécifique propre, à la construction de personnalités, en possession de leur maturité.

ECAS 15

IV

LA MISSION DE CHARITÉ ÉDUCATIVE

- L'école catholique est une école pour tous, avec une attention particulière portée aux plus petits et au moins favorisés du point de vue social et économique (pensons à Calasanz, De la Salle, Don Bosco).
- Les écoles catholiques tirent leur origine d'une profonde charité éducative envers des enfants et adolescents abandonnés à eux-mêmes et privés de toute forme d'éducation.
- Il peut s'agir de pauvreté matérielle, mais aussi de nouvelles pauvretés : il s'agit des jeunes qui ont perdu le sens authentique de la vie et se trouvent privés de tout élan vers l'idéal, à qui ne sont pas proposées les valeurs et qui ne connaissent plus la beauté de la foi, qui ont sur les épaules des familles désunies et incapables d'amour, vivent souvent des situations de détresse matérielle et spirituelle, deviennent esclaves des nouvelles idoles d'une société qui souvent ne leur présente guère qu'un avenir de chômage et de marginalité.
- C'est vers ces nouveaux pauvres que se tourne dans un esprit d'amour, l'école catholique.

ECAS 16

V

L'ÉCOLE CATHOLIQUE EST AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

- L'école doit être mise en rapport avec le monde de la politique, de l'économie, de la culture et avec la société dans son ensemble.
- Il revient ainsi à l'école catholique d'affronter avec détermination la nouvelle situation culturelle, de se placer dans une instance critique des projets éducatifs partiels, comme exemple et stimulant pour les autres institutions éducatives.
- C'est ainsi que se réalise clairement le rôle public de l'école catholique qui ne naît pas comme initiative privée, mais comme expression de réalité ecclésiale, revêtue de par sa nature même d'un caractère public.
- Elle accomplit un service d'utilité publique et, bien que clairement et ouvertement configurée selon les perspectives de la foi catholique, n'est nullement réservée aux seuls catholiques, mais est ouverte à tous ceux qui semblent apprécier et partager une proposition éducative qualifiée.
- Cette dimension d'ouverture est particulièrement évidente dans les pays majoritairement non-chrétiens et en voie de développement, où depuis toujours les écoles catholiques sont, sans discrimination aucune, promotrices de progrès civil et de promotion de la personne.
- Les institutions scolaires et catholiques, à l'égal des écoles d'État, accomplissent en outre une fonction publique, garantissant par leur présence le pluralisme culturel et éducatif et, par-dessus tout, la liberté et le droit de la famille à voir s'actuer l'orientation éducative qu'elle entend donner à la formation des ses propres enfants.

ECAS 17

L'école catholique accomplit son service d'utilité publique en dialogue avec les États et la communauté civile

- L'école catholique s'insère de bon gré dans les organisations scolaires des diverses nations et dans la législation de chacun des États, quand ceux-ci se montrent respectueux des droits fondamentaux de la personne, à commencer par le respect de la vie et de la liberté religieuse.
- « Le rapport correct entre l'État et toute l'école – pas seulement catholique – se pose surtout à partir du droit de la personne à recevoir une éducation adéquate selon son libre choix. Droit auquel on répond selon le principe de subsidiarité. » (Jean-Paul II, Exhortation apostolique, *Familiaris consortio*, 40 ; Congrégation pour la doctrine de la foi, Instruction *Libertatis conscientia*, 94).

- En effet, « les pouvoirs publics, dont le rôle est de protéger et de défendre les libertés des citoyens, doivent veiller à la justice distributive en répartissant l'aide des fonds publics de telle sorte que les parents puissent jouir d'une authentique liberté dans le choix de l'école de leurs enfants selon leur conscience ». (*Gravissimum educationis*, 6)
- « C'est dans le cadre, non seulement de la proclamation formelle de ce droit fondamental de l'homme, mais aussi de son exercice effectif, que se pose, en certains pays, le problème crucial de la reconnaissance juridique et financière de l'école qui n'est pas école d'État. »

ECAS 18

VI

LE STYLE D'ÉDUCATION DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

- Dans l'école catholique le climat relationnel et le style des relations revêtent une importance toute particulière. Il s'agit ici d'un engagement personnel, de réciprocité authentique, de cohérence d'attitudes, de styles et de comportements quotidiens.
- « C'est dans cet horizon que se promeut, l'école comme communauté. » (Le Laïc Catholique : Témoin de la Foi dans l'Ecole, 22).
- Cette dimension communautaire de l'école catholique n'est pas une simple catégorie sociologique, mais elle a aussi un fondement théologique.
- La communauté éducative, globalement prise, est ainsi appelée à promouvoir l'objectif d'une école comme lieu de formation intégrale à travers la relation interpersonnelle.

ECAS 19

Ce style chrétien relève de la responsabilité de tous les éducateurs

- Dans l'école catholique « la responsabilité première dans l'institution du style spécifiquement chrétien incombe aux éducateurs, considérés à la fois comme personnes et comme communauté ». (La Dimension Religieuse de l'Education dans l'Ecole Catholique, 26)

La relation personnelle

- L'enseignement est une activité de l'homme d'une extraordinaire épaisseur morale, l'une des plus hautes et des plus créatives. La relation personnelle entre enseignant et élève y est une valeur extrêmement importante et ne saurait se limiter à un simple donner et recevoir.

Une mission de l'Eglise

- Par ailleurs, on doit être toujours plus conscient qu'enseignants et éducateurs vivent une vocation spécifiquement chrétienne et une participation également spécifique à la mission de l'Eglise et « c'est d'eux avant tout qu'il dépend que l'école catholique soit en mesure de réaliser ses buts et ses desseins ». (*Gravissimum educationis*, 8).

ECAS 20

Rôle des parents

- Dans la communauté éducative, les parents, prioritairement responsables selon la nature de l'éducation de leurs enfants, ont un rôle tout spécialement important.
- Un objectif constant de l'éducation scolaire résidera donc dans la rencontre et le dialogue avec les parents et les familles; celui-ci sera favorisé par la promotion des associations de parents, pour établir par leur apport irremplaçable cette personnalisation qui rend efficace l'ensemble du projet éducatif.

Les Personnes Consacrées et leur Mission dans l'École

Réflexions et Orientations

28 octobre 2002

Les Personnes Consacrées et leur Mission dans l'École

Réflexions et Orientations

(28 octobre 2002)

PC 1 - - -

PC 2 UNE MISSION PROPHÉTIQUE. Dans cette époque tout à la fois dramatique et fascinante, les personnes consacrées perçoivent toute l'importance de la mission prophétique que l'Église leur confie: «*rappeler et servir le dessein de Dieu sur les hommes*, tel que l'annonce l'Écriture et que la lecture attentive des signes de l'action providentielle de Dieu dans l'histoire le fait apparaître».

PC 3 La Congrégation pour l'Éducation Catholique entend partager quelques réflexions, donner quelques orientations sur la mission éducative et la présence des personnes consacrées dans l'école, que celle-ci soit catholique ou non. Ce document est adressé principalement aux membres des instituts de vie consacrée et des sociétés de vie apostolique.

PC 4 DANS LA CONTINUITÉ DES ORIENTATIONS ECCLÉSIALES PRÉCÉDENTES. Ces réflexions se situent dans la continuité du document sur les laïcs. La Congrégation entend maintenant réfléchir sur l'apport spécifique des personnes consacrées à la mission éducative dans l'école, à la lumière de l'Exhortation apostolique *Vita consecrata* et des plus récents développements de la pastorale de la culture.

PC 5 LA MÉDIATION CULTURELLE DE LA FOI. La médiation culturelle de la foi est une invitation aux personnes consacrées à réfléchir sur le sens de leur présence dans l'école et sur leur apport spécifique en collaboration avec les autres vocations présentes dans l'école.

PC 6 UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ DANS L'ÉDUCATION. Les défis du contexte actuel donnent de nouvelles motivations à la mission des personnes consacrées dans le champ de l'éducation et de l'école. Mais il y a aussi des difficultés qui portent les Communautés religieuses à abandonner le secteur scolaire. Le manque de vocations religieuses, la désaffection vis-à-vis de la mission éducative scolaire, les difficultés économiques pour la gestion des écoles catholiques, l'attraction vers d'autres formes d'apostolat apparemment plus gratifiantes. Ces difficultés invitent au discernement et à une attitude de *renouvellement* continu.

ÉVANGÉLISER EN ÉDUQUANT. En outre, l'Esprit Saint incite à redécouvrir le charisme, les racines et les modalités de présence dans le monde de l'école, en se concentrant sur l'essentiel: la primauté du témoignage au Christ pauvre, humble et chaste; la priorité de la personne et de relations fondées sur la charité; la recherche de la vérité, la synthèse entre foi, vie et culture ainsi que la proposition forte d'une vision de l'homme respectueuse du dessein de Dieu.

I

“PROFIL” DES PERSONNES CONSACRÉES

À l'école du Christ maître

PC 7 UN DON À L'ÉGLISE POUR MANIFESTER LE VERBE. «La vie consacrée, profondément enracinée dans l'exemple et dans l'enseignement du Christ Seigneur, est un don de Dieu le Père à son Église par l'Esprit. Grâce à la profession des conseils évangéliques *les traits caractéristiques de Jésus* - chaste, pauvre et obéissant - *deviennent “visibles” au milieu du monde de manière exemplaire et permanente*, et le regard des fidèles est appelé à revenir vers le mystère du Royaume de Dieu (...). La finalité de la vie consacrée consiste à «être configuré au Seigneur Jésus dans son *oblation totale de lui-même*». Toute personne consacrée est donc appelée à s'identifier à lui, en ayant «les mêmes sentiments et la même forme de vie», sa façon de penser et d'agir, d'être et d'aimer.

- PC 8** IDENTITÉ ET FINALITÉ DE LA VIE CONSACRÉE. *La référence immédiate au Christ et la nature intime de don* pour l'Église et pour le monde (...) définissent l'identité et la finalité de la vie consacrée. (...) La vie consacrée s'y redécouvre et y trouve son point de départ, Dieu et son amour, ainsi que son point d'arrivée, la communauté humaine et ses besoins. Avec ces éléments chaque famille religieuse dessine sa propre physionomie, de la spiritualité à l'apostolat, du style de vie commune au projet ascétique ainsi qu'au partage et à la participation de la richesse de ses charismes propres.
- PC 9** À L'ÉCOLE DU CHRIST. En un certain sens, la vie consacrée peut être comparée à une *école*, que chaque personne consacrée est appelée à fréquenter toute sa vie. En effet, avoir les sentiments du Fils veut dire se mettre chaque jour à son école, pour apprendre de Lui à avoir un cœur doux et humble, courageux et passionné. Cela veut dire se laisser *éduquer* par le Christ, se laisser séduire par Lui, cœur et centre du monde, et choisir la même *forme* de vie que Lui.
- PC 10** SE LAISSER ÉDUQUER ET FORMER PAR LE CHRIST POUR LUI ÊTRE CONFORMES. La vie de la personne consacrée est ainsi une parabole *éducative* et *formatrice* qui éduque à la vérité de la vie et la forme à la liberté du don de soi, selon le modèle de la Pâque du Seigneur. Chaque instant de l'existence consacrée fait partie de cette parabole, dans son double aspect d'éducation et de formation. En effet, la personne consacrée apprend progressivement à avoir en elle les sentiments du Fils et à les manifester dans une *vie qui Lui est de plus en plus conforme*, au plan individuel et communautaire, dans la formation initiale et permanente. De cette façon, les vœux sont l'expression d'un style de vie radical, vierge et totalement abandonné au Père, le style de vie choisi par Jésus dans son existence terrestre. La prière devient la continuation sur la terre de la louange du Fils au Père pour le salut de l'humanité toute entière. La vie commune est la démonstration qu'on peut nouer, au nom du Seigneur, des liens plus forts que ceux du sang, capables de dépasser tout ce qui peut diviser. L'apostolat est l'annonce passionnée de Celui qui nous a séduits.
- PC 11** UN DON POUR TOUS. L'école des sentiments du Fils ouvre aussi progressivement l'existence consacrée à l'urgence du témoignage. (...) Même quand le témoignage conteste certains éléments de la culture environnante, les personnes consacrées cherchent à entrer en dialogue pour partager les richesses dont elles sont porteuses. Cela veut dire que le témoignage devra être net et sans équivoque, clair et compréhensible pour tous : ainsi, il montrera que la consécration religieuse peut dire beaucoup à chaque culture car elle aide à dévoiler la vérité de l'être humain.

Une réponse radicale

- PC 12** SIGNIFICATION ANTHROPOLOGIQUE DE LA VIE CONSACRÉE. (...) La vie consacrée doit réussir aujourd'hui à manifester que la consécration a aussi une *signification anthropologique*. Il s'agit de montrer qu'une existence pauvre, chaste et obéissante fait ressortir la profondeur de la dignité humaine; que *chacun* est appelé, même si c'est de façon différente et selon sa vocation propre, à être pauvre, obéissant et chaste. En outre, la vie consacrée doit pouvoir montrer que le message évangélique a une grande importance pour la vie sociale actuelle et qu'il peut être compris même par celui qui vit dans une société de compétition comme la nôtre. Enfin, la vie consacrée doit témoigner que la sainteté est la proposition de l'humanisation la plus haute de l'homme et de l'histoire : c'est un projet que *chacun* sur cette terre peut faire sien.
- PC 13** Dans la mesure où les personnes consacrées vivent radicalement les engagements de leur consécration, elles communiquent les richesses de leur vocation spécifique. D'autre part, cette communication suscite aussi en celui qui la reçoit la capacité d'une réponse enrichissante par la participation de son don personnel et de sa vocation spécifique. Ce "partage" avec l'Église et le monde est très important pour la vitalité des divers charismes religieux et pour une compréhension de ces charismes adaptée au contexte actuel et conforme aux racines spirituelles propres. Il s'agit du principe de la "*circularité charismatique*", par lequel le charisme *revient* de quelque façon là où il est né, mais sans simplement se répéter. Ainsi, la vie consacrée elle-même se renouvelle, en écoutant et en lisant les signes des temps, dans une fidélité à ses origines créative et agissante.

PC 14 UN DIALOGUE CONSTRUCTIF DANS LE PASSÉ ET LE PRÉSENT. La validité de ce principe est confirmée par l'histoire: depuis toujours la vie consacrée a tissé un dialogue constructif avec la culture environnante (...) en se laissant stimuler et interroger, dans une confrontation quelquefois dialectique, mais toujours féconde. Il faut que cette confrontation continue même en cette époque de renouvellement pour la vie consacrée et de désorientation culturelle (...).

Dans l'Église communion

PC 15 L'ÉGLISE MYSTÈRE DE COMMUNION. (...) Sur le plan pastoral, «faire de l'Église *la maison et l'école de la communion*» est le grand défi qui se présente à nous, (...). Il faut promouvoir en premier lieu une *spiritualité de communion*, capable de devenir un principe éducatif partout où la personne humaine se forme. On apprend cette *spiritualité* en portant le regard du cœur sur le mystère de la Trinité, dont la lumière se reflète sur le visage de chaque personne, accueillie et valorisée comme un don.

PC 16 LES PERSONNES CONSACRÉES DANS L'ÉGLISE-COMMUNION. (...) Les personnes consacrées (...) sont appelées, de façon particulière, à révéler que la participation à la communion trinitaire peut changer les relations humaines en créant un nouveau type de solidarité. En effet, les personnes consacrées, en professant de vivre *pour Dieu et de Dieu*, s'ouvrent à la mission de confesser la puissance de l'action réconciliatrice de la grâce, qui surmonte les dynamismes destructeurs présents dans le cœur humain.

PC 17 AVEC LE DYNAMISME DU CHARISME SPÉCIFIQUE. Du fait même de leur vocation, (...) les personnes consacrées sont appelées à être *expertes en communion*, à promouvoir des liens humains et spirituels qui favorisent l'échange mutuel des dons entre tous les membres du peuple de Dieu. Reconnaître l'existence de vocations *multiformes* dans l'Église donne une nouvelle signification à la présence des personnes consacrées dans le domaine de l'éducation scolaire. L'école est pour elles le lieu de la mission, où s'actualise leur rôle prophétique (...) vécu selon l'exigence de radicalité typique des conseils évangéliques. Le don de consécration spéciale qu'elles ont reçu les portera à reconnaître dans l'école et dans l'engagement éducatif le sillon fécond où le Royaume de Dieu peut croître et porter du fruit.

PC 18 LA PERSONNE CONSACRÉE ÉDUQUE. Cet engagement répond à la nature et à la finalité de la vie consacrée elle-même et il se vit selon la double modalité *d'éducation et de formation* qui accompagne la croissance de chaque personne consacrée. À l'école, la personne consacrée éduque, aide le jeune à percevoir sa propre identité et à faire émerger les besoins et les désirs authentiques qui habitent le cœur de chaque homme, mais qui restent souvent méconnus et sous-estimés: soit d'authenticité et d'honnêteté, d'amour et de fidélité, de vérité et de cohérence, de bonheur et de plénitude de vie. En dernière analyse, ces désirs convergent vers le suprême désir humain : *voir le visage de Dieu*.

PC 19 ... ET ELLE FORME. (...) L'école *forme* quand elle offre une proposition précise de réalisation de ces désirs, en empêchant qu'ils soient déformés ou satisfaits seulement de manière partielle. Par le témoignage même de leur vie, les personnes consacrées, qui sont à l'école du Seigneur, proposent une forme d'existence qui s'inspire du Christ, afin que le jeune vive aussi la liberté des fils de Dieu et expérimente la véritable joie et l'authentique réalisation qui naissent de l'accueil du dessein du Père. C'est une mission providentielle que celle des consacrés dans l'école, dans le contexte actuel, où les propositions éducatives semblent être toujours plus pauvres et les aspirations de l'homme demeurent toujours davantage sans réponse !

PC 20 DANS L'ÉCOLE, COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE. Les personnes consacrées n'ont pas besoin de se réserver des tâches exclusives dans la communauté éducative. Le caractère spécifique de la vie consacrée est d'être signe, mémoire et prophétie des valeurs de l'Évangile, (...) en collaboration avec les laïcs appelés à exprimer, sous le signe de la sécularité, « le réalisme de l'Incarnation de Dieu parmi nous, (...) dans le Christ ».

PC 21 EN VALORISANT LE CARACTÈRE SPÉCIFIQUE DE TOUTES LES VOCATIONS PRÉSENTES DANS LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE. Les diverses vocations sont au service de la croissance du corps du Christ et de sa mission dans le monde. De l'engagement au témoignage évangélique selon la forme typique de chaque vocation naît un dynamisme d'aide mutuelle pour vivre intégralement l'adhésion au mystère du Christ et de l'Église dans ses multiples dimensions: un stimulant pour chacun à découvrir la richesse évangélique de sa propre vocation en la confrontant avec reconnaissance aux autres vocations.

La complémentarité des vocations, en évitant aussi bien l'opposition que l'uniformisation, est une perspective particulièrement féconde pour enrichir la dimension ecclésiale de la communauté éducative. Dans cette communauté, les diverses vocations servent la réalisation d'une culture de communion. Ce sont des chemins différents, mais complémentaires. Ils contribuent à la pleine réalisation du charisme des charismes : la charité.

Par rapport au monde

PC 22 RENDRE RAISON DE L'ESPÉRANCE. (...) Les personnes consacrées, engagées dans la mission éducative scolaire, sont appelées à mettre à profit le don reçu en rendant raison de l'espérance qui les anime. L'espérance (...) se fonde sur la parole et sur la vie de Jésus, qui a vécu *dans le monde*, sans être *du monde*. Il demande cette même attitude à ceux qui le suivent : vivre et travailler dans l'histoire, mais sans se laisser enfermer en elle. L'espérance exige l'insertion dans le monde, mais aussi la rupture ; elle demande un engagement prophétique et incite, selon les cas, à adhérer ou à se désolidariser pour éduquer à la liberté des fils de Dieu dans le contexte de conditionnements qui conduisent à de nouvelles formes d'esclavage.

PC 23 DISCERNEMENT ET REGARD CONTEMPLATIF. Cette façon de se situer dans l'histoire requiert une profonde capacité de discernement. Ce discernement naît de l'écoute quotidienne de la Parole de Dieu. Il facilite la lecture des événements et dispose à les évaluer avec une *conscience critique*. Plus cet engagement sera profond et authentique, plus il sera possible de recueillir l'action de l'Esprit dans la vie des personnes et dans les événements de l'histoire. Cette capacité de discernement s'enracine dans la contemplation et la prière, qui enseignent à voir les personnes et les choses du point de vue de Dieu. C'est le contraire du regard superficiel et de l'activisme, incapables de s'arrêter sur l'important et l'essentiel. Quand la contemplation et la prière manquent - et les personnes consacrées ne sont pas exemptes de ce risque - la passion pour l'annonce de l'Évangile ainsi que la capacité de lutter pour la vie et le salut de l'homme disparaissent également.

PC 24 ÉDUCUER AU SILENCE ET A LA RENCONTRE AVEC DIEU. En vivant leur vocation avec générosité et enthousiasme, les personnes consacrées apportent dans l'école l'expérience de leur relation avec Dieu, enracinée dans la prière, l'Eucharistie, le sacrement de la Réconciliation et la spiritualité de communion qui caractérise la vie de la communauté religieuse. L'attitude évangélique qui en découle facilite l'aptitude au discernement et la formation au sens critique, aspect fondamental et nécessaire du processus éducatif. Quelle que soit leur tâche spécifique, la présence des personnes consacrées dans l'école *transmet* un regard contemplatif, en éduquant au silence qui pousse à écouter Dieu, à faire attention aux autres, à la réalité environnante, à la création. En outre, en misant sur l'essentiel, les personnes consacrées suscitent l'exigence de rencontres authentiques, renouvellent la capacité de s'étonner et d'être attentif à l'autre, redécouvert comme un frère.

PC 25 POUR VIVRE AVEC RADICALITÉ L'ÉVANGILE. En vertu de leur identité, les personnes consacrées constituent «une mémoire vivante du mode d'existence et d'action de Jésus comme Verbe incarné par rapport à son Père et à ses frères». L'apport premier et fondamental des personnes consacrées à la mission éducative dans l'école est la radicalité évangélique de leur vie. Cette façon d'organiser leur existence, fondée sur la réponse généreuse à l'appel de Dieu, devient un signe pour tous les membres de la communauté éducative afin que chacun oriente sa propre vie comme une réponse à Dieu, en fonction des divers états de vie.

- PC 26** TÉMOIGNER PAR UNE VIE CHASTE, PAUVRE ET OBÉISSANTE. Dans cette perspective, les personnes consacrées témoignent que la *chasteté* du cœur, du corps et de la vie est l'expression pleine et forte d'un amour total pour Dieu qui rend la personne libre, pleine de joie profonde et disponible pour la mission. Ainsi les personnes consacrées contribuent à orienter les jeunes vers le plein développement de leur capacité d'aimer et la maturation intégrale de leur personnalité. Il s'agit d'un témoignage très important dans une culture qui tend de plus en plus à banaliser l'amour humain et à se fermer à la vie. Dans une société où l'on veut des garanties pour tout, par leur *pauvreté* librement choisie les personnes consacrées ont un style de vie sobre et fondé sur l'essentiel, en vivant un juste rapport aux choses et en se confiant à la providence de Dieu. La liberté par rapport aux choses les rend disponibles pour s'occuper sans réserve de l'éducation des jeunes, devenant un signe de la gratuité de l'amour de Dieu dans un monde où le matérialisme et l'avoir semblent prévaloir sur l'être. Enfin, en vivant l'*obéissance*, elles rappellent à tous la seigneurie du Dieu unique et, contre la tentation de la domination, elles indiquent un choix de foi qui s'oppose à certaines formes d'individualisme et d'autosuffisance.
- PC 27** ET EXPRIMER SA PROPRE DONATION. Comme Jésus vis-à-vis de ses disciples, les personnes consacrées vivent leur donation au bénéfice des destinataires de la mission : les élèves, en premier lieu, mais aussi les parents ainsi que les autres éducateurs et éducatrices. Cela les encourage à vivre la prière et la réponse quotidienne à la suite du Christ pour devenir des instruments de plus en plus adaptés à l'œuvre que Dieu réalise par leur médiation. L'appel à se donner dans l'école, dans une disponibilité totale ainsi que dans une liberté profonde et véritable, fait des personnes consacrées un vivant témoignage du Seigneur qui s'offre pour tous. (...)
- PC 28** LE REGARD TOURNÉ VERS MARIE. Les personnes consacrées trouvent en Marie un modèle qui inspire leur rapport avec Dieu et leur façon de vivre l'histoire humaine. Marie représente l'icône de l'espérance prophétique par sa capacité d'accueillir et de méditer longuement la Parole dans son cœur, de lire l'histoire selon le dessein de Dieu, de contempler Dieu présent et agissant dans le temps. Son regard laisse transparaître la sagesse qui unit harmonieusement l'extase de la rencontre avec Dieu et le plus grand réalisme critique vis-à-vis du monde. Le *Magnificat* est la prophétie par excellence de la Vierge. Il résonne d'une manière toujours nouvelle dans l'esprit de la personne consacrée, comme une louange éternelle au Seigneur qui se penche vers les petits et les pauvres pour leur donner vie et miséricorde.

II

LA MISSION ÉDUCATIVE DES PERSONNES CONSACRÉES AUJOURD'HUI

- PC 29** Du "profil" des personnes consacrées, il résulte clairement que l'engagement éducatif dans l'école est conforme à la nature de la vie consacrée. En effet «grâce à leur expérience particulière des dons de l'Esprit dans l'écoute assidue de la Parole et dans la pratique du discernement, grâce au riche patrimoine de traditions éducatives constitué au cours du temps par leur Institut, les personnes consacrées sont en mesure de mener une action particulièrement efficace» dans le domaine de l'éducation. (...) La Congrégation pour l'Éducation Catholique, consciente de ne pas pouvoir être exhaustive, entend examiner seulement quelques éléments de cette mission. Elle veut notamment réfléchir sur trois apports spécifiques des personnes consacrées à l'éducation scolaire: premièrement le lien entre éducation et évangélisation ; deuxièmement la formation à la relation "verticale", c'est-à-dire à l'ouverture à Dieu, et enfin la formation à la relation "horizontale", c'est-à-dire à l'accueil de l'autre et au vivre ensemble.

Éducateurs appelés à évangéliser

Allez... proclamez l'Évangile à toute créature (Mc 16,15)

- PC 30** L'EXPÉRIENCE ÉDUCATIVE DES PERSONNES CONSACRÉES. L'Église a (...) un rôle à jouer dans le progrès et le développement de l'éducation. Pour les personnes consacrées, l'engagement éducatif (...) est une vocation et un choix de vie, un chemin de sainteté, une exigence de justice et de solidarité surtout vis-à-vis des jeunes les plus pauvres, menacés par diverses formes de déviance et de risque. En se vouant à la mission éducatrice dans l'école, les personnes consacrées contribuent à faire parvenir le pain de la culture à ceux qui en ont le plus besoin.

Elles voient dans la culture une condition fondamentale pour que la personne puisse se réaliser intégralement, atteindre un niveau de vie conforme à sa dignité et s'ouvrir à la rencontre avec le Christ et l'Évangile. Un tel engagement s'enracine dans un patrimoine de sagesse pédagogique qui permet de réaffirmer la valeur de l'éducation comme une force capable d'aider à la maturation de la personne, de l'ouvrir à la foi et de répondre aux défis d'une société complexe comme l'est celle d'aujourd'hui.

Face aux défis actuels

- PC 31** LE PROCESSUS DE MONDIALISATION. Le processus de mondialisation (...) a des effets positifs, comme la possibilité de rencontre entre des peuples et des cultures, mais aussi des aspects négatifs, qui risquent de produire des inégalités ultérieures, des injustices et des marginalisations. La rapidité et la complexité des changements produits par la mondialisation se répercutent aussi dans l'école : elle risque d'être instrumentalisée par les exigences économiques des structures de la production, par des préjugés idéologiques et des calculs politiques qui obscurcissent sa fonction éducative. Cette situation incite l'école à réaffirmer avec force son rôle spécifique de stimulant à la réflexion et d'instance critique. En vertu de leur vocation, les personnes consacrées s'engagent dans la promotion de la dignité de la personne humaine : elles collaborent pour que l'école devienne un lieu d'éducation intégrale, d'évangélisation et d'apprentissage du dialogue de vie entre personnes de cultures, de religions et de milieux sociaux différents.
- PC 32** LES NOUVELLES TECHNOLOGIES. Le développement croissant et la diffusion des nouvelles technologies offrent des moyens et des instruments inimaginables (...), mais posent également des questions quant à l'avenir du développement humain. L'ampleur et la profondeur des innovations technologiques influencent les processus de l'accès au savoir, de la socialisation, du rapport avec la nature. Ils préfigurent des changements radicaux, pas toujours positifs, dans de vastes secteurs de la vie humaine. Les personnes consacrées ne peuvent pas manquer de s'interroger quant à l'impact de ces technologies sur les personnes, les modes de communication et l'avenir de la société.
- PC 33** MISSION DE L'ÉCOLE. Face à ces changements, l'école joue un rôle important pour la formation de la personnalité des nouvelles générations. L'usage responsable des nouvelles technologies, notamment d'Internet, exige une formation éthique appropriée. Avec tous ceux qui travaillent dans l'école, les personnes consacrées ont le devoir de connaître les processus, les langages, les apports et les défis des nouvelles technologies. Elles doivent surtout *éduquer à la communication*, afin que ces technologies soient utilisées avec discernement et sagesse.
- PC 34** POUR L'AVENIR DE L'HOMME. Parmi les défis de la société actuelle auxquels l'école est confrontée, il y a les menaces sur la vie et la famille, les manipulations génétiques, la pollution croissante, le pillage des ressources naturelles, le drame non résolu du sous-développement et de la pauvreté qui écrasent des populations entières du sud de notre monde. Ces questions, vitales pour tous, doivent être affrontées avec une vision ample et responsable, en faisant la promotion d'une conception de la vie respectueuse de la dignité de l'homme et de la création. Cela veut dire former des personnes qui soient à même de dominer et transformer les processus et les instruments dans un sens humanisant et solidaire. Cette préoccupation est partagée par la communauté internationale toute entière, qui travaille afin que les politiques et les programmes éducatifs nationaux contribuent à développer une action de formation dans cette direction.

Une vision anthropologique explicite

- PC 35** NÉCESSITÉ D'UN FONDEMENT ANTHROPOLOGIQUE. Expliciter le fondement anthropologique de la proposition de formation de l'école est une urgence qu'on ne peut ignorer dans les sociétés complexes. L'homme est défini par la *rationalité*, c'est-à-dire par son caractère intelligent et libre, ainsi que par son *caractère relationnel*, c'est-à-dire par ses relations avec les autres personnes. L'"exister-avec" l'autre concerne aussi bien le niveau de l'être de la personne - homme/femme - que le niveau éthique de l'agir. Le fondement de l'*ethos* humain se trouve dans son être à l'image de Dieu, Trinité de personnes en communion. L'existence de la personne représente donc un appel et une tâche à exister l'un pour l'autre.

- PC 36** L'engagement dans une spiritualité de communion pour le XXI^e siècle est l'expression d'une conception de la personne, créée à l'image de Dieu. Cette vision éclaire le mystère de l'homme et de la femme. La personne humaine fait l'expérience de sa propre humanité dans la mesure où elle est capable de participer à l'humanité de l'autre, porteur d'un projet original et unique. Ce projet ne peut se réaliser que dans le contexte de la relation et du dialogue avec un *tu* dans un horizon de réciprocité et d'ouverture à Dieu. La réciprocité comprise ainsi est à la base du don de soi et de la *proximité* comme ouverture solidaire vis-à-vis de chaque personne. Cette proximité a ses racines les plus véritables dans le mystère du Christ, Verbe incarné, qui a voulu se faire proche de l'homme.
- PC 37** DANS LA PERSPECTIVE D'UN HUMANISME PLÉNIER. Face au pluralisme idéologique et à la prolifération des "savoirs", les personnes consacrées apportent la vision d'un humanisme *plénier*, ouvert à Dieu, qui aime chaque personne et l'invite à reproduire de plus en plus "l'image de son Fils" (cf. *Rm* 8, 29). Ce dessein divin est le cœur de l'humanisme chrétien: «Le Christ manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation». Affirmer la grandeur de la créature humaine ne signifie pas ignorer sa fragilité : l'image de Dieu reflétée dans les personnes est en effet déformée par le péché. L'illusion de se libérer de toute dépendance, même à l'égard de Dieu, se traduit toujours en de nouvelles formes d'esclavage, de violence et d'oppression. Cela est confirmé par l'expérience de tout homme, ainsi que par l'histoire de l'humanité avec le sang versé au nom des idéologies et les régimes politiques qui ont voulu construire une *humanité nouvelle* sans Dieu. Par contre, la liberté, pour être authentique, doit se mesurer avec la vérité de la personne, dont la plénitude est manifestée dans le Christ, et conduire à la libération de ce qui nie sa dignité en l'empêchant d'atteindre son propre bien et celui d'autrui.
- PC 38** TÉMOINS DE LA VÉRITÉ SUR LA PERSONNE HUMAINE. Les personnes consacrées s'engagent à être dans l'école des témoins de la vérité sur la personne et de la force transformante de l'Esprit Saint. Par leur vie, elles confirment que la foi éclaire tout le domaine éducatif, sans dédaigner les valeurs humaines, mais plutôt en les affermissant et en les élevant. L'école catholique, en particulier, a une tâche prioritaire: faire «émerger de l'intérieur même du savoir scolaire la vision chrétienne du monde, de la vie, de la culture, de l'histoire».
- PC 39** PAR LA MÉDIATION DE LA CULTURE. Il est donc important de réaffirmer la dimension humaniste et spirituelle du savoir et des différentes disciplines scolaires, dans un contexte pédagogique qui vise au contraire à la mettre au second plan. Par l'étude et la recherche, la personne contribue à se perfectionner elle-même dans son humanité. L'étude devient un chemin pour la rencontre personnelle avec la vérité, "lieu" de la rencontre avec Dieu lui-même. Ainsi compris, le savoir peut aider à motiver une existence, à l'ouvrir à la recherche de Dieu; il peut être une grande expérience de liberté pour la vérité : il sert la croissance en humanité de l'individu et de la communauté toute entière. Cela demande donc aux personnes consacrées de vérifier sérieusement la qualité de leur proposition éducative, et d'être toujours attentives à leur propre formation culturelle et *professionnelle*.
- PC 40** ET PAR L'ENGAGEMENT DANS LE CHAMP DE « L'ÉDUCATION NON-FORMELLE ». Un autre domaine, également important, d'évangélisation et d'humanisation est "l'éducation non-formelle", c'est-à-dire l'éducation de tous ceux qui n'ont pas pu suivre un itinéraire scolaire normal. Les personnes consacrées ressentent le devoir d'être présentes et de promouvoir des projets novateurs dans les milieux populaires. Dans ces milieux il faut donner aux jeunes les plus pauvres la possibilité d'une formation adaptée, attentive à leur croissance morale, spirituelle et religieuse, à même de favoriser la socialisation et de dépasser les discriminations. Cet engagement n'est pas une nouveauté: l'éducation des classes populaires a été la première œuvre de plusieurs familles religieuses. Il s'agit aujourd'hui de confirmer cet engagement avec des moyens et des projets adaptés.

Éducateurs appelés à accompagner vers l'Autre

Nous voudrions voir Jésus (Jn 12, 21)

Le dynamisme de la réciprocité

- PC 41** DANS LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE. La mission éducative se réalise dans la collaboration entre plusieurs sujets – les élèves, les parents, le corps enseignant, le personnel de service et les gestionnaires – qui constituent la communauté éducative. Cette communauté peut constituer un milieu de vie où les valeurs passent par des rapports interpersonnels authentiques entre ses divers membres. Sa finalité la plus élevée est l'éducation intégrale de la personne. Dans cette perspective, les personnes consacrées peuvent offrir une contribution décisive, à la lumière de l'expérience de communion qui caractérise leur vie communautaire. En effet, en s'engageant à vivre et à communiquer dans la communauté scolaire la spiritualité de communion, par un dialogue constructif et capable d'harmoniser les diversités, elles construisent un climat enraciné dans les valeurs évangéliques de la vérité et de la charité. Ainsi, les personnes consacrées sont un levain capable de créer des rapports de communion de plus en plus profonds, rapports qui sont éducatifs par eux-mêmes. Elles incitent à la solidarité, la valorisation mutuelle et la coresponsabilité dans le projet éducatif. Elles donnent surtout un témoignage chrétien explicite, à travers la communication de l'expérience de Dieu et du message évangélique, jusqu'à partager la conscience d'être des instruments de Dieu et de l'Église, porteuses d'un charisme mis au service de tous.
- PC 42** DANS LA PERSPECTIVE DE L'ÉGLISE COMMUNION. La tâche de communiquer la spiritualité de communion au sein de la communauté scolaire s'enracine dans l'appartenance à l'Église communion. Cela demande aux personnes consacrées (...) de s'intégrer, à partir de leur charisme, dans la pastorale de l'Église locale. En effet, elles exercent un ministère ecclésial au service d'une communauté concrète et en communion avec l'évêque du diocèse. La mission éducative commune confiée par l'Église exige également une collaboration et une synergie plus grande entre les diverses familles religieuses. Cette synergie, tout en offrant un service éducatif plus qualifié, permet un partage des charismes au bénéfice de l'Église toute entière. La communion que les personnes consacrées sont appelées à vivre va donc bien au-delà de leur propre famille religieuse ou de leur propre institut. Au contraire, en s'ouvrant à la communion avec les autres formes de consécration, les personnes consacrées peuvent «redécouvrir les racines évangéliques communes et saisir ensemble (...) la beauté de leur identité dans la variété des charismes (...)».

La dimension relationnelle

- PC 43** POUR PROMOUVOIR DES RELATIONS AUTHENTIQUES. (...) L'engagement à promouvoir la dimension relationnelle de la personne et le soin apporté à instaurer des relations éducatives authentiques avec les jeunes sont sans aucun doute des aspects que la présence des personnes consacrées peut faciliter dans l'école, considérée comme un microcosme où se posent les bases pour vivre de manière responsable dans le macrocosme de la société. Cependant, il n'est pas rare de constater également dans l'école la détérioration progressive des relations interpersonnelles, parce qu'on met surtout en valeur sa fonction, parce qu'on se laisse gagner par la hâte, la fatigue et d'autres facteurs qui créent des situations de conflit. Organiser l'école de façon à permettre un apprentissage des relations positives entre ses membres et à rechercher des solutions pacifiques aux conflits est un objectif fondamental, non seulement pour la vie de la communauté éducative, mais aussi pour la construction d'une société pacifique et harmonieuse.
- PC 44** ÉDUIQUER À LA RÉCIPROCITÉ. (...) Prendre en compte la dimension une et duelle de la personne humaine implique l'exigence d'éduquer à la reconnaissance mutuelle, dans le respect et dans la valorisation des diversités. L'expérience de la réciprocité homme/femme peut être paradigmatique dans la gestion positive des autres diversités, y compris les diversités ethniques et religieuses. En effet, elle développe et nourrit des attitudes positives, comme la conscience que toute personne peut donner et recevoir, la disponibilité à l'accueil de l'autre, l'aptitude au dialogue serein ainsi que la nécessité de purifier et clarifier son propre vécu quand on cherche à le communiquer et à le confronter avec une autre personne.

PC 45 PAR DES RELATIONS VALORISANTES. Dans la relation de réciprocité, l'action entre les personnes peut être asymétrique si on considère leurs rôles respectifs: c'est évidemment le cas dans le rapport éducatif. Mais il y a d'abord la dignité et l'originalité de toute personne humaine. La formation est facilitée quand la relation éducative reconnaît pleinement l'égalité de la dignité de chaque personne, sans insister exagérément sur les rôles différents. Ainsi on peut former des personnalités capables d'avoir leur propre vision de la vie et de rendre raison de leurs choix. La participation des familles et du corps enseignant crée un climat de confiance et de respect qui favorise le développement de la capacité de dialogue et d'une vie en commun pacifique dans la recherche de ce qui promeut le bien de tous.

La communauté éducative

PC 46 CRÉER UN MILIEU ÉDUCATIF. Grâce à leur expérience de vie communautaire, les personnes consacrées sont dans les conditions les plus favorables pour collaborer afin que le projet éducatif de l'institution scolaire favorise la création d'une véritable communauté. Elles proposent notamment un modèle de vie commune différent de celui d'une société massifiée ou individualiste. Concrètement les personnes consacrées s'engagent, avec leurs collègues laïcs, pour faire en sorte que l'école se structure comme un lieu de rencontre, d'écoute, de communication, où les élèves expérimentent les valeurs de manière vitale. D'une façon spécifique, elles aident à orienter les choix pédagogiques pour favoriser le dépassement de la tendance à se mettre en avant d'une manière individualiste, pour favoriser aussi la solidarité face à la compétition, l'aide au plus faible au lieu de sa marginalisation, la participation responsable au lieu du désintérêt.

PC 47 CONSCIENTS DE LA MISSION FAMILIALE. La famille est la première responsable de l'éducation des enfants. Les personnes consacrées valorisent la présence des parents dans la communauté éducative et s'engagent à établir avec eux un véritable rapport de réciprocité. (...) Reconnaître (leur) mission éducative est aujourd'hui plus nécessaire que dans le passé, face aux nombreuses difficultés que vit la famille. Quand le dessein originaire de Dieu sur la famille s'obscurcit dans les consciences, la société en reçoit un dommage incalculable et on lèse le droit des enfants de vivre dans un contexte d'amour pleinement humain. Au contraire, quand la famille se conforme au dessein de Dieu, elle devient un laboratoire d'amour et de solidarité véritable.

Les personnes consacrées annoncent cette vérité, qui ne concerne pas seulement les croyants, mais qui est patrimoine de l'humanité, inscrite dans le cœur de l'homme. La possibilité de contacts avec les familles des enfants et des jeunes élèves est une occasion favorable pour approfondir avec eux certains thèmes significatifs concernant la vie, l'amour humain et la nature de la famille et pour rendre raison de la vision proposée, en la comparant avec d'autres visions souvent dominantes.

PC 48 ET DE L'IMPORTANCE DE LA FRATERNITÉ COMME SIGNE PROPHÉTIQUE. En témoignant du Christ et en vivant la vie de communion qui les caractérise, les personnes consacrées offrent à l'ensemble de la communauté éducative le signe prophétique de la fraternité. La vie communautaire, quand elle est tissée de rapports profonds, «est une prophétie en acte dans une société qui, parfois à son insu, aspire profondément à une fraternité sans frontières». Cette conviction se rend visible dans l'engagement à faire de la vie de la communauté un lieu de croissance des personnes et d'aide mutuelle dans la recherche et l'accomplissement de la mission commune. Dans cette ligne, il est important que le signe de la fraternité puisse être perçu avec transparence à chaque moment de la vie de la communauté scolaire.

PC 49 EN RÉSEAU AVEC D'AUTRES INSTANCES ÉDUCATIVES. La communauté éducative réalise ses finalités en synergie avec d'autres institutions éducatives présentes sur le terrain. La coordination de l'école avec d'autres instances éducatives (...) stimule le processus de croissance personnelle, professionnelle et sociale des élèves, en offrant une pluralité de propositions de façon unifiée. Elle constitue surtout une aide très importante pour échapper à divers conditionnements, notamment ceux des *media*: elle aide les jeunes à ne pas être de simples consommateurs passifs pour devenir des interlocuteurs critiques, capables d'influer positivement sur l'opinion publique et sur la qualité même de l'information.

En chemin vers l'Autre

PC 50 UN STYLE DE VIE QUI INTERPELLE. La vie de la communauté éducative, quand elle est engagée dans la recherche sérieuse de la vérité à travers l'apport des diverses disciplines, est continuellement incitée à mûrir dans la réflexion, à aller au-delà de l'acquisition des savoirs et à poser des questions au plan existentiel.

Par leur présence, les personnes consacrées offrent, dans ce contexte, l'apport spécifique de leur identité et de leur vocation. Même si ce n'est pas toujours conscient, les jeunes désirent trouver en elles le témoignage d'une vie vécue comme une réponse à un appel, comme un chemin vers Dieu, comme une recherche des signes à travers lesquels Il se rend présent. Ils désirent voir des personnes qui invitent à se poser des questions essentielles, à découvrir la signification la plus profonde de l'existence humaine et de l'histoire.

Orienter vers la recherche du sens

PC 51 POUR DÉVELOPPER L'APTITUDE À LA RECHERCHE. La rencontre avec Dieu est toujours un événement personnel, une réponse au don de la foi qui, par nature, est un acte libre de la personne. L'école, y compris l'école catholique, ne demande pas l'adhésion à la foi ; elle peut cependant la préparer. À travers le projet éducatif il est possible de créer les conditions pour que la personne développe l'aptitude à la recherche et soit orientée vers la découverte du mystère de son être propre et de la réalité qui l'environne, jusqu'à arriver au seuil de la foi.

À ceux qui décident de franchir ce seuil, on donne les moyens nécessaires pour continuer à approfondir l'expérience de la foi par la prière, les sacrements, la rencontre avec le Christ dans la Parole, l'Eucharistie, les événements, les personnes.

PC 52 EN ÉDUQUANT À LA LIBERTÉ. Une dimension essentielle de cet itinéraire de recherche est l'éducation à la liberté, propre à toute école fidèle à sa mission. L'éducation à la liberté est une action humanisante, parce qu'elle tend au développement plénier de la personnalité. En effet, l'éducation elle-même doit être considérée comme l'acquisition, la croissance et la possession de la liberté. Il s'agit d'éduquer chaque élève à se libérer des conditionnements qui l'empêchent de vivre pleinement comme personne, à se former une personnalité forte et responsable, capable de choix libres et conformes à la conscience.

EN PRÉPARANT LE TERRAIN AU CHOIX DE LA FOI. Éduquer des personnes vraiment libres c'est déjà les orienter vers la foi. La recherche du sens favorise le développement de la dimension religieuse de la personne comme un terrain où peut mûrir le choix chrétien et se développer le don de la foi.

LA DIMENSION RELIGIEUSE, UN MAILLON PERDU. Dans l'école on constate de plus en plus fréquemment, surtout dans les sociétés occidentales, que la dimension religieuse de la personne est devenue un *maillon perdu*, non seulement dans l'itinéraire éducatif proprement scolaire, mais aussi dans le chemin de formation plus large qui commence en famille. Et pourtant, sans ce maillon, l'itinéraire éducatif, dans sa globalité, en souffre beaucoup, rendant difficile toute recherche de Dieu. L'immédiat, le superficiel, l'accessoire, les solutions toutes faites, les déviations vers la magie et les succédanés du mystère tendent ainsi à accaparer l'intérêt des jeunes et ne laissent pas de place à l'ouverture au transcendant. Aujourd'hui, même des enseignants qui se disent non croyants ressentent l'urgence de retrouver la dimension religieuse de l'éducation, une dimension nécessaire pour former des personnalités capables de gérer les très forts conditionnements présents dans notre société, capables aussi d'orienter de façon éthique les nouveaux acquis de la science et de la technique.

PC 53 AVEC UN STYLE D'ÉDUCATION QUI INTERPELLE. En vivant les conseils évangéliques, les personnes consacrées sont une invitation efficace à s'interroger sur Dieu et sur le mystère de la vie. Une question de ce type, qui requiert un style d'éducation capable de susciter les questions fondamentales sur l'origine et le sens de la vie, passe par la recherche du *pourquoi* plus que du *comment*. Dans ce but, il est nécessaire de vérifier la façon de proposer les contenus des différentes disciplines de telle sorte que les élèves puissent développer ces questions et rechercher des réponses appropriées.

En outre, les jeunes doivent être incités à refuser le superficiel et la banalité, surtout dans le domaine des choix de vie, de la famille, de l'amour humain. Ce style d'éducation se traduit dans une méthodologie d'étude et de recherche qui habitue à la réflexion et au discernement. Il se concrétise dans une stratégie qui cultive dans la personne, dès ses premières années, l'intériorité comme un lieu où l'on se met à l'écoute de la voix de Dieu, où l'on s'ouvre au sens du sacré, où l'on décide d'adhérer aux valeurs, où l'on reconnaît ses propres limites et son péché, où l'on sent croître la responsabilité vis-à-vis de tout être humain.

L'enseignement de la religion

PC 54 DES ITINÉRAIRES DIFFÉRENTIÉS D'ÉDUCATION RELIGIEUSE. Dans ce contexte l'enseignement de la religion joue un rôle spécifique. Comme les autres éducateurs, mais avec davantage de responsabilités, les personnes consacrées sont souvent appelées à proposer des parcours d'éducation religieuse diversifiés en fonction des diverses réalités scolaires : dans certaines écoles la majorité des élèves sont chrétiens; ailleurs, ils appartiennent surtout à d'autres religions, ou encore, ils sont agnostiques ou athées. Les personnes consacrées ont à mettre en lumière la valeur d'un enseignement de la religion, intégré dans l'horaire de l'institution et dans le programme culturel. Tout en reconnaissant que l'enseignement de la religion dans l'école catholique a une fonction différente de celle qu'il a dans d'autres écoles, cet enseignement a toujours pour but d'ouvrir à la compréhension de l'expérience historique du christianisme, d'orienter vers la connaissance de Jésus Christ et l'approfondissement de son Évangile.

UNE PROPOSITION CULTURELLE OFFERTE À TOUS. En ce sens, il se présente comme une proposition culturelle qui peut être offerte à tous, au-delà des choix personnels de foi. D'ailleurs, dans bien des contextes, le christianisme est déjà l'*horizon* spirituel de la culture d'appartenance.

L'ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION DANS LES ÉCOLES CATHOLIQUES. De plus, dans l'école catholique l'enseignement de la religion aide les élèves à mûrir dans le domaine religieux une position personnelle cohérente et respectueuse des positions d'autrui. Cet enseignement contribue ainsi à la croissance des élèves et leur permet une compréhension plus complète de la réalité. Il est important que la communauté éducative toute entière, surtout dans les écoles catholiques, reconnaisse la valeur et le rôle de l'enseignement de la religion et contribue à le faire apprécier par les élèves. L'enseignant de religion, en utilisant les langages aptes à transmettre le message religieux, est appelé à stimuler chez les élèves l'approfondissement des grandes interrogations sur le sens de la vie, la signification de la réalité et l'engagement responsable pour la transformer à la lumière des valeurs évangéliques, en stimulant une confrontation constructive entre les contenus et les valeurs de la religion catholique avec la culture contemporaine.

D'AUTRES OCCASIONS DE FORMATION. En outre, la communauté de l'école catholique offre, en plus de l'enseignement de la religion, d'autres occasions, d'autres moments et chemins pour éduquer à la synthèse entre foi et culture, foi et vie.

La vie comme vocation

PC 55 LA VIE COMME DON ET COMME TÂCHE. Les personnes consacrées, ainsi que les autres éducateurs chrétiens, savent accueillir et valoriser la dimension vocationnelle intrinsèque au processus éducatif. En effet, la vie est un don qui se réalise dans la réponse libre à un appel déterminé, appel qu'il faut découvrir dans les circonstances concrètes de chaque jour. L'attention à la dimension vocationnelle incite la personne à lire sa propre expérience à la lumière du dessein de Dieu.

Oublier ou négliger la dimension vocationnelle frustre les jeunes de l'aide à laquelle ils auraient droit au moment où ils doivent discerner les choix fondamentaux qui engageront leur propre existence. De plus, cela appauvrit la société et l'Église, toutes les deux ayant besoin de la présence de personnes capables de se consacrer d'une manière stable au service de Dieu, des frères et du bien de tous.

Culture de la vocation

PC 56 RÉVEILLER LE GOÛT POUR LES GRANDES QUESTIONS. La promotion d'une *nouvelle* culture de la vocation est une composante fondamentale de la nouvelle évangélisation. Par elle il faut faire «retrouver le courage et le goût des grandes questions, celles qui ont trait à l'avenir».

Ce sont des questions qu'il faut réveiller aussi à travers des itinéraires éducatifs personnalisés : ainsi on conduit progressivement à découvrir son existence comme un don de Dieu et comme une tâche. Ces itinéraires peuvent représenter un véritable itinéraire de maturation des vocations, qui conduit à la découverte d'une vocation spécifique.

Les personnes consacrées sont particulièrement appelées à promouvoir dans l'école la *culture de la vocation*. Elles sont un signe pour tout le peuple chrétien non seulement d'une vocation déterminée, mais aussi du dynamisme des vocations comme forme de vie, représentant de façon éloquente la décision de celui qui veut vivre à l'écoute de l'appel de Dieu.

PC 57 PARTAGER SON PROPRE CHARISME ÉDUCATIF. Aujourd'hui, la mission éducative dans l'école est de plus en plus partagée avec des laïcs. Cette « collaboration (...) naît à présent de l'exigence de partager les responsabilités non seulement dans la gestion des œuvres de l'Institut, mais surtout dans l'aspiration à vivre des aspects et des moments spécifiques de la spiritualité et de la mission de l'Institut. » Les personnes consacrées ont donc la tâche de transmettre le charisme éducatif qui les anime et de promouvoir la formation des personnes qui se sentent appelées à la même mission. Pour s'acquitter de cette responsabilité, elles devront faire attention à ne pas s'engager exclusivement dans des tâches académiques et administratives et à ne pas se laisser prendre par l'activisme. Au contraire, il faut qu'elles privilégient l'attention aux richesses de leur charisme et s'engagent à les développer en réponse aux nouvelles situations socioculturelles.

PC 58 EN DEVENANT DES INTERLOCUTEURS PRIVILÉGIÉS DANS LA RECHERCHE DE DIEU. Dans la communauté éducative les personnes consacrées peuvent favoriser la maturation d'une mentalité qui s'inspire des valeurs évangéliques dans la ligne de leur charisme. Cela est déjà un service éducatif dans le domaine de la recherche de sa propre vocation. En effet, les jeunes, et souvent aussi les autres membres de la communauté éducative, s'attendent plus ou moins consciemment à trouver dans les personnes consacrées des interlocuteurs privilégiés dans leur recherche de Dieu. Pour ce type de service (...) le plus spécifique de l'identité des consacrés, il n'y a pas de limite d'âge qui justifierait que l'on se considère à la retraite. Même quand ils doivent quitter leur activité professionnelle, ils peuvent toujours continuer à être à la disposition des jeunes et des adultes, comme des experts de la vie dans l'Esprit, des éducateurs et des éducatrices dans le domaine de la foi. La présence de personnes consacrées dans l'école est ainsi une proposition de spiritualité évangélique, un point de repère pour les membres de la communauté éducative dans leur chemin de foi et de maturation chrétienne.

PC 59 LA DIMENSION VOCATIONNELLE DE LA PROFESSION D'ENSEIGNANT. La qualité des enseignants est fondamentale pour créer un milieu éducatif constructif et fécond. Pour cela les instituts de vie consacrée et les communautés religieuses (...), proposent des parcours de formation pour enseignants : il convient d'y souligner la dimension vocationnelle de la profession enseignante pour faire prendre conscience que l'on participe ainsi à la mission éducatrice et sanctificatrice de l'Église. Les personnes consacrées peuvent ouvrir à ceux qui le désirent les richesses de la spiritualité qui les caractérise et du charisme de leur Institut, en encourageant à les vivre dans le ministère éducatif en tant que laïc et dans des formes adaptées et accessibles aux jeunes.

Éducateurs appelés à former au vivre ensemble

...tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples à l'amour que vous aurez les uns pour les autres (Jn 13, 35) À la mesure de la personne humaine

PC 60 L'ATTENTION PRIORITAIRE À LA PERSONNE. La dimension communautaire de l'école est inséparable de l'attention prioritaire à la personne, centre du projet éducatif scolaire. « *La culture doit être à la mesure de la personne humaine*, en surmontant la tentation d'un savoir qui se plie au pragmatisme ou qui se disperse dans les infinis petits ruisseaux de l'érudition, et qui est donc incapable de donner un sens à la vie. Loin de désertier le vécu de chaque jour, le savoir éclairé par la foi l'habite de toute la force de l'espérance et de la prophétie. L'humanisme que nous souhaitons se fait l'apôtre d'une vision de la société centrée sur la personne humaine et ses droits inaliénables, sur les valeurs de la justice et de la paix, sur un rapport correct entre individus, société et État, dans la logique de la solidarité et de la subsidiarité. C'est un humanisme capable d'infuser une âme même au progrès économique, pour qu'il soit tourné vers la *promotion de tout homme et de tout l'homme* ».

PC 61 ORIENTER DANS CE SENS LES CHOIX CONCRETS. Les personnes consacrées veilleront à sauvegarder dans le projet éducatif la priorité de la personne, en collaborant pour orienter dans ce sens les choix concrets concernant l'organisation générale de l'école et sa proposition de formation. Chaque élève doit être considéré dans son individualité, en tenant compte de son milieu familial, de son histoire personnelle, de ses qualités et intérêts. Dans un climat de confiance mutuelle, les personnes consacrées découvrent et cultivent les talents de chaque personne, aident les jeunes à devenir responsables de leur formation et à collaborer à celle de leurs camarades. Cette tâche exige un don de soi total et la gratuité de celui qui vit le service éducatif comme une mission. Le don de soi et la gratuité contribuent à qualifier le milieu éducatif scolaire comme un milieu vital où la croissance intellectuelle s'harmonise avec la croissance spirituelle, religieuse, affective et sociale.

Accompagnement personnalisé

PC 62 PRIVILÉGIER LE DIALOGUE ET L'ÉCOUTE ATTENTIVE. Les personnes consacrées, avec la sensibilité propre à leur formation, offrent un accompagnement personnalisé par l'écoute attentive et le dialogue. En effet, elles sont convaincues que «l'éducation est une affaire de cœur» et donc que la relation personnelle est indispensable pour entrer dans un authentique processus de formation.

PC 63 RÉVEILLER LE DÉSIR DE LIBÉRATION INTÉRIEURE. Tout être humain se sent intérieurement accablé par les tendances au mal, même quand il affiche une liberté sans limites. Les personnes consacrées mettent tout en œuvre pour réveiller chez les jeunes le désir d'une libération intérieure, condition pour entreprendre l'itinéraire chrétien orienté vers la vie nouvelle des béatitudes évangéliques. La perspective évangélique permettra aux jeunes d'avoir une position critique vis-à-vis du consumérisme, de l'hédonisme, infiltrés, comme l'ivraie dans le grain, dans la culture et dans la façon de vivre de vastes zones de l'humanité.

CETTE LIBÉRATION EST CONVERSION DU CŒUR. Pleinement conscientes que toutes les valeurs humaines trouvent leur pleine réalisation et leur unité dans le Christ, les personnes consacrées représentent de façon explicite l'attention maternelle de l'Église vis-à-vis de la croissance intégrale des jeunes de notre temps, en communiquant la conviction qu'il n'y a pas de libération authentique sans conversion du cœur.

La dignité de la femme et sa vocation

PC 64 LA PRÉSENCE ET L'ACTION DE LA FEMME. La sensibilité des personnes consacrées, attentive à l'exigence de développer la dimension une et duelle de la personne humaine (...), peut contribuer à intégrer dans le projet éducatif les différences afin de les valoriser, en allant au-delà des stéréotypes et des uniformisations. L'histoire témoigne de l'engagement des personnes consacrées en faveur de la femme. Aujourd'hui encore les personnes consacrées ressentent comme un devoir la valorisation de la femme dans l'itinéraire éducatif. Dans plusieurs parties du monde l'école catholique et de nombreuses familles religieuses travaillent pour que l'on garantisse aux femmes l'accès à l'éducation sans aucune discrimination et pour qu'elles aient la possibilité de donner leur contribution spécifique au bien de la communauté toute entière. À personne n'échappe l'apport des femmes en faveur de la vie et de l'humanisation de la culture, leur disponibilité pour s'occuper des personnes et reconstruire le tissu social souvent désagrégé et déchiré par des tensions et par la haine. De nombreuses initiatives de solidarité, même entre des peuples en guerre, naissent de ce *génie de la femme* qui favorise en toute circonstance l'attention à ce qui est humain. Dans ce contexte, les femmes consacrées sont appelées de façon tout à fait spéciale à être, par le don d'elles-mêmes vécu en plénitude et avec joie, *un signe de la tendresse de Dieu pour le genre humain*. La présence et la valorisation de la femme est donc essentielle pour développer une culture qui place vraiment au centre les personnes, la recherche de la solution pacifique des conflits, l'unité dans la diversité, la subsidiarité et la solidarité.

Perspective interculturelle

PC 65 L'APPORT DES PERSONNES CONSACRÉES AU DIALOGUE INTERCULTUREL. (...) L'école est appelée à donner aux jeunes générations les éléments nécessaires pour développer une vision interculturelle. Les personnes consacrées engagées dans l'éducation, en appartenant souvent à des instituts répandus dans plusieurs parties du monde, sont l'expression de «communautés multiculturelles et internationales appelées à 'entretenir le sens de la communion entre les peuples, les races, les cultures', où l'on fait l'expérience de la connaissance, du respect, de l'estime, de l'enrichissement mutuels». Pour cela elles tendent à considérer la différence culturelle comme une richesse et à proposer des chemins possibles de rencontre et de dialogue. Cette attitude est un apport précieux pour une véritable éducation interculturelle, qui devient toujours plus urgente à cause du phénomène considérable des migrations. L'itinéraire à parcourir dans la communauté éducative impose le passage de la tolérance de la réalité multiculturelle à l'accueil et à la recherche d'un rapprochement pour arriver à la compréhension mutuelle et au dialogue interculturel, en reconnaissant les valeurs et les limites de chaque culture.

Éducation interculturelle

PC 66 UNE EXIGENCE ÉDUCATIVE. Dans la vision chrétienne, l'éducation interculturelle se fonde essentiellement sur un modèle relationnel qui ouvre à la réciprocité. D'une façon analogue à ce qui se passe pour les personnes, les cultures aussi se développent par les dynamismes typiques du dialogue et de la communion. «Le *dialogue entre les cultures apparaît comme une exigence intrinsèque de la nature même de l'homme et de la culture*. En tant qu'expressions historiques diverses et appropriées de l'unité originelle de la famille humaine, les cultures trouvent dans le dialogue la sauvegarde de leurs particularités, ainsi que de la compréhension et de la communion réciproques. Le concept de communion, qui dans la révélation chrétienne a sa source et son modèle sublime en Dieu un et trine, n'est jamais une réduction à l'uniformité, ni une reconnaissance forcée ni une assimilation ; la communion est en réalité l'expression de la convergence d'une variété multiforme et elle devient donc signe de richesse et promesse de développement».

L'accueil des différences

PC 67 La perspective interculturelle implique un véritable changement de paradigme au plan pédagogique. On passe de l'intégration à la recherche de l'accueil des différences, ce qui n'est ni simple ni facile. Dans le passé la diversité des cultures a souvent été source d'incompréhensions et de conflits ; même aujourd'hui, dans plusieurs parties du monde, on constate l'emprise autoritaire de certaines cultures sur d'autres. La tendance à l'uniformisation des cultures sur des modèles du monde occidental n'est pas moins dangereuse : en effet, ces modèles sont marqués par un individualisme radical et une conception pratiquement athée de la vie.

PC 68 L'ENGAGEMENT POUR RECHERCHER LES FONDEMENTS ÉTHIQUES DES DIVERSES CULTURES. L'école doit s'interroger sur les orientations éthiques fondamentales qui caractérisent l'expérience culturelle d'une communauté déterminée. «Les cultures, comme l'homme qui en est l'auteur, sont en effet traversées par le *mystère de l'iniquité* à l'œuvre dans l'histoire humaine et elles ont besoin elles aussi de salut et de rédemption. L'authenticité de chaque culture humaine et la valeur de l'*ethos* qu'elle véhicule, à savoir la solidité de son orientation morale, peuvent d'une certaine manière être mesurées en fonction du fait que la culture est *pour l'homme et pour la promotion de sa dignité*, à tout niveau et dans tout contexte».

Dans le discours aux membres de la 50^e Assemblée Générale de l'ONU, le Pape soulignait que tous les peuples forment fondamentalement une communauté, en notant que les différentes cultures ne sont en réalité que des façons différentes d'affronter la question de la signification de l'existence personnelle. En effet, chaque culture est un effort de réflexion sur le mystère du monde et de l'homme, une façon d'exprimer la dimension transcendante de la vie humaine. Dans cette optique, la différence, au lieu d'être une menace, peut devenir, par un dialogue respectueux, source d'une profonde compréhension du mystère de l'existence humaine.

Le partage solidaire avec les pauvres

- PC 69** L'OPTION PRÉFÉRENTIELLE POUR LES PAUVRES. La présence des personnes consacrées dans la communauté éducative contribue à affiner la sensibilité de tous vis-à-vis des pauvretés (...). Cette sensibilité peut devenir une source de changements profonds dans un sens évangélique. Elle peut pousser à transformer la logique selon laquelle il faut exceller et être supérieur en une logique du service, où l'on est *attentif aux besoins des autres* avec un cœur ouvert à la solidarité. L'option préférentielle pour les pauvres pousse à éviter toute forme d'exclusion. Dans le domaine scolaire on construit quelquefois le projet éducatif en fonction des groupes sociaux plus ou moins aisés et l'attention aux plus pauvres passe délibérément au second plan. Dans de nombreux cas, les circonstances sociales, économiques ou politiques ne laissent pas d'autre alternative. Cependant cela ne doit pas empêcher d'avoir un critère évangélique clair et de chercher à l'appliquer au plan personnel, communautaire ainsi que dans les institutions scolaires.

Les plus défavorisés au cœur du projet éducatif

- PC 70** LES JEUNES LES PLUS DÉFAVORISÉS AU CŒUR DU PROJET ÉDUCATIF. Quand l'option préférentielle pour les plus pauvres est au centre du projet éducatif, les meilleures ressources et les personnes les mieux préparées sont mises en priorité à leur service, sans pour autant exclure ceux qui ont moins de difficultés et de carences. C'est la logique évangélique, si éloignée de la logique du monde. L'Église, en effet, entend offrir son service éducatif *en premier lieu* à «ceux qui sont dépourvus des biens de la fortune, qui sont privés de l'affection et du soutien de la famille ou qui sont étrangers au don de la foi». Des situations injustes rendent parfois difficile la mise en œuvre de ce choix. Cependant, ce sont quelquefois les institutions éducatives catholiques qui se sont éloignées de cette option préférentielle, option qui a pourtant caractérisé les débuts de la plupart des instituts de vie consacrée fondés pour l'enseignement. Dès la formation initiale, on doit donc insister sur ce choix caractéristique de la vie consacrée, afin qu'il ne soit pas perçu comme un choix réservé seulement aux plus généreux et aux plus audacieux.
- PC 71** DÉCOUVRIR LES SITUATIONS DE PAUVRETÉ. En suivant les traces du Bon Pasteur, les personnes consacrées s'engagent à découvrir parmi les élèves les différentes situations de pauvreté qui entravent la maturation intégrale de la personne et la mettent à l'écart de la vie sociale, en recherchant les causes de ces situations. Parmi ces causes, il y a bien sûr la misère. Mais celle-ci est souvent liée à des carences familiales, à une santé déficiente, à l'inadaptation sociale, à la perte de la dignité humaine, à l'impossibilité d'accéder à la culture et donc à une profonde pauvreté spirituelle. Les chrétiens doivent *se faire la voix de tous les pauvres du monde*: voilà un défi pour l'Église ! Du fait même de leur choix et de leur engagement public à un style de vie pauvre, aux plans personnel et communautaire, les personnes consacrées sont plus sensibles au devoir de promouvoir la justice et la solidarité dans le milieu où elles travaillent.

Donner la parole aux pauvres

- PC 72** EN FONCTION DES PLUS PAUVRES. L'accès prioritaire des plus pauvres à l'éducation est un engagement que les institutions éducatives catholiques ont pris à différents niveaux. Cela suppose que l'on organise l'œuvre éducative en fonction d'eux, indépendamment du niveau social des élèves présents dans l'institution scolaire. Cela implique, entre autres, la proposition de la doctrine sociale de l'Église à travers les projets éducatifs et demande de vérifier le "profil" que l'école se propose pour ses élèves. Si une école est attentive aux plus pauvres et s'organise en fonction d'eux, elle saura mettre les diverses disciplines au service de la vie et utiliser leurs contenus pour la croissance globale des personnes.
- PC 73** ENGAGEMENT DANS L'ÉDUCATION « FORMELLE » ET « NON-FORMELLE ». L'attention aux pauvres révèle aux personnes consacrées où elles doivent aussi s'engager dans le domaine de l'éducation "non-formelle" et *comment* elles peuvent permettre aux plus défavorisés d'accéder à l'instruction.

La connaissance de pays où l'école est réservée à un petit nombre ou rencontre de graves difficultés pour accomplir sa tâche pourrait susciter dans les communautés éducatives des pays plus développés des initiatives de solidarité, comme par exemple des jumelages entre classes ou institutions scolaires. Les uns et les autres en tireraient profit dans leur formation, et surtout les élèves des pays plus développés : ils apprendraient concrètement ce qui est essentiel dans la vie et seraient aidés à ne pas suivre les modes culturelles liées à la société de consommation.

PC 74 ET DANS LA DÉFENSE DES DROITS DES ENFANTS. La défense des droits des enfants est un autre défi particulièrement important. L'exploitation des enfants, sous des formes diverses, souvent aberrantes, est un des traits les plus inquiétants de notre époque. Les personnes consacrées engagées dans l'éducation ne peuvent échapper au devoir de travailler à la défense et à la promotion des droits des enfants. Leur apport concret, qu'il soit personnel ou en tant qu'institution éducative, sera probablement insuffisant par rapport aux besoins, mais il ne sera pas inutile: il aidera à prendre conscience des racines de ces abus. Les personnes consacrées unissent volontiers leurs efforts à ceux d'autres organisations civiles et ecclésiales et des personnes de bonne volonté, pour promouvoir le respect des droits de l'homme et favoriser le bien de tous, à partir des personnes les plus faibles et sans défense.

PC 75 DISPONIBLES MÊME AU DON DE LEUR VIE. L'option préférentielle pour les pauvres suppose de vivre dans une attitude personnelle et communautaire de disponibilité à *donner sa vie* là où c'est nécessaire. Cela pourrait conduire à abandonner des œuvres, peut-être prestigieuses, mais qui ne réussissent plus à réaliser des parcours de formation adaptés et ne sont plus conformes aux caractéristiques de la vie consacrée. En effet, «nous pourrions avoir des écoles irréprochables du point de vue didactique, mais défectueuses sur le plan du témoignage et de la claire proposition des valeurs authentiques».

Les personnes consacrées sont donc appelées à vérifier si dans leur activité éducative elles visent plus le prestige académique que la maturation humaine et chrétienne des jeunes; si elles favorisent la compétition au lieu de la solidarité; si elles sont engagées, avec les autres membres de la communauté scolaire, dans l'éducation de personnes libres, responsables et *justes* selon la justice évangélique.

PC 76 JUSQU'AUX EXTRÉMITÉS DE LA TERRE. Les personnes consacrées, du fait même de leur consécration religieuse, sont par excellence libres pour tout quitter et aller annoncer l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre. Pour elles, également dans le domaine de l'éducation, l'annonce "*ad gentes*" de la Bonne Nouvelle reste une priorité. Elles sont donc conscientes du rôle fondamental de l'école catholique dans les pays de mission. Dans de nombreux cas, en effet, l'école est la seule possibilité de présence de l'Église, dans d'autres elle constitue un lieu privilégié d'évangélisation et d'humanisation, en participant au développement humain et culturel des peuples plus pauvres. À cet égard il est important de noter la nécessité d'un partage du charisme éducatif entre les familles religieuses des territoires d'ancienne évangélisation et les familles nées dans les territoires de mission. En effet «les Instituts anciens, dont beaucoup sont passés par le crible d'épreuves très dures, supportées avec courage au long des siècles, peuvent s'enrichir grâce au dialogue et à l'échange de dons avec les fondations qui naissent en notre temps». Ce partage se traduit aussi dans le domaine de la formation des personnes consacrées, par le soutien aux nouvelles familles religieuses et la collaboration entre les différents instituts.

La culture de la paix

PC 77 LA PAIX PAR LA JUSTICE. Le chemin de la paix passe par la justice. «C'est l'unique moyen d'assurer à notre monde un avenir pacifique, en détruisant à la racine les causes de conflits et de guerres: *la paix est le fruit de la justice* [...]. Une justice qui ne se contente pas de donner à chacun son dû mais qui tend à créer entre les citoyens des conditions d'*égalité de chances* et donc à favoriser ceux qui, en raison de leur condition sociale, de leur culture, de leur santé, risquent de rester en arrière ou d'être toujours aux dernières places dans la société, sans aucune possibilité de se racheter personnellement».

Éduquer à la paix en partant du cœur

PC 78 BÂTISSEURS DE PAIX DANS SON PROPRE MILIEU. Toute la communauté internationale a conscience aujourd'hui que l'éducation est le chemin principal pour construire la paix. Les différents projets lancés par les Organisations internationales afin de sensibiliser l'opinion publique et les gouvernements en sont un signe éloquent. Les personnes consacrées, témoins du Christ prince de la paix, ressentent l'urgence de considérer l'éducation à la paix comme un des objectifs principaux de leur propre activité formatrice, en offrant leur contribution spécifique pour nourrir dans le cœur des élèves la volonté de devenir des bâtisseurs de paix. En effet, les guerres naissent dans le cœur des hommes et c'est dans le cœur des hommes qu'il faut construire les défenses de la paix. En valorisant le processus éducatif, les personnes consacrées s'engagent à susciter dans l'esprit des hommes du troisième millénaire des attitudes de paix, une paix qui «n'est pas simplement l'absence de conflits mais est un processus positif, dynamique, participatif qui favorise le dialogue et le règlement des conflits dans un esprit de compréhension et de coopération mutuelles». Dans cet engagement les personnes consacrées collaborent avec les hommes et les femmes de bonne volonté, en partageant avec eux l'effort et l'urgence de la recherche de voies nouvelles adaptées à une éducation efficace qui «à tous les niveaux est le moyen d'édifier une culture de la paix».

PC 79 PAR L'ÉDUCATION AUX VALEURS. Une éducation efficace à la paix incite à élaborer des programmes et des stratégies à différents niveaux. Il s'agit, entre autres choses, de proposer aux élèves une éducation aux valeurs et aux attitudes qui doivent leur permettre de régler les conflits de manière pacifique et dans le respect de la dignité humaine; d'organiser des activités, même en dehors du cursus scolaire - comme le sport et le théâtre - qui favorisent l'assimilation des valeurs de loyauté et de respect des règles; d'assurer aux femmes un égal accès à l'éducation; d'encourager, si nécessaire, la révision des programmes d'enseignement, y compris des manuels. En outre, l'éducation doit transmettre aux élèves la conscience de leurs propres racines culturelles et le respect pour les autres cultures. Quand cela est réalisé avec de solides points de repère éthiques, l'éducation conduit à une prise de conscience des limites inhérentes à sa propre culture et à celle d'autrui, mais en même temps elle met en évidence un héritage de valeurs commun à toute l'humanité. Ainsi «*l'éducation a une fonction particulière dans la construction d'un monde plus solidaire et plus pacifique*. Elle peut contribuer à l'affirmation d'un humanisme intégral, ouvert à la dimension éthique et religieuse, qui sait donner toute l'importance qu'il faut à la connaissance et à l'estime des cultures et des valeurs spirituelles des diverses civilisations».

Éduquer au vivre ensemble

PC 80 ÉDUCUER À UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET RESPONSABLE. Au début du troisième millénaire, comme conséquence des effets négatifs d'une mondialisation économique et culturelle sauvage, la participation à la vie de la communauté, au niveau local, national et mondial, acquiert une importance croissante. Cette participation suppose la prise de conscience des causes des phénomènes qui menacent le vivre ensemble des peuples et même l'existence humaine. Comme toute prise de conscience, celle-ci trouve aussi un terrain privilégié pour se développer dans l'éducation, et notamment dans l'école. Une tâche nouvelle et importante apparaît donc : éduquer à une citoyenneté active et responsable. Dans cette ligne, les paroles du Pape sont éclairantes : «La promotion du droit à la paix assure en quelque sorte le respect de tous les autres droits, car elle favorise la construction d'une société à l'intérieur de laquelle les rapports de force sont remplacés par les rapports de collaboration, en vue du bien commun». À cet égard, les personnes consacrées peuvent offrir le signe d'une fraternité responsable, en vivant dans des communautés où «chacun se sent coresponsable de la fidélité de l'autre; chacun contribue à ce que règne un climat serein de partage de vie, de compréhension mutuelle, d'aide réciproque...».

CONCLUSION

- PC 81** Ces réflexions montrent clairement que la présence des personnes consacrées dans le monde de l'éducation se révèle un choix prophétique. Le Synode sur la vie consacrée a exhorté à reprendre avec une détermination renouvelée la mission éducative dans les écoles de tous les types et de tous les niveaux (...). L'invitation à continuer le chemin entrepris par ceux qui ont donné une contribution significative à la mission éducative de l'Église, se situe dans la ligne de la fidélité au charisme originaire: «par leur consécration propre, par leur expérience particulière des dons de l'Esprit, par leur écoute assidue de la Parole et par la pratique du discernement, par le riche patrimoine de traditions éducatives constitué dans le temps [...], par la connaissance approfondie des vérités d'ordre spirituel (cf. *Ep* 1,17), les personnes consacrées sont en mesure de mener une action éducative particulièrement efficace, en apportant une contribution spécifique aux démarches des autres éducateurs et éducatrices».
- PC 82** Dans l'horizon de la communion ecclésiale, les personnes consacrées sont de plus en plus conscientes de la grande richesse culturelle et pédagogique qui naît du partage d'une mission éducative commune, même si c'est dans la spécificité des divers ministères et charismes. Il s'agit de redécouvrir et de renouveler la conscience de sa propre identité, en retrouvant l'inspiration originaire de la compétence professionnelle dans le domaine éducatif, une compétence qui est la façon de réaliser sa vocation. Le Christ est la racine de cette conscience renouvelée. Les personnes consacrées qui travaillent dans l'école doivent résolument repartir de Lui pour retrouver la source qui donne sens à leur mission.
REPARTIR DU CHRIST. Repartir du Christ signifie contempler son visage, demeurer longtemps avec Lui dans la prière pour pouvoir ensuite le montrer aux autres. (...). Pour les personnes consacrées (...), repartir du Christ veut (...) dire repartir de la foi nourrie des sacrements et soutenue par l'espérance qui ne déçoit pas: «Je suis avec vous tous les jours» (*Mt* 28, 20). Animées par cette espérance, les personnes consacrées sont appelées à relancer la passion éducative en la vivant dans la communauté scolaire comme un témoignage de rencontre entre diverses vocations et entre les générations.
DANS UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ. La tâche d'enseigner à vivre, en découvrant le sens le plus profond de la vie et de la transcendance, à agir avec les autres dans la réciprocité, à aimer la création, à penser de façon libre et critique, à se réaliser dans le travail, à envisager l'avenir, en un mot à *être*, demande aux personnes consacrées un amour renouvelé pour l'engagement éducatif et culturel dans l'école.
- PC 83** *ET EN SE FORMANT CONSTAMMENT.* En se laissant transformer par l'Esprit et en se formant constamment, les personnes consacrées deviennent capables d'élargir leurs horizons et de saisir les dimensions profondes des événements. La formation permanente devient aussi la clé pour comprendre sa mission éducative dans l'école et pour la vivre en s'adaptant à une réalité très mouvante, une réalité dans laquelle il faut se situer avec compétence, à propos et d'une manière prophétique. L'approfondissement culturel que les personnes consacrées sont appelées à cultiver pour garantir leur compétence professionnelle dans les disciplines de leur ressort, ou dans les tâches d'administration ou de gestion, est un devoir de justice, auquel on ne peut se soustraire.
La participation à la vie de l'Église, universelle et particulière, engage à manifester les liens de communion et à mettre en valeur les orientations du Magistère, surtout en ce qui concerne la vie, la famille, la place de la femme, la justice sociale, la paix, l'œcuménisme, le dialogue interreligieux. Dans le climat actuel de pluralisme, le Magistère de l'Église est la voix qui interprète avec autorité les événements à la lumière de l'Évangile.
- PC 84** *REMERCIEMENTS POUR UNE MISSION NOBLE ET IMPORTANTE.* La Congrégation pour l'Éducation Catholique désire conclure ces réflexions en exprimant ses profonds remerciements à toutes les personnes consacrées qui travaillent dans le domaine de l'éducation scolaire. Consciente du caractère complexe et des difficultés fréquentes de leur tâche, elle souligne la valeur de leur *noble* service éducatif destiné à donner des raisons de vivre et d'espérer aux nouvelles générations, par un savoir et une culture élaborés de façon critique, sur la base d'une conception de la personne et de la vie inspirée par les valeurs évangéliques.

Chaque école et chaque lieu d'éducation non formelle peuvent devenir un nœud d'un plus grand réseau qui, du plus petit village à la métropole la plus complexe, entoure le monde d'espérance. En effet, dans l'éducation réside la promesse d'un avenir plus humain et d'une société plus solidaire. Aucune difficulté ne devrait éloigner les personnes consacrées de l'école et de l'éducation en général, si elles ont la conviction profonde et vitale d'être appelées à porter la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu aux pauvres et aux petits. Les difficultés et le désarroi actuels, ainsi que les nouvelles perspectives qui s'ouvrent à l'aube du troisième millénaire, sont un appel pressant à dépenser sa propre vie pour éduquer les nouvelles générations à se faire porteuses d'une culture de communion capable de rejoindre chaque peuple et chaque personne. Le premier motif et en même temps le but de l'engagement de toute personne consacrée est d'allumer et d'alimenter le flambeau de la foi dans les nouvelles générations, les «veilleurs du matin (cf. *Is* 21, 11-12) en cette aurore du nouveau millénaire».

Eduquer Ensemble dans l'Ecole Catholique

8 septembre 2007

Eduquer Ensemble dans l'Ecole Catholique

(8 septembre 2007)

- EE 3** **L'école catholique, mission de l'Eglise**
L'école catholique participe à la mission de l'Eglise en tant qu'authentique protagoniste ecclésial d'un service éducatif vivifié par la vérité de l'Évangile. En effet, fidèle à sa vocation, l'école catholique se présente « comme lieu d'éducation intégrale de la personne humaine à travers un projet éducatif clair qui a son fondement dans le Christ ». (L'Ecole Catholique au seuil du Troisième Millénaire, 4).
- EE 4** **Les éducateurs d'une école catholique**
- Des personnes profondément motivées, « parce que témoins d'une rencontre vivante avec le Christ ».
 - Des personnes qui se reconnaissent dans l'adhésion personnelle et communautaire au Seigneur, choisi comme fondement et référence constante de la relation interpersonnelle et de la collaboration mutuelle entre l'éducateur et celui qui doit être éduqué.
- EE 5** **Communauté éducative**
« La réalisation d'une véritable communauté éducative sur la base de valeurs et de projets partagés représente pour l'école catholique une tâche importante à accomplir. La force de rassemblement propre à une école catholique et ses capacités de relations découlent d'un ensemble de valeurs et d'une communion de vie enracinées dans la même appartenance au Christ et dans la reconnaissance des valeurs évangéliques, prises comme règles éducatives, comme motivations, et, en définitive, comme buts de parcours scolaire. Cela exige des éducateurs une disponibilité à un engagement de formation et d'autoformation permanents, en considération du choix de valeurs culturelles et du mode de vie dont la communauté éducative devra témoigner. » (L'Ecole Catholique, 32).
- EE 6** Les éducateurs doivent vivre la tâche éducative « comme une vocation personnelle dans l'Eglise et pas seulement comme l'exercice d'une profession ».
(Le Laïc Catholique : Témoin de la Foi dans l'Ecole, 37)
- EE 15** Les éducateurs doivent assumer la responsabilité de produire la marque originale d'un style chrétien. Cela requiert de leur part d'être témoins de Jésus-Christ et de manifester que la vie chrétienne est porteuse de lumière et de sens pour tous; de vivre par leur foi, leur vocation dans la structure communautaire de l'école.
- EE 16-17** Des éducateurs qui ont une **spiritualité de la communion**
Le témoignage est rendu efficace par la promotion à l'intérieur même de la communauté éducative de l'école catholique, de la spiritualité de la communion. Celle-ci est définie par Jean-Paul II comme « la capacité d'être attentif, dans l'unité profonde du Corps mystique, à son frère dans la foi, le considérant donc comme l'un des nôtres ! » (*Novo millennio ineunte*, 43)
Elle est aussi la capacité de donner une place à tous les dons de l'Esprit. Cette spiritualité de communion devra se traduire par un comportement de grande fraternité évangélique entre les personnes.

La formation des éducateurs

EE 21-25 La formation professionnelle des éducateurs

- La vocation d'éducateur exige une capacité prompte et constante de renouvellement et d'adaptation.
- Mais la seule préoccupation de la mise à jour professionnelle au sens étroit n'est pas suffisante.
- Les éducateurs catholiques ont aussi besoin « d'une sensibilité particulière à l'égard de la personne à éduquer pour savoir répondre non seulement à la demande de croissance en connaissance et en compétence, mais aussi au besoin de grandir en humanité ».
- On parle ici volontiers d'une « formation du cœur pour conduire les jeunes à la rencontre avec Dieu dans le Christ, qui suscite en eux l'amour et qui ouvre leur esprit à autrui ».

EE 26-33 La formation théologique et spirituelle des éducateurs

- « La transmission du message chrétien par l'enseignant implique la maîtrise des connaissances des vérités de la foi et des principes de la vie spirituelle, qui requièrent un continuel perfectionnement. Pour cela, il est nécessaire que les éducateurs de l'école catholique, consacrés et laïcs, suivent un parcours approprié de formation théologique. » (Le Laïc Catholique : Témoin de la Foi dans l'Ecole, 60).
- La contribution particulière des laïcs au parcours de formation découle de leur caractère séculier, qui les rend particulièrement capables de percevoir « les signes des temps ». (*Gaudium et Spes*, 4). Vivant, en effet, leur foi dans les conditions ordinaires de la famille et de la société, ils peuvent aider toute la communauté éducative à distinguer avec plus de précision les valeurs évangéliques et les contre-valeurs que ces signes contribuent.
- Prière, réflexion, sens de la fraternité, sens du don généreux de soi.

EE 34-35 La formation à l'esprit de communion pour éduquer

L'engagement à des attitudes

- de disponibilité;
- d'accueil;
- d'échange profond;
- de convivialité;
- de vie fraternelle.

Former à la communion

EE 37 La communauté éducative de l'école catholique « exprime (...) la fécondité sur le plan éducatif et pédagogique, pour la vie de l'institution scolaire (...). »

EE 38 « Cette fécondité s'exprime, avant tout, dans le témoignage même offert par la communauté éducative. (...) “Au centre de l'œuvre éducative, et en particulier dans l'éducation à la foi, qui est le sommet de la formation de la personne et son horizon le plus adapté, se trouve de manière concrète la figure du témoin” [Benoît XVI, Discours d'ouverture du congrès ecclésial du diocèse de Rome sur famille et communauté chrétienne (6 juin 2005) : AAS 97 (2005), 815.] Cela exige, plus que jamais, que le témoignage, nourri par la prière, constitue le cadre de toute école catholique. Les enseignants, en tant que témoins, répondent de l'espérance qui nourrit leur vie (cf. 1 P 3, 15) en vivant la vérité qu'ils proposent à leurs élèves, toujours en référence à celui qu'ils ont rencontré et dont ils ont éprouvé avec joie la bonté certaine. »
(...) Dans la communauté éducative, par conséquent, le style de vie a une grande influence. Il s'agit de construire, dans l'école « une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité ». (*Gravissimum educationis*, 8)

- EE 39** Donnant un témoignage de communion, la communauté éducative catholique est en mesure de former à la communion. La communion ne cultive pas chez les jeunes, seulement les valeurs culturelles qui découlent de la vision chrétienne de la réalité, mais elle engage chacun d'eux à la vie de la communauté, où les valeurs sont communiquées par les rapports interpersonnels authentiques.
- La communauté scolaire catholique « ne transmet pas la culture comme un moyen de puissance et de domination, mais comme un moyen de communion d'écoute de la voix des hommes, des événements, des choses ». (L'Ecole Catholique, 56).

Communauté éducative et pastorale des vocations

- EE 40** La mission partagée vécue par une communauté éducative de laïcs et de consacrés, où chacun a une vive conscience de sa vocation propre, fait de l'école catholique un lieu pédagogique favorable à la pastorale des vocations. (...) Et faire l'expérience de l'Église signifie rencontrer personnellement le Christ vivant en elle. Et « c'est seulement dans la mesure où il fait une expérience personnelle du Christ que le jeune peut comprendre en vérité sa volonté, et donc sa propre vocation » (Benoît XVI, Discours aux séminaristes, 19 août 2005).
- EE 41** En effet, le dialogue quotidien comme l'échange avec les éducateurs, laïcs et personnes consacrées, qui offrent un témoignage joyeux de leur propre appel, orientera avec plus de facilité le jeune en formation à considérer sa vie comme une vocation
- EE 42** De cette manière, l'expérience de formation de l'école catholique (...) contribue à « former des personnalités suffisamment autonomes et responsables pour résister au relativisme débilisant et pour mettre leur vie en accord avec les exigences du baptême » (L'Ecole Catholique, 12).
- EE 43** La communion vécue par les éducateurs de l'école catholique contribue à faire en sorte que l'ensemble du cadre éducatif soit le lieu d'une communion ouverte à la réalité extérieure et non repliée sur elle-même. *Éduquer en communion* et à la communion signifie orienter les élèves à grandir authentiquement comme personnes, « capables de s'ouvrir progressivement à la réalité et de se faire une conception de vie déterminée » (L'Ecole Catholique, 31).

EE 44-46 Fondements anthropologiques et théologiques

L'être humain, en tant que personne, est une unité de l'âme et du corps qui se réalise dynamiquement grâce à l'ouverture à l'autre. *L'être-avec* et *l'être-pour les autres*, qui se réalise dans l'amour, est constitutif de la personne humaine. (...). De la même manière, (...) l'école catholique se présente comme un levain chrétien dans le monde : l'élève y apprend à dépasser l'individualisme et à découvrir, à la lumière de la foi, qu'il est appelé à vivre de manière responsable une vocation particulière à l'amitié avec le Christ et en solidarité avec les autres hommes. L'école est appelée à être témoignage vivant de l'amour de Dieu parmi les hommes. Elle peut devenir un moyen grâce auquel il est possible de discerner, à la lumière de l'Évangile, ce qu'il y a de positif dans le monde, ce qu'il convient de transformer, mais aussi les injustices qu'il faut vaincre. L'accueil vigilant des contributions du monde dans la vie de l'école nourrit et favorise une communion ouverte, en particulier dans certains domaines éducatifs, comme l'éducation à la paix, au vivre ensemble, à la justice et à la fraternité.

EE 47-48 Bâtisseurs d'une communion ouverte

Le partage de la même mission éducative dans la diversité des personnes, des vocations et des états de vie est certainement un point fort de l'école catholique dans sa participation à la dynamique missionnaire de l'Église, à l'ouverture au monde de la communion ecclésiale. Dans cette optique, un premier apport appréciable vient de la communion entre laïcs et personnes consacrées dans l'école. (...)

Un autre pilier de la communion ouverte est constitué par la relation entre l'école catholique et les familles qui l'ont choisie pour l'éducation de leurs enfants. Cette relation se veut pleine participation des parents à la vie de la communauté éducative, non seulement en raison de leur responsabilité première dans l'éducation de leurs enfants, mais aussi en vertu du partage de l'identité et du projet qui caractérisent l'école catholique.

Lettre circulaire sur
l'Enseignement de la Religion dans l'Ecole

5 mai 2009

Lettre circulaire N 520/2009
aux Présidents des Conférences Episcopales
sur l'Enseignement de la Religion dans l'Ecole

(5 mai 2009)

1. Le rôle de l'école dans la formation catholique des nouvelles générations

LCER 1 L'éducation est une tâche complexe, vaste et urgente. Mais on ne peut pas perdre pour autant l'essentiel, c'est-à-dire la formation de la personne humaine dans son intégralité, en particulier en ce qui concerne la dimension religieuse et spirituelle.

LCER 2 L'œuvre éducatrice bien qu'accomplie par plusieurs acteurs, repose sur les parents comme premiers responsables de l'éducation.

LCER 3 Cette responsabilité implique le droit de choisir une école qui garantisse une éducation conforme aux propres principes religieux et moraux.

2. Nature et identité de l'école catholique : droit des familles et des élèves à une éducation catholique
Subsidiarité et collaboration éducative

LCER 5 L'école catholique est une expression de la communauté ecclésiale et sa catholicité est garantie par les autorités compétentes (de l'Ordinaire diocésain particulièrement).

LCER 6 De par son activité scolaire, l'école catholique est une véritable réalité de l'Eglise, dans laquelle se fondent harmonieusement la foi, la culture et la vie.

Elle est ouverte à tous ceux qui désirent en partager le projet éducatif inspiré par des principes chrétiens.

« Ces écoles, ouvertes à tous ceux qui en assument et en respectent le projet éducatif, doivent parvenir à créer une atmosphère d'étude imprégnée de l'esprit évangélique de liberté et de charité, qui favorise un développement harmonieux de la personnalité de chacun. Dans une telle ambiance, toute la culture humaine est éclairée par le message du salut, en sorte que la connaissance que les élèves acquièrent peu à peu du monde, de la vie, de l'être humain, soit illuminée par l'Évangile. » (*Gravissimum educationis*, 8)

LCER 7 Elle garantit la liberté de choix aux parents catholiques et constitue un aspect du pluralisme scolaire.

LCER 8 Le principe de subsidiarité régit la collaboration entre la famille et les diverses instances chargées de l'éducation.

3. L'enseignement de la religion

(a) *Nature et finalité*

LCER 10-11 L'enseignement de la religion à l'école est un des aspects du droit à l'éducation. La liberté religieuse est le fondement et la garantie de la présence de l'enseignement de la religion dans les écoles publiques. Une conception anthropologique ouverte à la dimension transcendante en est la condition culturelle.

LCER 12 Marginaliser l'enseignement de la religion ou le limiter à une exposition des différentes religions de manière comparative et « neutre » peut être source de confusion, ou inciter au relativisme ou à l'indifférentisme.

(b) *L'enseignement de la religion dans les écoles catholiques*

LCER 15 L'enseignement de la religion dans les écoles catholiques donne sa spécificité à leur projet éducatif.

« Le caractère propre et la raison profonde de l'école catholique, ce pour quoi les parents catholiques devraient la préférer, c'est précisément la qualité de l'enseignement religieux intégré dans l'éducation des élèves. » (Jean-Paul II, Exhortation apostolique *Catechesi tradendae*, 16 octobre 1979, n° 69).

LCER 16 Dans les écoles catholiques aussi, la liberté religieuse des élèves non-catholiques et de leurs parents doit être respectée.

« Il est clair que cela n'infirme pas le droit – ni le devoir – de l'Eglise « d'enseigner et de manifester publiquement sa foi, de vive voix et par écrit, tout en tenant compte que toute forme d'agissements ayant un relent de coercition, de persuasion malhonnête, ou simplement peu loyale (...) ». (*Dignitatis Humanae*, 7 décembre 1965, n° 4)

(c) *L'enseignement de la religion catholique sous le profil de la culture et sa relation avec la catéchèse*

LCER 17 L'enseignement de la religion à l'école est différent et complémentaire de la catéchèse en paroisse.

La catéchèse cherche à favoriser l'adhésion personnelle au Christ et le mûrissement de la vie chrétienne sous ses différents aspects, tandis que l'enseignement à l'école transmet aux élèves des connaissances sur ce qu'est le christianisme et la vie chrétienne.

En outre, l'enseignement religieux enrichit l'Eglise et toute l'humanité de « laboratoires de culture et d'humanité ». (Discours aux enseignants de religion catholique, 25 avril 2009)

LCER 18 Finalement, l'enseignement religieux reste matière scolaire, « avec la même exigence d'ordre et de rigueur qu'ont les autres disciplines ».